

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

Abonnements d'un an: Montréal, \$2.00.

Canada et États-Unis, \$1.50.

Europe, \$3.00 (15 francs.)

VOL. XVII

MONTRÉAL, VENDREDI 24 JANVIER, 1896

No 21

## LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.  
Chambre 101. Bâtisse "New York Life."  
Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917  
Montréal, Canada.

### ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an \$2.00  
Canada et États-Unis, un an 1.50  
France et Union Postale un an (15 francs) 3.00  
L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit  
adresse au bureau même du journal.  
Il n'est pas donné suite à un ordre de disconti-  
nuer tant que les arrérages et l'année en cours ne  
sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,  
Montréal, Canada.

SEMAINE DU 17 JANVIER

2134 abonnés réguliers 2134

Ce tirage est égal sinon supérieur à celui de n'importe quel autre journal de commerce français.

Nous avons à Québec au moins 200 abonnés de plus que n'importe quel autre journal de commerce français ou anglais.

### A NOS ABONNÉS

A partir du 1er mai, le prix de l'abonnement sera indistinctement de \$2.00 pour toutes les localités autres que Montréal, et \$2.50 pour Montréal et ses annexes.

### Ça et là.

**Le parc et le Tramway** Le comité du Parc a adopté à la majorité d'une voix, le projet d'établir une voie de tramway jusqu'au sommet du parc Mont Royal. Mais, dans la majorité se trouve M. l'échevin Dupuis qui a déclaré n'être en faveur du projet qu'à la condition qu'il n'y aurait pas à payer de nouveau pour voyager sur cette nouvelle ligne.

C'était un échec pur et simple pour la compagnie et elle l'a si bien compris qu'elle a renoncé à son projet. M. James Ross, vice-président et directeur-gérant, vient en effet d'écrire au conseil pour annoncer que la compagnie, étant maintenant convaincue que la majorité de la population de Montréal est opposée à son projet, ne veut plus construire

d'embranchement sur la montagne ; mais qu'elle demandera au conseil de ville de décider, par une résolution formelle, qu'aucune autre compagnie n'obtiendra le privilège auquel elle renonce (?)

Ce respect de la volonté populaire nous paraît être né de la perspective d'avoir à transporter les promeneurs au sommet de la montagne sans leur faire payer double prix. C'était pourtant là le seul côté populaire de la question.

**Les lois du pays et leur fabrication** Nous avons, dans notre beau Canada, deux manufactures spéciales de lois à notre usage. L'une est située à Ottawa, sur le sommet d'un promontoire qui s'avance dans la rivière Ottawa ; l'autre est à Québec, sur le plateau qui s'étend aux pieds de la citadelle, en dehors de la porte St-Louis.

Ces deux manufactures ont le monopole de la fabrication, la première des lois fédérales et la seconde, des lois provinciales et nous n'avons pas le droit de nous servir de lois d'autres provenances.

Cela étant, et sans vouloir récriminer contre un état de chose qui, on l'espère, peut avoir du bon, nous demandons pourquoi on ne distribue pas ces lois aux consommateurs, c'est-à-dire au public.

Tout citoyen est sensé connaître la loi ; et, s'il y contrevient, il n'est pas admis à donner l'excuse d'ignorance. Il serait donc juste, raisonnable et équitable, que les lois fabriquées à notre intention fussent mises à notre portée, ou plutôt portées à notre connaissance, d'une manière prompte et la moins dispendieuse possible pour nous.

Nous savons que les lois de chaque session des législatures sont imprimées et publiées en volume, trois ou quatre mois après qu'elles sont en vigueur. Et si l'on peut, moyennant la modique somme de \$1.00 acheter le volume des statuts, lorsqu'il est publié, il est tout à fait impossible de se procurer le texte d'une loi récente—dernière récolte—avant l'impression des statuts.

Le gouvernement de Québec a, il y a quelques années, inauguré la pratique de publier les lois d'intérêt public dans la *Gazette Officielle*, immédiatement après la session. L'ignorance forcée du public se trouve ainsi réduite à son minimum. C'est une excellente pratique et le gouvernement d'Ottawa ferait bien de l'adopter.

**La loi sur les privilèges des ouvriers** On nous communique le texte officiel de la loi concernant les privilèges des constructeurs etc., qui est maintenant le chapitre 42 des statuts de la dernière session.

Ce texte diffère de celui que nous avons donné par un seul article, qui a été amendé au Conseil Législatif, à la dernière minute. L'amendement consiste à exiger de l'architecte et du sous-contracteur, comme du fournisseur, qu'ils dénoncent au propriétaire ou à ses représentants, dans les huit jours, tout contrat passé avec l'entrepreneur principal.

Voici l'article tel qu'il est amendé :  
"2013c. La conservation de ce privilège est soumise aux conditions suivantes :

1o Le journalier et l'ouvrier doivent informer par écrit ou verbalement devant un témoin, le propriétaire de l'héritage, qu'ils ne sont pas payés de leur travail à et pour chaque terme de paiement qui leur est dû, cet avis peut être donné par un seul des employés au nom de tous les autres journaliers ou ouvriers qui ne sont pas payés, mais dans ce cas l'avis doit être par écrit.

2o L'architecte et le constructeur doivent également dénoncer par écrit au propriétaire de l'héritage ou à ces agents, dans les huit jours de la signature d'iceux, les contrats qu'ils ont faits avec un entrepreneur principal."

**L'Ordre Indépendant des Forestiers.** La société qui porte le nom de l'Ordre Indépendant des Forestiers, traverse en ce moment une espèce de crise qui, sans mettre en danger son existence, ne fait aucun bien à son prestige.

Voici ce dont il s'agit. L'Ordre a un fonds de réserve qu'il est obligé de placer en bonnes valeurs garanties et portant intérêt. Il est autorisé par sa charte fédérale, à posséder des immeubles jusqu'à concurrence de \$100,000. Or, il est entré dans l'idée du chef de l'Ordre, le Dr Oronhyatekka, de construire un grand édifice, à Toronto, pour y installer ses bureaux et en retirer des revenus. La loi ne lui permettant pas de faire cela au nom de l'Ordre, il a acheté le terrain au nom de la demoiselle clavigraphie de son bureau particulier, et a fait donner à cette demoiselle, une hypothèque de \$250,000 sur la propriété, à l'Ordre des Forestiers pour garantir les fonds que l'Ordre va employer à la construction de l'édifice.

Un des membres qui n'approuve pas cette façon d'employer les fonds de réserve de l'Ordre veut prendre une poursuite au nom du procureur général d'Ontario, pour faire résilier la charte de l'Ordre, pour avoir violé les conditions de cette charte.

Les chefs de l'Ordre, pour parer à cette éventualité, demandent à Ottawa un amendement à la charte, permettant de placer \$500,000 en propriétés foncières. D'après les apparences, il est douteux qu'ils l'obtiennent.

Mais, d'un autre côté, le procureur général d'Ontario a refusé d'autoriser les poursuites en son nom, la demande lui paraissant prématurée, vu que l'Ordre n'a pas encore dépensé plus de \$100,000 sur la propriété.

Les choses en sont là.

## ELECTIONS MUNICIPALES

### MONTREAL CENTRE

L'échevin sortant de charge pour le No 1, M. Wm Farrell, s'est retiré de la lutte, laissant en présence M. Roméo Prévost et M. Arthur Boyer.

Entre les deux candidats, le choix ne nous paraît pas difficile.

Le premier de ces candidats, M. Roméo Prévost, est un homme d'affaires, énergique, actif et d'expérience, connaissant les besoins des marchands avec qui il est en contact journalier; il est donc absolument qualifié pour représenter au sein du conseil municipal les intérêts du commerce.

Propriétaire foncier également en différentes parties de la ville, M. Roméo Prévost, on peut en être certain, ne négligera pas les intérêts

des propriétaires qui ne peuvent être confiés à des mains plus habiles.

Pour les commerçants, comme pour les propriétaires, la présence au conseil de M. Roméo Prévost est donc désirable; il y a d'ailleurs sa place marquée, à en juger par le nombre de signatures qu'il a recueillies.

Il faut le dire à la louange du commerce, les gens d'affaires se désintéressent de moins en moins des élections, comprenant enfin que leurs intérêts ne peuvent être placés dans de meilleures mains que les leurs propres.

Dans Montréal-Centre particulièrement, où la classe commerciale domine, il ne peut faire de doute pour personne que c'est à un homme d'affaires que revient le droit de siéger au Conseil municipal, comme il est du devoir des gens d'affaires d'envoyer un des leurs à l'Hôtel de Ville.

M. Arthur Boyer, l'adversaire de M. Roméo Prévost, jouit d'une certaine fortune et nous ne pensons pas que ce soit là un titre absolument suffisant pour briguer les suffrages des électeurs sérieux.

\* \* \*

Pour le ticket No 2, nous avons les mêmes raisons d'appuyer la candidature de M. H. Laporte qui se présente contre l'échevin sortant M. M. H. B. Rainville.

L'opinion des gens d'affaires de son quartier est la même chez tous, c'est que M. H. Laporte est le meilleur candidat que les électeurs puissent envoyer au conseil de ville, sous tous les rapports: compétence, honnêteté, activité, etc.

L'espace nous manque pour donner ici en détail l'expression de cette opinion, telle que l'a donnée un journal du soir en citant les propres paroles des principaux marchands du quartier, mais qu'il nous suffise de dire qu'aucun candidat ne pouvait rencontrer une plus haute appréciation de son caractère et de ses actes.

Il serait à désirer qu'au sein du conseil municipal on fit les affaires en gens d'affaires: sérieusement, vivement et sans trop de discours. Ce qui a frappé les esprits attentifs, c'est que le conseil sortant a mis, pour régler certaines questions, des mois entiers quand une ou deux séances auraient suffi à des hommes habitués non aux discours, aux phrases ronflantes et aux discussions stériles, mais aux actes utiles, efficaces, accomplis sans bruit, sans tapage et sans phrases.

Le marchand accomplit tous les

jours une besogne qui demande de la décision, du jugement et du sang-froid, et il la fait à temps. Un homme depuis longtemps dans les affaires, habitué à manier de grosses, très grosses affaires, comme l'est d'ailleurs M. H. Laporte est bien le candidat propre à représenter le ticket No 2 dans Montréal Centre.

M. Laporte est un homme qui, parti des rangs où il est nécessaire de peiner dur et ferme pour percer, à su acquérir par un travail constant et patient en même temps qu'intelligent et honnête, une situation des plus enviables dans le monde commercial de notre cité.

Chef de la maison d'épicerie en gros, Laporte, Martin & Cie, puis président de la chambre de Commerce du district de Montréal, le nouveau candidat a été, le mois dernier, nommé par le gouvernement membre de la commission du Havre. Cette nomination a rencontré l'approbation unanime.

Nous avons besoin à l'Hôtel de Ville d'hommes intelligents, éclairés, renseignés sur les besoins de la ville en général et des commerçants en particulier; aussi, espérons-nous, que M. H. Laporte, remportera aux prochaines élections le ticket No 2, pour lequel il est mieux qualifié que son concurrent sortant de charge, de même que M. Roméo Prévost siégera au conseil comme représentant du ticket No 1.

## LE COLPORTAGE

Des amendements ont été faits, à la dernière session, à la loi des licences, en ce qui concerne les licences des colporteurs. Ces amendements ne sont pas ceux que nous avions demandés; ils nous paraissent avoir été rédigés de manière à laisser aux municipalités le soin de veiller à l'exécution de la loi et à la responsabilité des poursuites auxquelles elle peut donner lieu.

C'est plutôt un pas en arrière qu'un progrès, à notre point de vue, puisque le gouvernement se désintéresse des poursuites et ne permet de les tenter que sous la responsabilité des municipalités, qui deviennent responsables de la moitié des frais, recevant, en compensation, la moitié de l'amende.

L'article 994 des Statuts Refondus se lit désormais comme suit: les mots entre crochets constituant l'amendement:

"994. Tout percepteur du revenu ou toute personne par lui autorisée, tout maire, secrétaire, secré-

taire-trésorier ou greffier de toute municipalité et tout constable ou officier de paix peut arrêter et détenir tout colporteur trafiquant comme susdit, et le conduire devant un juge de paix du lieu où cette contravention a été commise, [ou devant un magistrat ayant juridiction dans le district, d'après cette section,] afin de le poursuivre immédiatement pour cette contravention ; mais il ne doit pas être détenu sans mandat d'arrestation pour plus de quarante-huit heures."

Il est ajouté après l'article 996, les articles suivants :

"996a. Aucune poursuite ne doit être prise par un percepteur du revenu contre un colporteur, si ce n'est à la demande du conseil de la municipalité dans les limites de laquelle a été commise l'infraction qui motive la poursuite."

"996b Chaque fois qu'une poursuite est intentée contre un colporteur à la demande d'un conseil municipal, la moitié des frais du demandeur est payable par la municipalité et la moitié de l'amende imposée, dans le cas de condamnation, appartient à la municipalité."

Cette restriction ne s'applique évidemment qu'aux poursuites que l'on veut faire intenter directement par le percepteur du revenu ; il ne nous paraît pas qu'elle empêche la poursuite, au nom de la municipalité, ou au nom de tout fonctionnaire autorisé par l'article 994, soit pour contravention à la loi des licences, par défaut d'obtention d'une licence du percepteur du revenu ; soit pour infraction au règlement municipal sur le sujet.

Autrement, il y aurait contradiction dans les termes de la loi.

### POUR LES ÉPICIERS

La position des sucres est toujours ferme, à l'étranger. Ici, le prix du sucre blanc granulé à la raffinerie, est de 47c et les épiciers de gros le vendent au même prix. Les nouvelles de Cuba sont toujours inquiétantes et la quantité de sucre brut que l'on attend de la récolte de l'île diminue toujours. Il y a eu une grande excitation à New York ces jours derniers. Vendredi, le marché des raffinés a vu une demande extraordinaire, causée par la fermeté des prix du sucre brut. On s'attendait à une hausse immédiate sur toute la ligne ; mais certaines sortes seulement ont haussé, et l'excitation a un peu diminué. Cependant, le marché reste toujours ferme. Plusieurs raffineries indépendantes ont cessé d'accepter des commandes.

### CARNAVAL D'HIVER A QUEBEC

Le second carnaval doit commencer à Québec, le 27 janvier. Un grand numéro Souvenir, imprimé en onze couleurs et contenant des centaines de dessins originaux reproduits sur beau papier teinté de lithographie, trois magnifiques suppléments en couleur et des morceaux de musique, en un mot, l'œuvre la plus belle du genre qui ait jamais paru au Canada ou aux Etats-Unis sera prochainement publiée par le "Quebec Daily Telegraph" qui a été le promoteur des Carnavals d'Hiver. MM. Gilbert Parker, J. M. Lemoine, G. M. Fairchild, jr., Dr Prosper Bender, N. Levasseur, Faucher de Saint-Maurice, John J. Procter, C. P. Storey, P. Spanjaardt et nombre d'autres littérateurs connus y ont contribué par d'intéressantes nouvelles et des études sur les habitudes et les mœurs du peuple canadien. C'est une œuvre d'art splendide qui a coûté des milliers de dollars. Envoyé par la maille à toute adresse au Canada et aux Etats Unis sur réception de 40 cts. Adresser : "Daily Telegraph" Québec, Canada.

### LE PAIN COMPLET

Nous avons donné à nos lecteurs, quelques articles sur la question du pain blanc et du pain bis, du pain ordinaire et du pain complet, concluant en faveur du pain blanc que nous mangeons. Voici maintenant un article d'un de nos confrères de Paris, qui plaide l'autre côté de la cause.

Il est encore tels esprits qui prétendent, contrairement à l'expérience des siècles, que le pain de froment n'est pas un aliment normal nourrissant, et que le mieux serait de recourir aux fèves et aux haricots. Il y a toujours dans les critiques qui semblent les moins bien fondées, quelque chose de vrai, quoique souvent vague. La farine, telle qu'on l'obtient aujourd'hui est, ou blanche et dépourvue de sa partie la plus essentielle au point de vue physiologique et biologique, ou bise et contenant une partie des matières inertes renfermées dans le son. La première est peu nourrissante ; la seconde est indigeste.

La farine normale serait celle qui, débarrassée du péricarpe, lequel forme la triple enveloppe ligneuse du grain, et représente 4 0/10 du poids de ce grain, conserverait, au contraire, les 7 ou 8 0/10 de l'enveloppe intérieure composée d'albumine nutritive et de sels nécessaires

à la formation et à l'entretien de la matière des os, des dents, de la cervelle et des nerfs.

Plusieurs chimistes et professeurs, au nombre desquels Millon, Mège-Mouriès, Kulmann, ont, depuis déjà près de 40 ans, appelé l'attention sur la nécessité de conserver au pain ces principes essentiels nutritifs ; mais le "pain blanc" l'a emporté sur le "pain bis," qu'il ne faut pas confondre avec le pain de munition, fait avec de la farine tout venant.

On semble cependant revenir aujourd'hui avec plus de succès à la véritable mouture normale, laquelle ne s'effectuerait qu'après lavage, essorage et décortiquage du blé, décortiquage qui enlève le son en feuilles minces étalées, et laisse un grain débarrassé des parties inertes et conservant, au contraire, les parties essentielles nutritives.

C'est en Allemagne que la question reprise semble actuellement le plus avancée. Le nouveau pain fortifiant obtenu a donné à l'analyse 11,265 p. c. de matières albumineuses ; 43,249 d'hydrate de carbone ; à peine des traces de fibres ligneuses ; 0,568 de graisse ; 2,668 de sels nutritifs et 42,250 d'eau.

En France on paraît se préoccuper du nouveau procédé de mouture ou de panification. L'analyse qu'on y a faite de la nouvelle farine, piquée d'aspect, mais complètement exempte des poils du blé, a accusé la même composition que les blés décortiqués.

	Produits du décortiquage	Ble décor- tiqué	Farine entière
	p.c.	p.c.	p.c.
Eau .....	9,80	14	15,40
Matières azotées .....	3,69	10,13	10,13
grasses .....	0,49	1,65	1,70
Cellulose résistante .....	21,20	0,81	0,82
Cendres .....	1,90	1,30	1,10

Le fait qu'une partie des matières grasses, huileuses et aromatiques reste dans la farine, empêche que cette farine se conserve et exige une panification immédiate avec des levures très actives portant la pâte, dans le moindre temps possible, au degré voulu de fermentation. Mais pour la grande consommation militaire, cet inconvénient, qui peut être corrigé par une réserve en farine de conservation, peut être atténué.

L'obtention d'un pain de bon goût, digestif, nourrissant et fortifiant, vaut, d'ailleurs, la peine que l'on recoure à quelques moyens particuliers, quelques précautions, qui permettent et assurent la fabrication d'un tel pain.

**ETAT DE SITUATION DES BANQUES à fonds social au 31 Décembre, 1895**

**PASSIF**

NOM DE LA BANQUE.	Capital souscrit.	Capital versé.	Fonds de réserve.	Dividende déclaré. Taux annuel.	Billets en circulation.	Balance due au gouvernement fédéral. Deduction faite des avances sur crédits ouverts bordereaux de paie, etc.	Balance due aux gouvernements provinciaux.	Dépôts du public remboursable à demande.
<b>ONTARIO.</b>								
Bank of Toronto	Toronto.	2,000,000	2,000,000	1,800,000	10	1,500,647	31,825	4,646,025
Canadian Bank of Commerce	do	6,000,000	6,000,000	1,200,000	7	2,707,172	30,109	5,203,966
Dominion Bank	do	1,500,000	1,500,000	1,500,000	12	1,016,110	21,397	2,659,390
Ontario Bank	do	1,500,000	1,500,000	40,000	5	832,294	22,381	1,437,226
Standard Bank	do	1,000,000	1,000,000	600,000	8	724,364	19,993	1,524,026
Imperial Bank of Canada	do	1,963,600	1,963,600	1,156,800	8	1,413,223	20,995	2,987,521
Traders do	do	700,000	700,000	85,000	6	690,385		1,126,811
Bank of Hamilton	Hamilton.	1,250,000	1,250,000	675,000	8	937,236	19,029	1,926,003
Bank of Ottawa	Ottawa.	1,500,000	1,500,000	1,000,000	8	1,101,295	21,784	960,586
Western Bank of Canada	Oshawa.	500,000	375,571	100,000	7	233,985		216,803
<b>QUEBEC.</b>								
Bank of Montreal	Montreal.	12,000,000	12,000,000	6,000,000	10	4,860,627	3,190,789	17,573,773
Bank of British North America	do	4,866,666	4,866,666	1,338,333	4	924,830	7,101	2,609,324
Banque du Peuple	do	1,200,000	1,200,000	600,000	7	69,461		179,000
Banque Jacques-Cartier	do	500,000	500,000	235,000	7	474,072	19,437	50,000
Banque Ville-Marie	do	500,000	479,620	10,000	6	311,289	5,637	140,830
Banque d'Hochelega	do	890,000	890,000	320,000	7	754,910	20,269	870,537
Molson's Bank	do	2,000,000	2,000,000	1,375,000	8	1,634,622	23,241	4,448,287
Merchants' Bank of Canada	do	6,000,000	6,000,000	3,000,000	8	2,719,901	218,131	3,876,303
Banque Nationale	Québec.	1,200,000	1,200,000		4	905,993	6,556	874,926
Quebec Bank	do	3,000,000	2,500,000	500,000	5	973,304	18,032	2,512,545
Union Bank of Canada	do	1,200,000	1,200,000	280,000	6	1,132,420	3,493	1,181,938
Banque de St. Jean	St. Jean.	500,200	261,217		4	80,171		13,933
Banque de St. Hyacinthe	St. Hyacinthe.	504,600	311,815	45,000	6	283,544		58,270
Eastern Townships Bank	Sherbrooke.	1,500,000	1,500,000	720,000	7	838,414	22,071	719,452
<b>NOUVELLE ECOSSE.</b>								
Bank of Nova Scotia	Halifax.	1,500,000	1,500,000	1,375,000	8	1,267,099	491,861	2,087,490
Merchants' Bank of Halifax	do	1,500,000	1,500,000	975,000	7	1,001,480	94,203	2,010,884
People's Bank	do	700,000	700,000	175,000	6	504,225	4,761	567,935
Union Bank	do	500,000	500,000	160,000	6	368,602	5,013	263,529
Halifax Banking Company	do	500,000	500,000	275,000	7	44,732	43,486	523,216
Bank of Yarmouth	Yarmouth.	300,000	300,000	70,000	6	71,653	24,131	58,280
Exchange Bank of Yarmouth	do	280,000	249,788	30,000	6	33,184		41,399
Commercial Bank of Windsor	Windsor.	500,000	289,428	95,000	6	90,729	11,188	69,027
<b>NOUVEAU BRUNSWICK.</b>								
Bank of New Brunswick	St. John.	500,000	500,000	55,000	12	451,059	35,188	652,789
People's Bank	do	180,000	180,000	115,000	8	114,864	8,495	58,777
St. Stephen's Bank	St. Stephen.	200,000	200,000	45,000	6	92,511	21,912	112,233
Grand Total y compris Manitoba et Col. Brit. et l'île du P. E.		61,013,752	62,196,391	27,665,799		32,565,179	4,894,352	67,452,397

NOM DE LA BANQUE.	Dépôts du public remboursables après avis ou à une date fixe.	Emprunts faits d'autres banques ou dépôts faits par d'autres banques en Canada, garantis.	Dépôts remboursables sur demande de ou après avis, ou à une date fixe, faits par d'autres banques en Canada.	Dû à d'autres banques en Canada.	Dû à des agences de la banque ou à d'autres banques ou agences dans les pays étrangers.	Dû à des agences de la banque ou à d'autres banques ou agences en l'Empire-Uni dans le	Engagement non compris dans les items qui précèdent.	Total du passif.
<b>ONTARIO.</b>								
Bank of Toronto	Toronto.	4,524,226	85,369	28,951	888		3,110	10,821,018
Canadian Bank of Commerce	do	12,731,987	590,169	4,400	23,699	718,874	6,751	22,232,102
Dominion Bank	do	7,738,362				66,076		11,504,501
Ontario Bank	do	2,962,933				207,106		5,543,610
Standard Bank	do	3,792,438	71,461					6,760,986
Imperial Bank of Canada	do	6,376,125	46,166	5,125				11,289,159
Traders do	do	2,903,813		2,426				5,394,207
Bank of Hamilton	Hamilton.	3,939,739	2,137			672,597		7,272,172
Bank of Ottawa	Ottawa.	3,502,934	100,000		550	229,280		5,957,922
Western Bank of Canada	Oshawa.	1,002,224				25,694	1,125	1,479,632
<b>QUEBEC.</b>								
Bank of Montreal	Montréal.	12,518,671	431,312	76,652			83,451	38,292,166
Bank of British North America	do	5,738,654	30,112		60,606		5	9,870,632
Banque du Peuple	do	3,112,020		2,755			19,295	3,687,438
Banque Jacques-Cartier	do	2,081,980		1,610	9,693	92,619	38,059	3,180,742
Banque Ville-Marie	do	758,304					311	1,216,363
Banque d'Hochelega	do	2,868,133		853	106	17,677	26,566	4,648,539
Molson's Bank	do	4,854,600	350,125	870	13,990	142,812	1,749	11,497,271
Merchants' Bank of Canada	do	7,373,080	752,795	290		402,820	8,701	15,416,715
Banque Nationale	Québec.	1,736,016		27,641		148,512		3,712,142
Quebec Bank	do	4,121,112	316,661	2,443		397,409		8,366,315
Union Bank of Canada	do	3,495,990				347,943		6,640,175
Banque de St. Jean	St. Jean.	72,585	244	2,471			1,562	170,068
Banque de St. Hyacinthe	St. Hyacinthe.	794,251						1,143,557
Eastern Townships Bank	Sherbrooke.	2,595,883				19,908		4,205,337
<b>NOUVELLE ECOSSE.</b>								
Bank of Nova Scotia	Halifax.	5,962,648	34,203	1,538	77,059	203,603	60,255	10,185,759
Merchants' Bank of Halifax	do	4,138,136	10,583		9,451		71,882	7,376,625
People's Bank	do	1,064,962	4,756				2,128	2,148,772
Union Bank	do	1,123,530	17,414			136,745	52,863	1,967,700
Halifax Banking Company	do	1,973,918	20,000	1,594		147,096	36,265	3,188,341
Bank of Yarmouth	Yarmouth.	483,523						612,589
Exchange Bank of Yarmouth	do	87,937					455	162,970
Commercial Bank of Windsor	Windsor.	386,981	919				333	562,180
<b>NOUVEAU BRUNSWICK.</b>								
Bank of New Brunswick	St. Jean.	1,111,947	44,504					2,313,714
People's Bank	do	187,947	2,220					367,012
St. Stephen's Bank	St. Stephen.	127,448	5,000		9	2,734	303	340,682
Grand Total y compris Manitoba et Col. Brit.		119,667,176	12,403	2,959,409	139,578	219,541	4,328,912	235,238,020



## UN PROJET DE SAUVETAGE

M. H. A. A. Brault a publié l'autre jour dans la *Presse*, une lettre où il expose un projet de reconstitution de la banque du Peuple. Comme nous ne saurions rester indifférent à aucun effort, si futile qu'il paraisse au premier abord, tenté pour relever cette institution, nous allons étudier le projet de M. Brault.

Il consiste à reconstituer un capital de \$800,000, avec lequel la banque pourrait reprendre les affaires. Voici comment il reconstitue ce capital.

M. Brault demande aux déposants de consentir à laisser à la banque 20, 30, 40 ou 50 p.c. de leurs dépôts, ce montant devant être représenté par un nombre suffisant d'actions privilégiées. Il espère pouvoir obtenir de ce chef \$500,000. Les directeurs, de leur côté, verseraient \$200,000, ce qui ferait \$600,000. On demanderait ensuite aux capitalistes de souscrire de nouvelles actions pour un montant de \$100,000.

L'intervention du parlement fédéral serait nécessaire dès le début, pour autoriser l'émission d'actions privilégiées ; mais M. Brault croit que cette autorisation serait accordée, peut-être pas sans difficultés, mais qu'elle serait en fin de compte accordée, en raison des circonstances exceptionnelles où se trouve la banque. Nous n'avons pas autant d'assurance que lui et nous craignons fort que le comité des Communes chargé d'étudier cette mesure s'y oppose formellement. Mais admettons ce premier point gagné. Il restera à faire souscrire \$500,000 par les déposants. M. Brault écrit à ce sujet :

« Le concours individuel des déposants pour souscrire cette somme ne doit pas rencontrer d'objections sérieuses, si l'on considère qu'un grand nombre des déposants sont des gens qui tenaient leurs épargnes à la banque, à cause de la pléthore de l'argent et faute de trouver des placements—qu'ils ne demanderont rien de plus que de voir leurs épargnes en sûreté et leur rapportant un intérêt raisonnable, qu'ils n'entreprendront aucune crainte du moment qu'ils seront certains que leurs intérêts sont confiés à des personnes sages et habiles—et que l'opération devra les tenter dans la pensée légitime qu'ils auront que leur stock vaudra de suite le pair, et que tantôt il sera à prime, tandis que la négociation de leurs dépôts leur rapporte aujourd'hui moins que le pair. Aussi je dis : nous trouverions de ce chef \$500,000. »

Ce raisonnement est fort beau sur le papier. Mais allez donc proposer de laisser leur argent à la banque du Peuple à des gens qui tremblent encore de peur de ne pouvoir

l'en retirer ! Chat échaudé craint l'eau froide, dit le proverbe. Nous connaissons des déposants qui entraineront plutôt leurs billets, dans un trou creusé au fond de leur cour, ou les cacheront dans leur pailleuse plutôt que de les confier à une banque. Ceux-là, sans doute, ne forment pas la majorité ; mais pour les autres, la principale raison qui leur faisait mettre leurs fonds en dépôt à 4 p.c. plutôt que d'acheter des actions rapportant 6 p.c., c'est que les dépôts sont garantis, tandis que les actions courent tous les risques. Et ce n'est pas après ce qui vient de se passer qu'ils seront faciles à convertir à l'opinion inverse.

Ces actions, il est vrai, seront privilégiées, d'après le plan de M. Brault. Le privilège ne vaut pas une bonne garantie. Et quelle garantie offre-t-on ? L'actif de la banque est nul, M. Brault pose ce fait comme base de son projet ; donc, aucune garantie de ce côté. La seule garantie visible, serait la somme de \$300,000 souscrite par les directeurs et les actionnaires nouveaux. Mais cette somme ne pourrait tout au plus, garantir que les dividendes ; quoique privilégiés, les déposants devenus actionnaires n'en seraient pas moins des commanditaires et, à ce titre, n'auraient pas de recours sur la mise des autres actionnaires.

Mais ce qui frappe surtout, dans cette partie du projet, c'est l'idée de garder en caisse le reste des dépôts, pour garantir le paiement des dettes de la banque. « Les déposants sont ceux qui obtiendront ce privilège (de souscrire les actions privilégiées) dit M. Brault, jusqu'à concurrence, à leur gré, de 20, 30, 40 ou 50 p.c. de leurs dépôts actuels, la différence de leurs dépôts restant immobilisée dans la banque pour garantir le paiement des dettes de la banque. Ainsi, on demanderait aux déposants de convertir 25 p.c., disons, de leur créance en actions privilégiées, ce qui, pour \$500,000 d'actions, représenterait \$2,000,000 de dépôts. La banque reconstituée garderait, ces \$2,000,000, savoir, \$500,000 comme représentant les actions souscrites, et les \$750,000 restant à titre de dépôt, pour garantir le paiement des autres déposants.

La combinaison est ingénieuse ; on n'aurait ainsi que \$2,000,000 à rembourser aux déposants et l'on pourrait marcher avec \$2,000,000 de fonds disponibles, sans compter la circulation. C'est la solution du problème que se posent tous les hommes d'affaires qui ont plus de dettes que de capital ; la transfor-

mation du passif en actif. Rien ne saurait être mieux accueilli par les débiteurs ; mais il est généralement assez difficile d'obtenir le consentement des créanciers.

Toutefois, nous ne voulons point prétendre que la réalisation de ce projet soit une impossibilité absolue. Cela dépendrait probablement beaucoup de ceux qui donneraient l'élan, qui patronneraient le mouvement, et cela dépendrait beaucoup aussi de ceux qui seraient désignés pour former le nouveau bureau de direction. A ce point de vue, il serait nécessaire, dès le début, de s'entendre sur l'organisation future de la banque, savoir si l'on resterait sous l'ancienne charte ou si l'on se mettrait sous la juridiction de la loi des banques.

Un comité a été nommé pour étudier ce projet ; nous souhaitons qu'il réussisse à le rendre praticable et à en assurer l'exécution. Mais nous ne l'espérons pas beaucoup.

## L'INDUSTRIE DE LA REPUBLIQUE ARGENTINE EN 1894.

D'un rapport de la légation suisse à Buenos-Ayres, il résulte que les fabriques de conserves et de bouillons de viande ont employé, l'an dernier, 636,000 têtes de bétail. Ce chiffre ne représente qu'une faible partie des animaux de race bovine abattus ou morts par suite de la sécheresse dans cet immense pays. En effet, la République Argentine a exporté en 1894, plus de 5,000,000 de cuirs de bœufs ou de vaches secs et salés, dont la valeur est estimée à \$10,400,000 environ ; cette année le prix d'estimation en eût été doublé ou même triplé. Bien près d'un million de cuir seront demeurés dans le pays pour les besoins des industries indigènes.

Les graserias ou boucheries de juments ont beaucoup travaillé l'an dernier. L'exportation des cuirs de juments que l'on utilise peu sur place a presque doublé et a dépassé le chiffre de 500,000.

Les fabriques de viandes frigorifiques ont de même augmenté considérablement leurs opérations. Elles ont exporté 36,500 tonnes de moutons congelés, contre 25,000 tonnes en 1893. Le principal destinataire de cette marchandise reste l'Angleterre.

Les industries laitières, la fabrication du beurre et du fromage prennent une extension considérable. Dans un rayon d'une vingtaine de lieues de la capitale, il n'y a pas une localité, si petite soit-

elle, qui n'ait sa laiterie. Il y a même actuellement surabondance de lait. Aussi les prix s'en ressentent-ils. Le bidon de 3 gallons d'excellent lait se vend ici à une moyenne de 18 à 24c la livre de beurre frais (en gros), de 13 à 15c. Ce sont là des prix inconnus en Suisse.

L'exportation du beurre commence à se faire sur une grande échelle, non seulement au Paraguay et au Brésil, mais en Angleterre. La Suisse elle-même en reçoit ; quant au fromage, il n'est pas encore article d'exportation et, au dire de Suisses bien en mesure d'apprécier la chose, il le deviendra plus difficilement. Il serait, en effet, presque impossible de fabriquer certaines espèces de fromages—notamment le gruyère—avec le lait de ce pays, trop âpre et trop dur. Cela explique pourquoi les fromages suisses de première qualité continueront à trouver un bon débouché dans la République Argentine, malgré le développement de ses industries laitières.

L'industrie de la meunerie traverse une crise. Les premiers qui établirent des moulins dans ce pays, il n'y a guère qu'une vingtaine d'années de cela, ayant réalisé d'énormes bénéfices, tout le monde voulût être meunier. Les moulins surgirent de terre comme les champignons au printemps après une pluie chaude. Aujourd'hui, la République Argentine en compte plus de 400, parmi lesquels 276 sont des établissements de premier ordre. Ensemble, en travaillant 330 jours par an, ils peuvent réduire en farine près de 2,000,000 de tonnes de blé, c'est-à-dire au moins les 3/5 de plus que ne nécessite le pays. L'écoulement au dehors n'ayant pas été trouvé pour cette surproduction, il a bien fallu réduire la fabrication. Et voilà pourquoi la plupart de ces moulins ne fabriquent qu'environ le 40 pour cent de ce qu'ils pourraient produire.

Il est compréhensible que, dans ces circonstances, les meuniers argentins cherchent à se créer des débouchés. La Bolivie, le Paraguay (où ils ont, du reste, une forte concurrence) et même le Brésil ne leur suffisent plus. Au Brésil, depuis le 1er janvier dernier, ils pourront lutter contre les Américains du Nord, le traité de commerce américo-brésilien, qui assurait de si grands avantages aux importateurs Yankees étant échu à cette date. Mais ils aspirent à autre chose, ils désirent exporter leurs farines en Europe sur une grande échelle et ils comptent

dans ce but, sur le concours du gouvernement. Or cela ne pourra guère se faire que par le moyen de traités ou d'arrangements commerciaux, et ce ne sera pas chose facile.

La fabrication du papier se développe ; une grande fabrique qui sera, affirme-t-on, admirablement outillée est en voie de construction près de Rosario, sur le Rio Carcarana. Une autre s'est établie dans la province de Corrientes, où elle a obtenu le monopole de la fabrication et une subvention du Gouvernement.

La légation avait déjà indiqué le développement extraordinaire pris par la fabrication des tissus et de la bonneterie de laine et du coton. On en jugera par le fait qu'une seule de ces fabriques, à la tête de laquelle se trouve un Suisse, peut produire journalièrement 2,000 douzaines de paires de bas et 300 douzaines de chemisettes. La production de tissus de cotons purs et mélangés est tout aussi importante. L'article indigène, moins bon mais meilleur marché que l'article importé, domine, en bonneterie surtout, presque complètement le marché.

Les tentatives pour fonder une filature de coton par action ont échoué.

Les filatures et tissages de laine prennent une extension toute naturelle, étant donné qu'elles ont la matière première sous la main.

Quant aux fabriques de sacs et de toiles d'emballage, elles sont littéralement sur les dents, les besoins de l'agriculture et du commerce dépassant ce qu'elles peuvent fournir. On calcule qu'il faudra près de 60 millions de sacs pour l'expédition des dernières récoltes, y compris l'énorme stock de maïs restant encore dans le pays.

### INSPECTION DE COMPTABILITE

Maintenant que les affaires de la banque du Peuple ont pris une tournure décisive et qu'il n'y a plus à redouter de provoquer des complications plus fâcheuses, on nous permettra de dire franchement notre façon de penser sur la faute grave qui a perdu la banque.

M. Jacques Grenier l'a avoué naïvement, les directeurs de la banque avaient tellement confiance en leur caissier et ils étaient si certains que tout était en ordre et en règle dans la comptabilité du bureau principal et des succursales de Montréal, qu'ils n'ont jamais cru qu'il était de la moindre utilité de faire faire une inspection de cette comptabilité. Et cependant, l'ins-

pection la plus superficielle, faite par un homme compétent comme l'est sans doute M. Gagnon, eût révélé toute l'histoire de ces avances à découvert, que les directeurs ignoraient.

Ils ne peuvent prétendre que l'examen fait par les auditeurs leur suffisait. Cet examen se faisait en quelques courtes heures, et à date fixe, sous l'intelligente direction de M. le caissier, qui ne montrait que les livres où il n'y avait rien à voir. Ils savaient, aussi pertinemment que possible, que cet examen ne pouvait rien signifier ; que c'était une simple formalité exigée par la charte, pour donner une sorte de satisfaction aux actionnaires, qui n'avaient rien à voir à la direction de l'administration de la banque.

Il existait cependant un inspecteur comptable, employé des directeurs, et par conséquent sous leur autorité ; il s'est permis de demander à faire l'inspection du bureau principal et on lui a répondu que cela ne le regardait pas.

La leçon qui se dégage nettement de ces faits, c'est qu'il est toujours utile de faire faire l'inspection, ou l'audition, comme on dit au Canada, de la comptabilité d'une institution, si grande que soit la confiance inspirée par le comptable en chef ou le haut fonctionnaire responsable de cette comptabilité ; et ensuite, que cette audition soit faite par un expert, dont la situation soit indépendante du bureau de direction.

Lors de la refonte de la loi des banques, le gouvernement fédéral avait mis dans son premier projet un article qui créait une inspection officielle par des fonctionnaires du gouvernement. Les banques se sont opposées de toutes leurs forces à cet article, qui eût donné au gouvernement une sorte de contrôle sur leur administration et qui aurait pu donner lieu à des abus. Elles ont réussi et cet article n'a pas été repris dans le projet définitif, devenu loi le 1er juillet 1892.

Mais si les banques se refusent, et avec raison, apparemment, à laisser le gouvernement mettre le nez dans leurs affaires, elles ne sauraient nier à leurs actionnaires, c'est-à-dire à leurs propriétaires, le droit de faire vérifier, par un officier indépendant, l'administration que les directeurs font de leurs capitaux. Nous voulons parler d'une vérification sérieuse, efficace, et non de celle que l'on peut demander à titre à peu près gratuit, à deux ou trois hommes d'affaires dont tout le travail se réduit forcément à vérifier

des additions, des reports et à compter le numéraire en caisse.

Dans d'autre pays, notamment en Angleterre et en France, les actionnaires élisent, indépendamment des directeurs, des auditeurs sérieux, appelés *Auditors* à Londres et *Censeurs* à Paris, qui leur sont directement responsables et responsables civilement, c'est-à-dire qu'ils sont tenus de rembourser les pertes provenant de leur négligence. Ces auditeurs ou censeurs ont un droit absolu de contrôle sur l'administration de la compagnie ; ils peuvent interdire certains paiements, exiger certaines réformes et, en cas de résistance de la part des directeurs, convoquer les actionnaires en assemblée pour les faire juges entre eux et le conseil d'administration. Si ce dernier a la direction exclusive des affaires de la compagnie, les auditeurs ont le contrôle de toutes les opérations de caisse et sont responsables de toute la comptabilité.

On conçoit quelle sécurité pour les actionnaires canadiens serait la nomination d'auditeurs ainsi constitués en autorité, dans les compagnies, banques, assurances, etc., où ils ont placé leurs capitaux. Mais on nous dira qu'il serait peut-être difficile de trouver parmi les actionnaires deux ou trois hommes compétents, experts en comptabilité, qui voulussent accepter les fonctions et les responsabilités de censeurs. Nous croyons nous-même que, pour notre pays, il vaudrait mieux choisir en dehors des actionnaires au besoin, un ou deux experts comptables, pour les charger de ce service. Un règlement intérieur suffirait pour créer la charge, en spécifier les fonctions et les responsabilités et y attacher des appointements convenables. La nomination serait faite par les actionnaires réunis en assemblée générale annuelle, à laquelle assemblée l'auditeur ou comptable ferait son rapport annuel. Sans être tenu de suivre jour par jour les opérations de la compagnie, l'auditeur devrait faire une inspection hebdomadaire, ou, tout au moins, bi mensuelle ; et transmettre de temps à autre ses observations au bureau de direction.

Tous ceux qui suivent d'un peu près l'administration de nos compagnies à fonds social savent qu'il en est plusieurs où la nécessité d'une inspection efficace et indépendante se fait vivement sentir. Nous dirons plus, il y a un bon nombre de maisons de commerce où l'inspection sérieuse, faite à l'improviste, par un comptable, rendrait service aux pro-

priétaires. L'honnêteté du comptable de la maison ne peut pas en être moindre pour être entourée de ces précautions, et il est parmi les caissiers et les comptables, des vertus qui ont besoin d'être surveillées de près pour rester intactes.

C'est donc autant pour les compagnies commerciales et industrielles que pour les banques, que nous demandons la vérification plus rationnelle, plus sérieuse et plus indépendante des livres et de la caisse.

### LA VACHE CANADIENNE

Le Canada a été colonisé par les Français *qui y envoyèrent du bétail, dès avant 1660*. (Ernest Gagnon, causerie). Ces importations se renouvelèrent fréquemment jusqu'à la cession de la colonie aux Anglais.

La ressemblance de notre petite vache canadienne avec la vache bretonne, nous autorise à croire que c'est de la Bretagne que nous vinrent nos bestiaux. En tout cas, il est impossible qu'il nous soit venu, durant cette période, d'autre bétail que celui qui nous était envoyé par les Français. Pendant près d'un siècle et demi non seulement nos bestiaux conservent toute leur pureté de sang mais, de plus, la consanguinité fut évidemment beaucoup pratiquée, et les caractères de la race devinrent de plus en plus fixes.

Arrive la cession ; durant assez longtemps le pays s'occupe plutôt de politique que d'agriculture ; les personnages dirigeants de la nation sont retournés en France ; le peuple (le soldat-laboureur) seul reste avec le clergé, lequel est plus versé dans la direction des âmes, que dans celle de l'agriculture et de l'élevage des animaux. Il est donc raisonnable de penser, (considérant aussi les moyens limités, de tous les colons), que ce n'est pas, chez nos compatriotes que sont allés les quelques têtes de bétail étranger importé durant les 50 premières années du régime nouveau. M. Rodden, le président de la Société des éleveurs d'Ayrshires, nous informe, en effet, que ce sont les gouverneurs, les marchands, les armateurs, les cultivateurs (anglais probablement) qui les achètent des capitaines de navires qui, de temps en temps, en amènent (*for the use of passengers on the voyage*) pour l'utilité des passagers durant la traversée.

Ces importations de bétail étranger ont été peu nombreuses et peu considérables jusqu'en 1800. Depuis 1800 jusqu'à 1850, elles se répètent

plus fréquemment, mais au seul profit des Anglais et de quelques riches Canadiens-français.

D'ailleurs, l'agriculture est affreusement négligée, la routine est reine et maîtresse, l'apathie est pire qu'elle n'a jamais été, le cultivateur canadien français voit avec plaisir ces quelques représentants des races bovines étrangères, il les admire, mais il n'en achète pas.

Pendant ce temps-là, notre bétail canadien reste pur de tout alliage, au grand désespoir des soi-disant hommes de progrès, qui ont fait l'acquisition d'animaux étrangers.

De 1850 à 1884, la Chambre d'Agriculture, qui est composée d'Anglais et de Canadiens riches et bien intentionnés, mais peu renseignés sur le sujet, fait des efforts considérables pour répandre les Ayrshires et les Durhams. Il faut dire que tous les membres de cette chambre sont des éleveurs de l'une ou l'autre de ces races de bestiaux, et qu'en travaillant à leur dissémination ils travaillaient pour leurs propres intérêts. Mais j'admets volontiers que tous étaient sincères, et croyaient qu'en agissant ainsi ils travaillaient dans l'intérêt du pays. Heureusement que les choses n'étaient pas prêtes pour faire accepter ces idées de progrès. Il aurait fallu commencer par améliorer la culture, augmenter les rendements, cultiver les fourrages verts et les racines fourragères, et ensuite on aurait pu présenter le bétail étranger avec des chances de le voir adopter d'une manière générale.

Pendant ce temps-là le cultivateur canadien reste apathique, routinier, néglige ses animaux, cultive exclusivement des graminées, et garde, grâce à ce concours de circonstances, son bétail dans toute sa pureté de sang.

Les races étrangères ont pris racine dans les environs des villes, dans les Cantons de l'Est, chez les Anglais, chez beaucoup de communautés, dans les écoles d'agriculture, chez un certain nombre de Canadiens de progrès ; mais la masse des cultivateurs a gardé son bétail canadien.

Pourtant le Conseil d'Agriculture, qui, après 1887, avait remplacé la Chambre du même nom, faisait des efforts inouïs pour lui substituer les Ayrshires et les Durhams. Il alla jusqu'à décréter qu'il n'y avait plus de bétail canadien et qu'on ne donnerait de prix aux expositions qu'aux bestiaux de pure race (lisez Ayrshires et Durhams). Il enseignait cette doctrine avec une telle persistance que, chose curieuse, elle



fini par être acceptée comme une vérité incontestable. A tel point que le bétail canadien était considéré comme détruit et que, en 1882 ou 1883, ce même Conseil nommait une commission chargée d'aller visiter l'île aux Coudres, pour voir s'il n'y restait pas encore quelques animaux de cette race.

Disparue en 1882, cette race d'animaux qui, durant 150 ans, (régime français) est forcément restée isolée de tout contact avec d'autre sang; qui, durant ce long espace, a été soumise à la consanguinité; qui a été dans des conditions absolument analogues à celles dans lesquelles la race jersey a dû sa renommée universelle de race la plus pure du monde; disparue cette race, alors que la guerre, la politique, le manque d'instruction agricole, la routine, la défiance des nationaux, tout enfin, durant les 90 ou 100 premières années du régime anglais, contribuait à la conserver pure, au moins chez les 99/100 de la population; disparue, cette race qui restait, durant encore 50 ans, la seule à la portée du cultivateur. Oui, elle était disparue; il n'en restait plus nulle part, pas même à l'île-aux-Coudres. La nouvelle de sa disparition entière, absolue, fut annoncée officiellement à tout le pays par le Conseil d'Agriculture. Quand on songe à cela, maintenant, on crève de rire, et celui qui écrirait ces choses dans 20 ans d'ici, passerait pour un fou ou un fumiste.

J'ai sous les yeux un discours de M. Rodden, que j'ai cité plus haut, prononcé en 1883. Parlant du bétail canadien, ce monsieur s'exprime ainsi: "De 1630 à 1650, les messieurs du clergé, et d'autres personnes importèrent du bétail laitier, que l'on appelle le bétail canadien, dont il reste peu (s'il en reste) de sujets de pur sang." Ceci se passait il y a 12 ans.

#### RÉHABILITATION

L'œuvre de réhabilitation du bétail canadien date de 1879, alors que M. E. A. Barnard publia dans le *Journal d'Agriculture* un article en sa faveur, lequel n'eut pas grand écho. En 1881 je lui consacrai un chapitre de mon livre "Traité de l'élevage et des maladies des bestiaux". Jusqu'en 1883 il n'y eut pas de travail suivi. Je ne crois pas me tromper en disant que cette œuvre de réhabilitation a pris une forme pratique à la convention de la Société d'industrie laitière de 1883, et que ce fut la conférence que j'y fis qui donna l'élan. Après avoir énuméré les qualités du bétail cana-

dien, je suggérai d'organiser un concours de rendement et l'établissement d'un livre de généalogie. Les deux suggestions furent adoptées; et la première fut mise en pratique la même année. A partir de cette année nous sommes quatre qui travaillons chacun de notre côté et dans la mesure de nos forces au progrès de l'idée: MM. Barnard, Lesage, Chapais et moi-même. Nous sommes très efficacement aidés par la Société d'Industrie Laitière.

Les concours de rendement se répétèrent en 1884 et en 1885, et contribuent beaucoup à détruire les préjugés qui existent au sujet de la vache canadienne.

En février 1885, la Société d'Industrie Laitière tenait sa convention annuelle dans le Palais Législatif à Québec. J'y fis une nouvelle conférence dans laquelle je demandais de nouveau l'établissement d'un livre de généalogie pour cette race. L'hon. Dr J. J. Ross, alors premier ministre qui était présent, comprit l'importance de la chose, fit amender la loi d'agriculture à la session suivante, de manière à permettre au Conseil d'Agriculture de mettre le projet à exécution.

Les partisans de l'œuvre augmentent en nombre et sont appuyés par le gouvernement, le Conseil d'Agriculture la Société d'Industrie Laitière. M. J. I. Tarte, qui était alors au Conseil d'Agriculture, nous aida de tout son pouvoir à faire ouvrir le livre de généalogie.

Finalement en décembre 1886 ce livre fut ouvert et confié à une commission composée de MM. Lesage, Tarte, Casavant, membres du Conseil, Barnard et J. A. Couture.

A partir de ce temps le travail de réhabilitation se fait d'une manière systématique, mais lentement, si lentement, que, pendant 3 ou 4 ans, beaucoup de nos amis craignent qu'il n'aboutisse à rien de pratique. Le fait est que c'est au milieu de difficultés sans nombre, d'obstacles inouïs, que nous procédions.

Les deux plus grandes difficultés qu'il y eut à surmonter furent: l'exclusion des bestiaux canadiens aux expositions de comtés et provinciales; l'apathie de nos gens, les moqueries et les quolibets auxquels étaient en butte ceux qui osaient former des troupeaux de bétail canadien ou même en faire enregistrer.

La Commission fait disparaître le premier obstacle en obtenant qu'il y aurait obligatoirement une classe pour ces animaux à toutes les expositions. Quant au deuxième, il

n'est pas encore disparu, mais il le sera bientôt.

Il y avait un troisième obstacle au progrès de notre œuvre, c'est le fait que les Ayrshires plaisent davantage étant de plus grande taille, étant toujours mieux soignés, par conséquent plus gros et plus beaux; tandis que ce pauvre bétail canadien, nourri durant 8 mois de l'année à la paille depuis bientôt près de 250 ans, n'était (il l'est encore à bien des places) monstrable qu'en juillet, et encore... J'admets qu'il fallait avoir une confiance illimitée, aveugle en ceux qui le proclamaient l'égal, au moins, de l'Ayrshire, pour se décider à remplacer ceux-ci par ceux-là.

Cela arriva pourtant, et plus tôt que nous ne l'espérions. Ce furent d'abord M. S. N. Blackwood, de West Shefford, (un Ecossais), qui remplaça le premier ses Ayrshires et ses Durhams par des vaches canadiennes; puis M. Guy Carr, un autre Ecossais, de Compton, puis M. Arsènes Denis, M. Alfred Roch, tous deux de St Norbert (Berthier), puis l'abbé F. P. Côté, de St Valérien de Shefford, puis M. Bourassa, de Montebello, puis d'autres et d'autres encore.

Enfin, MM. Denis et Roch exhibent leurs troupeaux à Montréal. C'était un coup d'audace qui nous valait 10 ans de travail suivi. Les étrangers, non préjugés, qui voient ces animaux pour la première fois, sont forcés d'admettre qu'ils ont l'uniformité de type des races pures, et qu'ils paraissent être bons laitiers. Les troupeaux deviennent de plus en plus nombreux; la race bonne canadienne est définitivement adoptée dans Kamouraska, l'Islet, Montcalm, dans une partie de Berthier et Maskinongé, dans St-Maurice, etc., etc., etc. De partout nous viennent des demandes d'inspections en vue de l'enregistrement.

Le premier troupeau de bétail canadien exporté en Ontario fut acheté en 1883, par M. Attril, pour son établissement de Gooderich. En 1892, M. W. Harrison, de Cannington, en achète un char; en 1893 MM. Gibson et Walker, de Ilderton s'en achètent un troupeau.

En 1892, M. J.-C. Chapais en achète pour le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse; En 1893, il en expédie à l'île du Prince-Édouard et en Manitoba. Tous ces acheteurs nous font de la réclame; car, comme on peut bien le penser, ils nourrissent notre bétail comme ils nourrissent leurs gros animaux, et les résultats sont prodigieux.

Nous avons donc raison d'être satisfaits de la marche des choses, et nous espérons que, dans un avenir plus ou moins éloigné, notre vache canadienne pénétrerait aux Etats-Unis.

Cela est arrivé beaucoup plus vite que nous le pensions, car, en mars dernier, M. C. E. Calburn, de Portlandville, N. Y., achetait de M. Carr 9 têtes de bétail canadien.

Il était alors bien permis de penser que ce bétail était ressuscité. Pourtant, il n'y a que 12 ans qu'on le proclamait anéanti.

(A suivre)

## LES GRANDS ETABLISSEMENTS DE COMMERCE A LONDRES ET A PARIS

Le magasin du Bon Marché, à Paris, fait pour 150 000,000 de francs (\$30,000,000) d'affaires par année. Cet établissement est un véritable modèle du genre. Il est remarquable, surtout, par la loyauté de ses employés et l'attachement qu'ils lui portent. C'est peut-être le secret de son immense succès. Le Bon Marché est une famille dont tous les employés sont les membres. Tous sont nourris dans l'établissement et les célibataires y ont leur chambre à coucher, de sorte que tout ce qui les intéresse est dans le magasin. Tous doivent être rentrés à dix heures, à moins d'avoir obtenu la permission de minuit; mais, à minuit, les permissionnaires doivent être tous rentrés et les portes se ferment. Il y a des règlements qui gouvernent les employés en dehors des heures d'affaires, comme lorsqu'ils sont au magasin. Il serait certainement impossible de songer à établir des règlements semblables en Amérique, où l'on crierait à l'esclavage. Mais il y a des compensations. Personne n'est congédié sans de bonnes raisons; une bonne conduite avec un travail consciencieux assurent une position pour la vie. Les grèves y sont inconnues; tous les différends sont réglés par arbitrage dans un esprit de conciliation mutuelle. Les vieux employés ont droit à une pension de retraite.

Un détail: toutes les ventes se font au comptant et toutes les marchandises doivent être payées à la livraison.

Le plus grand établissement de Londres est celui de Whitely. C'est un bazar universel. Il n'y a rien qu'on ne puisse y trouver. Un riche étranger avait parié un jour que Whitely ne pourrait pas fournir tout ce qu'on lui commanderait. Le pari fut accepté. L'étranger donna

la commande suivante. "Envoyez-moi un éléphant, à mon hôtel, avant ce soir". Il y avait alors un cirque donnant des représentations à Londres; Whitely y acheta un éléphant et le fit livrer dans le délai fixé.

Il possède une ferme immense, une laiterie qui fournit le beurre et le fromage qu'il vend à ses clients, une fabrique de confitures et de gelées. Il a des abattoirs; il exploite plusieurs lignes d'omnibus et il est lancé dans une douzaine d'autres entreprises qui, toutes, convergent vers son magasin et alimentent son commerce de détail.

Il fait une spécialité de fournir et de meubler des maisons sur commande. Le client lui dit tout simplement dans quelle localité il voudrait demeurer et de quelle somme il veut disposer. Whitely achète la maison, la meuble, la monte jusqu'à garnir le cellier et l'office, et présente son compte. On prétend que, avec les facilités qu'il possède pour tout acheter à bon marché, il peut faire tout cela à un prix beaucoup moins élevé que ne paierait le client, s'il achetait et meublait lui-même sa maison avec la plus stricte économie.

## LES LICENCES

Dans notre dernier numéro, nous avons rappelé aux épiciers de Montréal et de Québec, que leur demande de licence doit être remise au bureau des commissaires le 20 janvier. Nous avons fait erreur en mentionnant les épiciers de Québec. Les épiciers de Montréal sont seuls obligés de produire leurs certificats et demande de licence le ou avant le 20 janvier de chaque année. (Art. 836b S. R. Q.; 57 Vic. chap. 13; sec. 4).

## COMPTES-RENDUS

### ASSOCIATION DU BEURRE ET DU FROMAGE

L'assemblée annuelle de l'association du beurre et du fromage a eu lieu jeudi après-midi, au "Board of Trade." M. Wm Nivin, président, occupait le fauteuil. Etaient présents: M. M. A. W. Grant, John McKergow, J. A. Vaillancourt, H. A. Hodgson, Frank Duckett, A. C. Wieland, A. J. Brice, P. W. McLagan, J. J. Kirkpatrick, A. Hodgson, D. S. Hislop et George Hodge. Le secrétaire donne lecture du rapport des opérations de l'an dernier. Ce rapport est adopté, et sera imprimé avec le rapport annuel du Board of Trade. Les élections des officiers pour l'année prochaine donnent le résultat suivant: Président, M. A. W. Grant; vice-président, J. A. Vaillancourt; trésorier, M. Frank Duckett; comité exécutif, M. M. P. W. McLagan, J. J. Kirkpatrick, A. C. Wieland et D. S. Hislop; comité d'arbitrage, M. M. John McKergow, W. T. Ware, A. Hodgson, Geo. Hodge et Chas. Langlois.

Un comité de transportation composé de onze membres de l'association a été nommé. Un vote de remerciements a été pris en faveur du président sortant de charge. M. A. D. McGillis a été élu membre de l'association.

### ASSEMBLÉE DES DÉPOSANTS DE LA BANQUE DU PEUPLE

Vendredi, le 17 janvier à 10 heures du matin, a eu lieu l'assemblée des déposants de la Banque du Peuple. Environ trois cents personnes étaient présentes. Outre les directeurs, nous avons remarqué MM. lieutenant-col. Prévost, sergent Bouchard, J. X. Perreault, Jos Lanouette, H. A. A. Brault, M. l'abbé Adam, Dr Edmond Desjardins, Chs. Beauchamp, Pierre Turcotte, L. Gosse-In, Jos Lanthier, Nap. Caron, M. F. Sheridan, Geo. Brush, Julien Chabot, Jos David, J. J. Fite Gibbon, E. Méthot, V. W. Larue, représentant de Québec, Jos Payette, Hon. Gilman, S. W. Smith, A. F. Craig, S. Brûdeur, Ant. Décar, H. Millette, ex-échevin Lamarche, Olivier Dufresne, échevin Préfontaine, échevin Savignac, Alphonse Turcotte, J. F. Doran, col. Crawford, A. S. Kent, C. A. Geoffrin L. Trottier, J. O. Labrecque, J. O. Dupuis, Art. Boyer, échevin Renville, J. Lamothe, A. Gaguon, E. A. Gagné, capt. Thibaudeau, détective Trempe, Mme Meunier et plusieurs autres.

Il est proposé par le docteur Desjardins, secondé par V. W. Larue, que le lieutenant-colonel Prévost soit nommé président de cette assemblée. M. H. A. A. Brault est nommé secrétaire.

Le président explique alors le but de l'assemblée.

Les déposants, a dit le col. Prévost, ont droit d'être représentés dans le bureau de direction. Leurs intérêts représentent un montant de \$4,000,000, pendant que ceux des actionnaires dépassent à peine \$1,000,000. Ces derniers, dans une assemblée récente, ont nommé un représentant, nous avons le droit d'en faire autant. Peut-être devrions-nous en nommer deux. Ce sera à vous, messieurs, de juger ce que nous aurons de mieux à faire.

M. Larue, représentant, avec M. Méthot, les déposants de la Banque du Peuple, à Québec, se lève alors, et lit la résolution que ces derniers ont passée à Québec.

Cette résolution comporte que MM. Larue et Méthot sont nommés pour représenter les déposants de Québec à l'assemblée, à Montréal; que les déposants de Québec suggèrent que deux représentants ou délégués soient nommés pour représenter les déposants en général auprès des directeurs, et qu'un de ces délégués soit un homme de Québec, pour représenter les déposants de Québec en particulier; que les directeurs, conjointement avec les délégués, soient tenus de faire un rapport tous les mois aux déposants, sur les affaires de la banque; qu'une autre avance de 25 p.c., soit accordée aux déposants, puisqu'il y a les fonds nécessaires; que les directeurs se tiennent personnellement responsables, par acte notarié, de la somme de \$200,000; et que le délégué qui doit représenter les intérêts de Québec, soit l'hon. L. P. Pelletier. Les déposants de Québec ont pour environ \$1,000,000 de dépôts, et cette somme est assez considérable pour que nous ayons notre représentant.

M. Monk, avocat, propose en amendement, secondé par M. A. Boyer, que la résolution de M. Larue, soit limitée

à l'article qui a rapport à la délégation. Les messieurs de Québec veulent avoir un représentant, c'est leur droit. Nommons alors deux représentants. Que l'hon. L. P. Pelletier soit l'un d'eux, mais que pour représenter nos intérêts, à nous, M. Kent soit l'autre.

M. Kent est un homme compétent ; il connaît parfaitement les affaires de la Banque du Peuple et y a des intérêts considérables. Mais, dit-il, si j'ai un conseil à donner aux représentants de Québec, c'est de nommer quelqu'un d'ici pour les représenter, car, il faudrait que ce représentant soit constamment ici pour tout surveiller. et il pourra le faire difficilement s'il demeure à Québec.

M. l'échevin Rainville parle dans le même sens, et fait la motion suivante :

Que MM. Pelletier et Kent soient nommés pour représenter les intérêts des déposants dans la liquidation des affaires de la banque, avec pouvoir, 1<sup>o</sup> d'agir conjointement avec les directeurs et les représentants des actionnaires et des créanciers et de voir au meilleur mode de réaliser l'actif et de payer les dettes de la banque ; 2<sup>o</sup> d'obtenir de qui de droit toutes les garanties requises pour la protection des droits des déposants, lesquelles ne devront pas être moindres que \$200,000, tel que promis et de voir à ce que les garanties qui existent actuellement soient conservées ; 3<sup>o</sup> de réunir les déposants chaque fois qu'ils le jugeront convenable, pour la protection de leurs droits et de leurs intérêts.

Cette motion, renfermant celle de M. Monk, qui, d'ailleurs n'a pas été mise par écrit, est acceptée.

M. l'abbé Adam, proposa ensuite, secondé par M. J. O. Dupuis, que cette assemblée fasse le choix et nomme deux délégués, qui devront se joindre aux directeurs et travailler aux intérêts des déposants.

L'honorable M. Gilman, conseiller législatif, dit que cette motion est injuste pour les actionnaires. Quand les actionnaires de la banque ont eu leur assemblée, il y avait alors autant de monde qu'il y en a aujourd'hui, leurs intérêts sont aussi importants que ceux des déposants, et cependant, ils n'ont nommé qu'un seul délégué, M. Crawford. Serait-il juste et raisonnable, que cette assemblée de déposants nomme deux délégués ? (Oris de oui, oui.) Non, messieurs, et je prétends qu'un seul suffit, et que nous n'avons pas le droit d'en nommer deux.

Après discussion, la motion de M. Adam est remportée.

M. C. A. Geoffrion croit devoir expliquer ce que la banque a fait et pourquoi la banque a avancé des fonds à certains déposants. La banque, dit-il, n'a pas remboursé à certains déposants plus que leur 25 pour cent, mais, à ceux qui avaient un besoin pressant d'argent, elle a prêté de l'argent à 7 pour cent d'intérêt. De sorte qu'au lieu d'avoir \$1,500,000 ne rapportant qu'un intérêt de 3 p.c. dans les autres banques, elle se trouve, réellement, à gagner un intérêt de 4 pour cent de plus.

Cette déclaration a paru satisfaire tout le monde. La plupart ignorait comment cette transaction avait eu lieu.

L'ex-échevin Lamarche, appuyé par M. Trottier, proposa que l'échevin Savignac soit nommé comme représentant les intérêts des déposants de Montréal.

M. Gilman propose en sous-amende-

ment, secondé par M. Stevenson, que MM. Kent et Pelletier soient nommés.

M. J. X. Perrault s'oppose à cette motion. Il veut que chaque délégué soit nommé séparément. De plus, dit-il, il s'oppose à la nomination de M. Kent. Celui-ci est un syndic officiel, un liquidateur par profession, par conséquent, nous ne voulons pas mener la banque en banqueroute. Tout en reconnaissant l'habileté et l'honnêteté de M. Kent, ce n'est pas l'homme qu'il nous faut. Il propose donc, secondé par M. Adam, que l'hon. L. P. Pelletier soit d'abord nommé pour représenter les déposants de Québec.

Cette proposition est acceptée. M. Kent est ensuite mis en nomination par MM. Gilman et Stevenson, mais MM. Perrault, Adam et Crawford s'y opposent. La discussion s'engage, les voix montent, et finalement l'amendement est perdu.

Une motion allait être mise aux voix, nommant l'échevin Savignac, quand M. Brunet, secondé par M. St-Aubain, propose que M. Arthur Boyer soit nommé.

Cet amendement est remporté par la majorité. Les deux délégués sont par conséquent l'hon. L. P. Pelletier et l'hon. A. Boyer.

Les suggestions de M. Larue, pour les déposants de Québec sont adoptées après quelques modifications.

L'échevin Savignac attire l'attention de l'assemblée sur un plan de M. Brault que "La Presse" a publié il y a quelques jours. Ce plan, qui paraît plein de justice, devrait être étudié et considéré par un comité spécial, et s'il est trouvé convenable, devrait être accepté. Les messieurs suivants sont nommés pour étudier le plan. MM. Brault, Geoffrion, Savignac, Gillman, Larue, Boyer, Pelletier, Crawford et les directeurs.

Des remerciements sont votés pour les journaux qui ont travaillé aux intérêts des déposants depuis la fermeture de la banque. La séance est levée.

#### CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

Réunion hebdomadaire du conseil tenue vendredi le 17 janvier.

Présents : MM. H. Laporte, président, au fauteuil ; Jos. Contant, Chas Desmarcay, L. E. Morin père, Jos. Haynes C. P. Chagnon, O. Faucher, Alph. Racine, L. E. Morin fils, J. X. Perrault, J. B. A. Lanctôt, G. Boivin, C. H. Cattelli et Damase Parizeau.

Après lecture du procès-verbal, on exprime le désir de voir le comité chargé de l'étude du projet de canal de la Baie Georgienne faire son rapport au plus tôt.

M. Morin fils, président du comité, promet ce rapport pour la prochaine réunion du conseil.

M. Morin, père, représentant de la chambre à la commission du Havre, présente son rapport pour l'année 1895. Après lecture des conclusions de ce rapport, il est déclaré reçu, et il est ordonné qu'il sera imprimé avec le rapport de la chambre.

On demande les règlements imprimés. Le secrétaire répond qu'ils sont actuellement sous presse et seront distribués aux membres la semaine prochaine.

M. J. B. A. Lanctôt demande où en est la question du droit de la chambre de faire subir un examen aux candidats aux fonctions d'inspecteurs des peaux.

M. le secrétaire fait l'historique de la question et termine en disant que l'on attend la décision du ministère de la justice auquel elle a été déferée. On lui

donne instruction de la rappeler à l'attention des ministères de la justice et du commerce.

Lecture est faite d'une lettre du Board of Trade invitant les membres de la chambre à assister à une conférence que doit donner Sir Chas Tupper, dans la salle du Board of Trade, lundi, le 20 janvier, sur la question du tarif préférentiel entre l'Angleterre et ses colonies. L'invitation est acceptée.

#### ASSOCIATION DES EPICIERIS EN GROS.

A une réunion récente de l'Association des Epicieris en Gros de Montréal, il a été résolu de présenter M. Charles Chaput, de la maison L. Chaput fils & Cie, président de l'association, pour représenter l'association dans le conseil de la Chambre de Commerce (Board of Trade).

#### CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTREAL

La dernière réunion du conseil actuel de la Chambre de Commerce (Board of Trade) a eu lieu mardi, le 21 janvier.

Présents, MM. James A. Cantlie, président, au fauteuil ; John Torrance, John McKergow, Chas. F. Smith, Geo. Hague, John T. McBride, Geo. David, McFarlane, Ant. Nicoll, Wm. Nivin, James E. Rendell et David Robertson.

M. Geo. Hague, président du comité des affaires municipales, dit qu'il a assisté, jeudi dernier, en compagnie du président du conseil et des autres membres nommés à cet effet, à la réunion du comité du Parc Mont-Royal. Ils ont protesté contre la construction d'un tramway sur ce parc public. La compagnie des chars urbains est prête à abandonner le projet pourvu que la ville consente à ne pas accorder de franchise à d'autres compagnies. On sait ce qui s'est fait à ce propos à l'hôtel de ville.

L'assemblée annuelle aura lieu mardi prochain, on y procédera à l'élection des officiers et membres du conseil ; les règlements seront les mêmes que ceux de l'an dernier à l'exception toutefois que les votants seront tenus de voter pour les douze membres du conseil.

Ont été nommés scrutateurs pour les prochaines élections du conseil : MM. H. Bragg, C. B. Esdaile, Thomas Nicoll et R. E. Wight.

Les candidats suivants sont admis membres : H. H. Ransom, proposé par Archibald Birks ; D. Morgan Sexton, de la maison Molson et Sexton, proposé par Jas. A. Cantlie ; Jas. A. Gantlie, jr., de la "Lake of the Woods Milling Co." proposé par Wm. Stewart ; Jas. J. Riley, de la maison J. J. Riley and Son, proposé par Jas. A. Cantlie ; J. A. Greene, de la maison Greene, Son and Co., proposé par Alex. McFee.

M. John Torrance propose un vote de remerciements à M. Jas. A. Cantlie pour la manière habile dont il s'est acquitté de ses nombreux devoirs de président. M. David Robertson seconde la motion et dit qu'il le fait avec grand plaisir. M. Geo. Hague appuie aussi la motion et espère que M. Cantlie sera réélu. La proposition est adoptée.

M. Cantlie se lève ensuite et remercie l'assemblée des nombreuses marques de sympathie à son égard. Il adresse également à ses collègues des remerciements pour le concours dévoué qu'ils lui ont accordé, et qui ont contribué à lui rendre facile une tâche lourde et pénible à laquelle ses seules facultés n'auraient pu suffire. Il termine en priant ceux de ses collègues dont il aurait pu involontairement blesser les sentiments de ne pas lui en tenir rancune.



# EN RETARD

Si vous tardez, nos articles  
n'EMBEILLIRONT pas votre magasin.

Mais si vous voulez être CONVAINCU de leur valeur réelle,  
DEMANDEZ maintenant une simple caisse à votre fournisseur.  
NOTRE BUT est que vous fassiez quelque argent en 1896 avec les conserves.

## W. BOULTER & SONS

PICTON.

TORONTO.

DEMORESTVILLE.

### REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 23 Janvier 1895.

#### FINANCES.

Avec l'apaisement général des bruits de guerre, le taux du loyer de l'argent sur la place de Londres s'en revient vers les chiffres normaux. Aujourd'hui, les avances de 30 jours à 4 mois sont faites, sur le marché libre, à  $\frac{7}{8}$  ou  $\frac{1}{2}$  p. c. Pas de changement dans le taux de la Banque d'Angleterre : 2 p. c.

Les consolidés anglais font 107.11 au comptant et à terme. Le 3 p. c. français clôture à Paris à 102 fr. 02.

A New-York, les taux des prêts à demande s'humanisent ; ils sont de 3 à 4 p. c. Le papier de commerce de premier ordre est escompté aux taux de 6 à 7 p. c.

Sur notre place, les prêts à demande se font à 5 p. c. et les bons billets de clients sont escomptés par les banques aux taux de 6 à 7 p. c.

Le change sur Londres est plus facile. Les banques vendent leurs traites à 60

jours à une prime de  $9\frac{1}{2}$  à 10 et leurs traites à vue à une prime de  $10\frac{1}{2}$  à  $10\frac{1}{4}$ . Les transferts par le câble sont à  $10\frac{3}{4}$  de prime. Les traites à vue sur New-York font le pair.

Les francs valent 5.17 $\frac{1}{2}$  pour papier long et 5.15 $\frac{1}{2}$  pour papier court.

La bourse est, depuis une couple de jours, dans une mauvaise veine. Une série d'offres en baisse a produit de l'inquiétude parmi les boursiers et, quoique ces offres ne tiennent pas lorsqu'il se présente un acheteur sérieux, elles n'en ont pas moins l'effet de faire fléchir un peu les cours.

La Banque de Montréal s'est vendue 216 $\frac{1}{2}$ , 216 puis 215 $\frac{1}{2}$  ; elle clôture à 220 vendeurs, 215 $\frac{1}{2}$  acheteurs.

La banque des Marchands fait 164, après avoir fait 162 ; et la banque du Commerce 135 $\frac{1}{2}$ . La banque Molson a été vendue lundi 175, et la banque Union 99 $\frac{1}{2}$ .

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Banque du Peuple.....	5	2
" Jacques-Cartier....	90	.....
" Hochelaga .....	130	125
" Nationale .....	73	70
" Ville Marie.....	100	72 $\frac{1}{2}$

La baisse a surtout porté sur les Chars Urbains, le Gaz et le Câble. Les Chars

Urbains sont tombés à 206 $\frac{1}{2}$  ; ils clôturent à 208 et 208 $\frac{1}{2}$ . Le Gaz est descendu à 190 et il a remonté un peu à 192. Le Toronto Street Railway est à 70 et 71. Le Pacifique fait 53. Le Richelieu, sans affaires est côté au pair pour vendeurs et à 92 $\frac{1}{2}$  pour acheteurs.

Le Câble a touché 149 $\frac{1}{2}$ , il clôture à 152. Le Télégraphe a fait 160 $\frac{1}{2}$  et 162 ; le Bell Telephone, 156.

#### COMMERCE.

Pas d'amélioration perceptible dans l'état général des affaires. Ce qui manque, c'est la neige. Sans la neige, pas de chemin, à la campagne ; pas de travaux de déblaiement à faire en ville ; pas de charroyages possible, pas de livraisons de grains, de foin, de ces produits divers de la ferme qui alimentent, l'hiver, le fonds des dépenses ménagères du cultivateur. Partout pas d'achats au magasin, pas de règlements de compte, pas d'argent en circulation, pas de fonds à la banque lors de la présentation des billets souscrits.

Espérons que le malaise actuel, qui est très réel, n'aura pas de durée et que nous aurons bientôt une ample provision de la "beautiful snow," comme disent les poètes anglais.

En attendant, le commerce et l'industrie sont arrêtés et les commerçants

### AUGMENTEZ.....

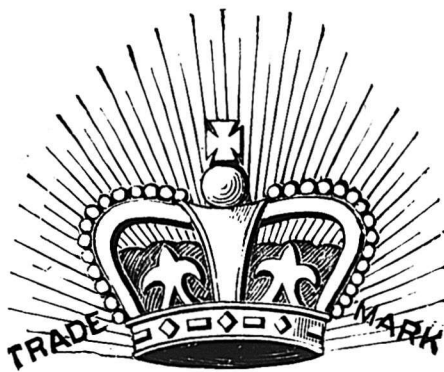
Votre POPULARITÉ et votre PROSPÉRITÉ

EN VENDANT LES

## Essences Culinaires "Crown Brand"

EU EGARD A LA QUALITÉ CE SONT LES MOINS CHÈRES.

MANUFACTURÉES PAR



REGISTERED

ROBT. GREIG & CO., 456 ST-PAUL, MONTREAL

# Acide Acétique Glacial...

Nous fabriquons l'Acide Acétique Doublement Raffinée du plus Haut Degré.

80, 85, 90 & 95 en touries, et 30 à 80 en fûts.

Egalement Acide Acétique Brut, pour Teinturiers et Manufacturiers.

Correspondance Sollicitée

MONTREAL.  
TORONTO.  
VICTORIA.

## The Canada Paint Co., Ltd.

passent le meilleur de leur temps à parler de politique, à s'occuper d'élections municipales ou à discuter les dernières failites.

**Bois de construction.** — Le *Timber Trades Journal* (édition française) de Londres, dit ce qui suit du marché de nos bois en Angleterre:

" Dans le commerce du Canada, les marchands semblent s'avancer, et sont disposés à faire des affaires aux prix de la saison dernière. Cependant les armateurs ne désirent s'engager qu'à des prix un peu en avance. Considérant que les affaires vont en général mieux qu'il y a un an dans le commerce maritime, il n'est pas probable que les armateurs cèdent à moins qu'ils ne soient forcés de le faire par des circonstances imprévues. Les lignes régulières ont affûté des expéditions à des prix auxquels nous sommes habitués. Comme nous l'avons déjà dit ces prix ont peu ou point d'influence sur les autres affrètements du Canada, car les marchandises ne peuvent être transportées qu'à destination de certains ports."

Les affaires sur le marché local sont encore complètement nulles. La perspective de la construction pour la saison prochaine est encore mal dessinée.

**Charbon et bois de chauffage.** — Les prix des combustibles sont fermes et sans changement.

**Cuir et Peaux.** — Pas de changement cette semaine dans les prix des cuirs. La demande est lente; les manufacturiers de chaussures n'ont plus que peu de demandes à exécuter et n'achètent presque pas. Le marché est absolu-

ment indécis. Les uns croient à une hausse, les autres à une baisse.

Les peaux vertes ont une bonne demande de la part de la tannerie et, comme la marchandise s'offre assez abondamment, les commerçants font des achats qui pourront leur réaliser de bons bénéfices si la hausse attendue se produit. Déjà ils paient ½ de plus à la boucherie.

**Draps et nouveautés.** — Semaine très calme, excessivement calme, quant aux ventes; tout l'intérêt se concentre autour de quelques maisons de gros qui, rendues à bout de forces, liquident ou négocient un concordat. On en compte quatre en ce moment. Cela n'indique pas une situation commerciale bien prospère.

**Épiceries.** — Les affaires commencent à reprendre leur cours normal dans l'épicerie; et la hausse des sucres, de l'huile de pétrole et des salaisons a donné une animation marquée au marché.

Les sucres blancs ont haussé de ½¢ sur toute la ligne. Le granulé se vend maintenant 4¼ la livre, au quart, et 4½ au demi quart. Les raffineries n'ont pas de sucre jaune en dessous de 3½¢

Les mélasses sont fermes aux États-Unis et aux Barbades; on croit qu'il ne sera guère possible d'acheter au printemps, au dessous des prix de l'année dernière. Très peu de sirop canadien sur le marché.

Les pruneaux de Bosnie sont de plus en plus fermes, les avis d'Europe signalant une hausse de 6d par quintal. Les raisins de Californie sont également en hausse, sur la côte du Pacifique et

comme ils sont en quantité restreinte ici, on prévoit qu'ils seront plus chers lorsqu'il faudra renouveler les stocks.

**Fers, ferronneries et métaux.** — Marché fort tranquille, faute de moyens de transport à la campagne. Le marché américain est ferme et actif pour les fontes, tranquille et soutenu pour les fers ouvrés.

Pas de changement ici dans les prix ni dans les escomptes.

**Huiles, peintures et vernis.** — L'huile de foie de morue de Terre-Neuve est très ferme et l'on obtient notre prix \$1.75. ou presque même pour de forts lots. Les autres huiles de poissons ont soutenu.

L'huile de pétrole canadienne a haussé de ½ à ¾ par gallon et l'huile américaine de 2 à 3c par gallon, sans qu'on sache au juste pourquoi cette dernière hausse qui a motivé celle de l'huile canadienne.

Les peintures sont très fermes ainsi que les verres à vitres.

**Produits chimiques.** — Continuation de la ferme té dans la glycérine qui monte continuellement en Europe.

Le vert de Paris, que nous avons haussé la semaine dernière, est plus ferme aujourd'hui; il est probable qu'il va hausser au printemps.

**Poisson.** — Le poisson est bien tenu mais encore négligé.

**Salaisons.** — La hausse du lard à Chicago a réagi sur notre marché où nous cotons tous les lards en hausse de \$1.00 par quart.

Le saindoux pur 1ère qualité a haussé de 15c par seau, soit ½¢ par livre.

La Poudre à Pâte



de McLAREN

Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce.....

Les premières maisons..... d'épiceries se font une loi d'en tenir constamment en stock. :: :: :: :: ::

TABAC A MACHER "Sweet Navy"  
TOUTES DIMENSIONS, DE 25c. à 35c. la LB.

J. M. FORTIER  
MANUFACTURIER  
MONTREAL

## Revue des Marchés

Montréal, 23 janvier 1896.

### GRAINS ET FARINES

#### MARCHÉS ÉTRANGERS

*Mark Lane Express*, dans sa revue hebdomadaire de lundi dernier, dit :

“ Blés anglais fermes ; blés étrangers en baisse de 3d. Le blé de Californie a été coté 27s 3d, l'Orégon. 26s 9d. Le maïs américain a été payé 3d. de plus ; l'avoine, les pois et l'orge ont été soutenus, tandis que les haricots ont été négligés. Aujourd'hui, les blés anglais sont tenus à une hausse de 6d ; les blés étrangers ont haussé de 6d, les farines de 3d, le seigle de 6d. L'orge est ferme, l'avoine, les pois et les haricots sont ternes.”

Les dernières dépêches reçues par le câble de la chambre de commerce cotent le marché des chargements comme suit :

“ Londres, blé à la côte, sans affaires ; do en route, tranquille pour le blanc et facile pour le roux. Maïs à la côte, sans affaires ; en route, soutenu.—Liverpool. Blé disponible, soutenu, do à livrer, soutenu. Maïs disponible, tranquille ; do à livrer facile. Farines de Minneapolis *first bakers* 17s 6d. Marchés français de province, tranquilles. Paris. Blé sur janvier, 18 fr. 35 ; sur février, 18 fr. 45. Farines sur janvier, 40 fr. 25 ; sur février, 40 fr. 30.”

Le *Marché Français* dit :

“ Encore humide et doux pendant la première moitié de cette semaine, le temps est devenu plus frais et s'est mis enfin au sec pendant ces derniers jours ; la situation agricole reste satisfaisante dans l'ensemble, toutefois la culture attend impatiemment quelques petites gelées et surtout de la neige.

“ En ce qui concerne les affaires, la semaine n'a pas montré plus d'animation que la précédente ; les apports de la culture ont été peu importants et la demande également très calme sur la plupart de nos marchés de l'intérieur.

“ A Paris, la Bourse de commerce est

restée fermée mercredi et jeudi à l'occasion des fêtes du nouvel an et les réunions ont été sans intérêt. De même le marché libre, qui avait été avancé d'un jour, n'avait amené à Paris qu'un très faible contingent de cultivateurs, de meuniers ou de commerçants ; les affaires ont en conséquence été presque nulles ; c'est ce qui se produit d'ailleurs chaque année à pareille époque.

“ Le marché des farines douze marques, a été fort calme ; il n'y a, du reste, eu que quatre séances pendant la semaine et aucune n'a donné lieu à des affaires un peu importantes. Le rapproché est particulièrement lourd, en raison surtout de l'augmentation du stock de place, qui, de 40,600 sacs au 30 novembre, atteignait 54,600 sacs à la fin de décembre ; les acheteurs sont des plus réservés.”

On écrit de Paris, au *Sémaphore* de Marseille, à la date du 8 janvier :

Le temps, depuis le début de l'année, est très favorable. Les nuits sont froides. La végétation est arrêtée et on ne va plus entendre parler de mulots et autres parasites. Dans toute la France les nouvelles sont excellentes ; il n'en est pas de même des affaires. Elles sont au plus grand calme en meunerie, et malgré que nous soyons au meilleur mois de la consommation, la vente des farines est on ne peut plus laborieuse. En outre, le projet de loi sur le cadenas n'est pas sans inquiéter la meunerie de nos ports. Les quantités en mer n'ont pas la même importance qu'à l'habitude en pareille époque. Les bonnes récoltes du Continent amèneront moins de besoins et en Amérique la spéculation retient les stocks. Enfin, d'après Beerbohm, la situation du blé serait, au 4 janvier, en comprenant la quantité en mer sur le Continent ainsi que les stocks invisibles, mais seulement aux Etats-Unis, de 14,424,000, contre 14,420,000 au 28 décembre 1895.

“ Les nouvelles de République Argentine restent contradictoires. Les pluies ont fait naître des appréhensions, qui seront sans doute exagérées. On l'a bien vu chez nous cette campagne. En somme, pour le moment, la situation est incertaine. Le temps et la politique

vont jouer de grands rôles. A notre marché d'aujourd'hui, il n'y a pas de variation sensible. Les prix, d'ailleurs, depuis des semaines sont inchangés en province comme à Paris. Le stock au marché de Paris n'avait pas diminué d'un sac en décembre. Il reste de 82 000 sacs. On paie les roux, de 18 à 18.75 ; les blancs, 19 à 19.25, les 100 kil. nets, dans les gares d'arrivée à Paris. Les blés étrangers valent de 21 à 22 francs, délivrés dans nos ports.”

D'après Beerbohm, la récolte de la République Argentine sera inférieure à ce qu'on attendait par suite de pluies excessives et continues.

Le Royaume-Uni a importé de France, en décembre, 61,224 sacs de farine, ce qui fait 450,396 sacs pour l'année. D'un autre côté, les ports américains de l'Atlantique ont exporté en Angleterre 5,111,000 sacs, contre 6,151,000 sacs l'année précédente.

Le déficit de la récolte totale d'Australie est confirmé. Il a été pris du fret en Californie pour 1,200,000 minots de blé pour la Nouvelle Galle du Sud, Australie.

Aux Etats-Unis, voici le résumé de la situation de la récolte sur pied du blé d'hiver, que donne le *Modern Miller*. “ L'humidité a été légère et restreinte au littoral du golfe et au nord-ouest. La température, sur toute la région du blé d'hiver du sud et de l'ouest a été modérée et il n'y a pas eu de dommage par la gelée. Dans les Etats du centre, a souffert des alternatives de gelée et de dégel.”

*Bradstreet's*, rapporte une diminution, la semaine dernière, de la “ visible supply ” aux Etats-Unis et au Canada, de 1,957,000 minots sur la semaine précédente, et de 17,598,000 minots sur la semaine correspondante de l'année dernière. D'après la même autorité, il y aurait diminution de 880,000 minots dans le stock en route pour l'Europe ; le total du blé en vue, serait en diminution de 1,837,000 minots sur la semaine précédente et de 27,358,000 minots sur la semaine correspondante de l'année dernière.

Cette situation statistique, ainsi que le ton ferme des marchés européens,

## L'OPINION EST UNANIME

## QUANT A LA MEILLEURE MARQUE

# DES..... AVOINES ROULÉES

Nous en avons la preuve forcément dans  
les meilleures Epiceries de l'Ontario.....

CONNAISSEZ-VOUS LE NOM DU FABRICANT ?

THE TILLSON COMPANY, LTD

TILSONBURG, ONT.

ont fait monter les prix à New-York et à Chicago. La hausse a été assez rapide et aujourd'hui les cours sont fermes.

Les prix du blé disponible sont :

New-York, No 2, roux d'hiver, 71½ à 72½c
Chicago, No 2, du printemps, 58½ à 59½c
Duluth No 1, dur..... 56½c
Détroit, No 1, blanc..... 69c

Les principaux marchés de spéculation clôturent comme suit :

	Mai	Juillet
Chicago,	63 à 63½c	
New-York,	70 à 69½c	
Duluth,	60½ à 62½c	

MARCHÉS CANADIENS

La fermeté à Chicago a eu son influence sur les cours du marché de Manitoba, et la hausse que nous signalions la semaine dernière s'est maintenue. Les livraisons ne s'est pas encore actives, cependant, tant à cause de la température qui a été très froide, que parce que les cultivateurs attendent de plus hauts prix encore. Les stocks à Fort William, le 4 janvier, étaient de 3,105,782 minots; recettes de la semaine 457,031 minots; sorties, 62,292 minots. Les expéditions sont faites par chemin de fer pour les moulins d'Ontario.

La dernière dépêche de Toronto cote le marché du Haut Canada comme suit : " Marché ferme. Farines tranquilles et fermes. Issues de blés fermes. Blé d'Ontario ferme; le No 2 d'automne est coté 73c à la campagne, 70c dans l'est sur le C. P. R. et 71c sur le Northern. Le roux est coté 09c dans l'ouest. On offre ici le Manitoba No 1 dur à 76c avec acheteurs à 74c; un char de No 2 a été vendu 72c à North Bay. Pois fermes; ventes à 50½ et 51c. Sarrasin tranquille avec prix faciles à 31½ et 32c. Orge No 1 offerte à 46c dans l'ouest, avec des acheteurs à 42c. L'orge No 2 est offerte à 35c. En avoine, il y a des offres à 25½c à livrer à Toronto. A la campagne, la blanche vaut 23c et les acheteurs à 22½c. Farines d'avoine tranquilles, sans changement de prix. Maïs offert à 32c. Seigle ferme, 51c le minot."

A Montréal, l'avoine s'est tenue assez ferme toute la semaine, avec demande modérée de la part de la consommation locale; le peu de grain qui vient au marché de détail force les consommateurs à s'adresser en plus grand nombre aux magasins et au commerce de gros. A part de cela, il n'y a pas de mouvement. Le prix varie entre 29 et 29½ pour l'avoine No 2. On dit qu'il en a été vendu un char à 30c mais c'est en dehors du prix du marché. Le stock en entrepot a diminué 6,000 minots pendant la semaine.

L'orge est tranquille ainsi que le maïs et il n'y a pas de changement dans les prix de ces deux articles.

Les pois sont fermes, sans mouvement d'aucune sorte, mais en prévision d'une demande probable de l'exportation.

Le sarazin est toujours faible et s'offre à 37c le minot de 48 lbs. Les acheteurs offrent 36c.

Les farines sont, en général, très fermes. La demande pour les farines du Manitoba est encore très active et les meuniers de la ville ont dû hausser de 20c par quart pour les provinces maritimes. le prix des patentes de Manitoba. Cette hausse n'est pas encore établie ici, mais tout fait prévoir qu'elle va venir bientôt. Les farines d'Ontario sont également fermes et prêtes à hausser si la hausse du blé se maintient.

Les farines d'avoine sont calmes et sans changement de prix.

Nous cotons en gros

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du printemps " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur...	0 72 à 0 73
" " No 2 dur...	0 69 à 0 70
" " No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 1.....	0 65 à 0 66
Avoine nouvelle No 2.....	0 29 à 0 29½
Blé d'inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'inde, droits payés.....	0 44 à 0 45
Pois, No 1.....	0 69 à 0 70
Pois, No 2 par 60 lbs.....	0 60 à 0 61
Orge, par minot.....	0 38 à 0 39
Sarrasin, par 50 lbs.....	0 36 à 0 38
Seigle, par 56 lbs.....	0 00 à 0 00

FARINES

Patente d'hiver.....	\$3 85 à 4 00
Patente du printemps.....	0 00 à 4 00
Straight roller.....	3 65 à 3 75
Extra.....	3 50 à 3 60
Superfine.....	0 00 à 0 00
Forte de boulanger (cité).....	0 00 à 3 65
Forte du Manitoba.....	3 50 à 3 65

EN SACS D'ONTARIO

Medium.....	\$3 20 à 3 25
Superfine.....	3 00 à 3 15

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	3 25 à 3 30
Farine d'avoine granulée, en barils.....	3 50 à 3 60
Avoine roulée en barils.....	3 25 à 3 30

MARCHÉ DE DÉTAIL

Il n'y avait encore que peu de cultivateurs avec du grain au marché de la place Jacques Cartier, mardi. Les quatre ou cinq charges d'avoine qu'il y avait ce sont vendues rapidement aux prix de 75 à 80c la poche et le sarrasin, de 75 à 80c.

En magasin, les commerçants vendent l'avoine de 77½c à 80c par 80 livres.

Le blé-d'inde jaune des Etats-Unis fait 55c par minot, et le blanc 55c par 56 lbs.

Les pois No 2, valent 70 à 75c et les pois cuisants de 80 à 85c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs vaut 90 à 95c.

L'orge No 2 de la province vaut de 90c à 95c par 96 lbs.

Le sarrasin vaut 85 à 90c par 96 livres (2 minots).

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie nous écrivent de Liverpool, à la date du 10 janvier :

" Les cours des beurres danois sont en hausse d'au moins 2s 6d et les crémeries d'Irlande et d'autres provenances attirent maintenant plus d'attention. Les beurres de Cork sont négligés.

" Nous cotons : Crémeries canadiennes de choix, en boîtes et caisses..... 90 à 95s

# LES MATINEES DE FRIMAS

Suggèrent à la bonne ménagère de faire de chaudes galettes de sarrasin. Vous devez avoir et même vous avez— des demandes pour une fleur préparée **BONNE** et sur laquelle on peut compter. (Self Raising)

Nous faisons cet article depuis de longues années. Il a toujours donné satisfaction. Cette année nous en avons vendu plus que jamais. Vous ne regretterez jamais de commander une caisse de

## FLEUR DE SARRASIN

DE LA

TORONTO, ONT.

CIE IRELAND

En paquets de 2½ lbs. 2 doz. par caisse.  
" 5 " 1 " " "

L'emballage le plus attrayant sur le marché. Se vend à première vue.

HOWE, McINTYRE CO, Agents pour la vente, =:==: 461 rue St-Paul, MONTREAL.

# MAISON DE GROS EN ..... Epiceries, Vins et Liqueurs

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce.

ASSORTIMENT COMPLET EN MARCHANDISES DE PREMIERE NECESSITE, TELLES QUE

**THEES, CAFES, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.**

GRANDE VARIETE DE FINES DENREES ET CHOIX CONSIDERABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

**HUDON, HEBERT & CIE,** 41, rue St-Sulpice, et  
22, rue De Bresoles,  
**MONTREAL**

Crémeries des E. U. ou du Canada, d'été..... 65 à 85s  
" d'Irlande, boîtes, 108 à 110s  
" du Danemark, quarts 110 à 116s

#### MARCHÉ DES ÉTATS-UNIS

New-York, 22 janvier — Beurre en baisse, de ferme de l'Etat, 11 à 19c; crémeries de l'Etat, 14 à 19c; crémeries de l'ouest, 15 à 20c; E gins, 20c.

#### MARCHÉ DE MONTRÉAL

Malgré toute la bonne volonté possible, nous ne pouvons trouver aucun changement appréciable au marché du beurre de beurrieres depuis la semaine dernière. Il y a certainement un courant de fermeté, sous la surface, mais la surface est calme et stationnaire et les ventes qui se font par les beurrieres ne rapportent pas plus de 20c livraison à Montréal. Un lot d'une excellente beurrierie a été acheté à l'équivalent de 19½c à Montréal; un autre lot a été payé 20c et quoique l'on nous cote généralement de 20 à 20½c, nous ne pouvons trouver personne qui ait payé aux beurriers plus de 20c. Probablement que, entre commerçants, on a pu obtenir 20½c ou même 21c pour un petit lot, mais ces prix ne sont que du détail.

La douceur de l'hiver a encore fait baisser le beurre à New-York; il se vend là-bas au même prix qu'ici. Rien à faire de ce côté-là. Si le marché anglais, cependant, continue à s'améliorer, il deviendra bientôt possible d'y faire des expéditions suivies, quand on

devrait n'en tirer que le prix d'ici, car le marché a besoin, pour se maintenir d'ici à l'arrivée des beurres nouveaux, d'être soulagé de deux ou trois mille tinettes.

Les épiciers paient le beurre de beurrieres d'hiver de 20½ à 21c et le beurre d'automne de 21 à 22c.

Les bons towships se détaillent aux prix de 17 à 18c quelque chose de fancy se vendrait peut-être un peu plus cher.

Les beurres en rouleaux se vendent de 15 à 16c la livre.

#### FROMAGE

#### MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie nous écrivent de Liverpool, à la date du 10 janvier :

Nous cotons :  
D'été, coloré ou blanc, irrégulier. 30 à 36s  
" " " net, mûr 37 à 39s

Juin d'Ontario strictement fancy blanc..... 40 à 41s

Juin de choix de glaciers ..... 42 à 43s

Choix canadien d'août, blanc ou

" " " pâle 42 à 43s

" " " de sept. " " 44 à 45s

" " " coloré.. 44 à 45s

Strictement choix cand., sept.,

fortement coloré.....45 à 46s

" Les affaires ont à peine encore eu le temps de reprendre leur cours normal, depuis les fêtes; mais le marché est bien tenu et il se fait assez d'affaires à des prix fermes."

#### MARCHÉ DE MONTRÉAL

On a beau parler de 9½ à 9½c. ces prix, s'ils sont vraiment payés ici, ne peuvent s'appliquer qu'à des lots de septembre d'Ontario, car nous connaissons plusieurs beaux lots d'octobre de la province pour lesquels on ne peut obtenir une offre de 9½c. Les détenteurs, cependant, n'en sont pas en peine; ils espèrent pouvoir les placer à leurs prix en temps utile.

#### ŒUFS.

Il fait trop beau temps pour que les œufs montent comme on l'espérait; les prix pour les œufs chaumés de Montréal est de 15c la douzaine, et pour ceux de l'ouest, de 14 à 14½c. Les œufs strictement frais sont encore rares, mais plus abondants que précédemment, ils valent de 25 à 30c la douz.

A New-York, les œufs ont encore baissé; on cote les frais de l'état et de la Pennsylvanie de 18 à 19c la douz.; les œufs de glaciers 15 à 16c; les œufs frais de l'ouest, de 17½ à 18c; et les œufs chaumés 15c. On compte évidemment sur l'apparition prochaine des œufs frais du sud.

A Liverpool, à la date du 10 janvier, il y avait également baisse, les œufs frais d'Irlande arrivaient en abondance et étaient cotés de 9s 6d à 10s. Les œufs canadiens frais, de 7s 6 à 8s 6d et les chaumés de 6s 10d à 7s 3d.;

## Empois de Brantford

CHALLENGE CORN STARCH.

LILY WHITE GLOSS STARCH.

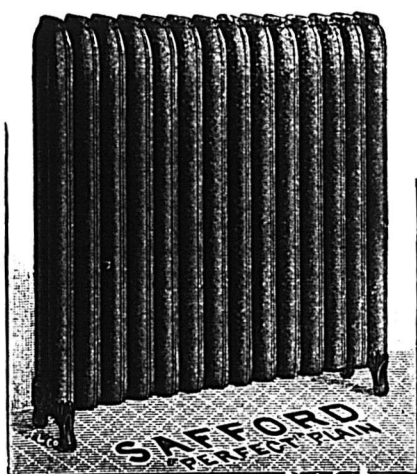
PREPARES SEULEMENT PAR

**THE BRANTFORD STARCH CO.**

BRANTFORD, ONT.

Voyez nos Prix.





# The TORONTO RADIATOR M'F'G Co. (Limited)

TORONTO, CANADA

FABRICANTS DES

## RADIATEURS BREVETES de SAFFORD

Pas de BOULONS,  
PAQUETAGE,  
FUITES.

Meilleurs et moins chers que les  
registres en tuyaux.

H. McLAREN & CO., Représentants

706 RUE CRAIG, MONTREAL.

### LEGUMES

Les pois et les haricots sont tranquilles aux prix déjà cotés : les pois, de 85 à 90c par 60 lbs ; les haricots blancs de \$1.10 à \$1.15 et les jaunes de \$1.75 à \$1.80.

Les pommes de terre ont encore baissé ; elles ne valent plus guère que 32 à 35c par 90 lbs au char.

On cote en plus petites quantités :

Pommes de terre, le sac.....\$0 40 à \$0 50  
Choux, le quart ..... 1 25 à 1 50  
Navets, le sac..... 1 00 à 1 25  
Carottes, le baril..... 1 25 à 1 50  
Oignons rouges le baril. .... 2 75 à 3 00  
Oignons jaunes..... 2 25 à 2 50

### VOLAILLES ET GIBIER

Le marché des volailles est calme ; la bonne marchandise est rare et se vend : dinde 7½ à 8½c ; poulets, 8 à 10c ; canards 7 à 7½c ; oies, 5 à 5½c.

Perdrix, 43c et 25c la paire suivant qualité ; lièvre 15 à 20c la paire.

### PORCS ABATTUS

Meilleurs affaires en porcs en carcasses ; on vend au char de \$4.90 à \$5.10 et au détail de \$5.25 à \$5.50 par 100 livres.

### FOIN PRESSE ET FOURRAGES

A Boston on cote :  
Choix à fancy en gros es balles..... \$18 00 à \$19 00  
Choix à fancy en petites balles..... 17 50 à 18 50

Beau à bon..... 16 00 à 17 00  
Pauvre à ordinaire..... 13 00 à 15 00  
Mêlé..... 14 50 à 15 50  
Paille de seigle..... 18 00 à 19 00  
" d'avoine..... 10 00 à 10 50

Arrivages de la semaine, 317 chars de foin et 25 chars de paille.

Semaine précédente, 351 chars de foin et 23 chars de paille.

Notre marché est assez bien tenu pour le foin ; les arrivages sont à peu près suffisants pour la demande. Nous ne changeons pas nos cotes.

Le marché de la paille a eu quelque excitation et il est impossible de dire combien de temps les prix actuels se maintiendront. Il a été vendu des chars au dessus des prix que nous cotons. (Circulaire de MM. Hosmer, Robinson & Co. de Boston).

A Montréal, il y a eu une détente sensible dans les prix du foin, rien qu'à la perspective de l'arrivée des foins de la rive sud, par le chemin que l'on achève sur le pont de glace. On peut dire que la baisse a été de \$1.00 la tonne, environ.

A la campagne, les prix demandés par les cultivateurs sont les mêmes ; c'est au moins \$12 la tonne pour le No 1 et l'on demande même \$12 à tout prendre, No 2 comme No 1. Dans ces conditions, il se fait peu d'achats. Les livraisons pour l'exportation se font un peu plus facilement, par charrettes, car il n'y a

pas assez de neige pour charroyer en traineau.

A Toronto, le foin pressé No 1 est coté de \$17 à \$18 et la paille \$12 50 à \$13.00.

A New-York, le foin No 1 se vend \$19, le No 2 \$17.00 à \$17.50 et le No 3, de \$14.00 à \$16 00. Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne.....	14 50 à 15 00
do do No 2 do .....	13 00 à 13 50
do do No 3, do .....	0 00 à 00 00
Paille vieille do .....	7 01 à 8 00
Moulée, extra la tonne.....	00 00 à 23 00
do No 1 do .....	00 00 à 22 00
do No 2, do .....	00 00 à 21 00
Gru blanc do .....	00 00 à 17 00
do No 2, do .....	00 00 à 16 00
do No 3, do .....	00 00 à 00 00
Son (Manitoba) do .....	15 00 à 16 00
do (Ontario) do .....	15 50 à 17 00
do au char .....	14 00 à 15 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 24 00
Farine de blé-d'inde, granulée	
100 lbs .....	1 00 à 1 25
Farine de blé-d'inde commune	
100 lbs .....	0 90 à 0 95
Blé-d'inde broyé, la tonne.....	00 00 à 23 00

### AU COMMERCE GRAIN ET FARINE.—

Comme par le passé MM. les marchands trouveront toujours ce qui leur sera nécessaire en farines, son, gru, moulée, pois à soupe du Haut-Canada, avoine, moulée de blé-d'inde américain au No 253, rue St. Paul,

Tel. Bell 2664

Chez E. DUROCHER.

## La Société Artistique Canadienne

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes.

Incorporée par Lettres Patentes le 24 Décembre 1894.

CAPITAL ACTIONS, \$50,000

BUREAUX

No 210 rue St-Laurent, Montréal.

(RATISSE DU MONUMENT NATIONAL)

2851 PRIX D'UNE VALEUR TOTALE DE \$5,008

Sont distribués les 1er et 3me mercredis de chaque mois.

1 PRIX DE \$1000, 1 PRIX DE \$400, 1 PRIX DE \$150, 2848 PRIX VARIANT DE \$1.00 A \$50.00

PRIX DU BILLET, 10 CTS

Nous expédions nos billets dans toutes les parties du pays sur réception du prix et de trois cents en timbres

## THE OUTREMONT MILLING Co.

JONCTION OUTREMONT, P.Q.

Farine, Grains, Son, Gru, Moulée, Avoine Roulee, Feves, Etc.

MOULINS ET ELEVATEUR.....



Nous moudrons aussi toutes sortes de grains pour les marchands.

FUMEZ.....LE TABAC DE LA VIRGINIE.....

# GOLDEN LEAF

..... MANUFACTURE PAR .....

B. HOUDE & CIE, - - - QUEBEC

## QUARTIER ST-LOUIS

M. P. E. Paquette, manufacturier important, se porte candidat dans le quartier St-Louis pour le ticket No 1, contre M. Savignac, échevin sortant de charge.

M. Paquette se présente dans le quartier où se trouve située sa manufacture et où il a, en outre, des intérêts considérables; il est donc bien connu des électeurs dont il sollicite les suffrages.

Le programme de M. Paquette dénote qu'il a étudié à fond les besoins généraux de la ville et ceux de son quartier en particulier.

Voici d'ailleurs un extrait du manifeste qu'il a adressé à ses électeurs :

"Je suis résolument en faveur d'une politique d'économie qui n'exclut pas le progrès; je suis en faveur d'une réforme nécessaire du système d'expropriation actuellement en usage; je suis partisan de la nomination de commissaires pour l'administration des affaires municipales, mais je demanderai que ces commissaires soient élus par le peuple, qu'ils soient dûment qualifiés et parfaite-

ment responsables; par ce moyen les contrats se donneront aux plus bas soumissionnaires; je demanderai que les travaux de la ville soient faits à la journée, parce que je considère qu'il en résultera un grand bénéfice pour les contribuables en général et pour la classe si intéressante des travailleurs en particulier. Je suis aussi partisan d'une répartition plus juste et plus équitable des salaires des employés civiques: augmentation des petits salaires et réduction correspondante des traitements extravagants accordés à certains hauts fonctionnaires de l'Administration Municipale. Je suis partisan de la légitime représentation au Conseil de ville de toutes les classes de la société. Le règlement de la question de la fermeture de bonne heure ayant été adopté, je déclare — afin de dissiper tout malentendu — me rallier loyalement aux décisions de la majorité. Je combattrai de toutes mes forces l'expropriation éventuelle qui aurait pour but l'agrandissement du marché Bonsecours. Je considère que ce marché ne répond plus aux besoins du commerce de détail et qu'il conviendrait parfaitement pour un marché d'approvisionnement en gros, Un grand marché central de détail où la population de toutes les parties de la ville pourrait venir s'approvisionner plus facilement constituerait une amélioration incontestable et que l'on pourrait

réaliser avec une économie de près de 75 pour cent, comparativement au coût de l'expropriation projetée des propriétés avoisinant le marché Bonsecours."

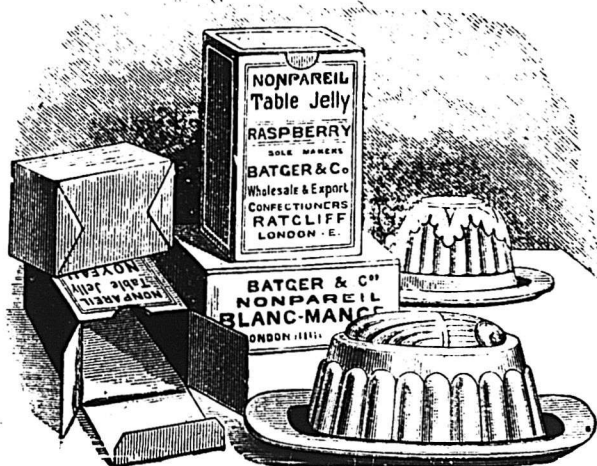
Comme on le voit, le programme du nouveau candidat est large et ce qui peut aider les électeurs à assurer leur choix, c'est que M. Paquette se prononce carrément pour des réformes et des besoins que tout le monde reconnaît nécessaires.

### VALENTINS!

Nous venons de recevoir un immense lot de valentins. Envoyez un timbre de 3 cts, pour nos catalogues et nos prix. Adressez: L'Imprimerie Gagné, St-Justin, Que., Canada. 21, 22, 23

Le journal *l'Engineer* offre un prix de mille guinées pour la meilleure voiture automobile. Les voitures ne devront peser pas plus de deux tonnes anglaises, et la vitesse devra être de 10 milles à l'heure. La course aura lieu en octobre 1896, et les concurrents divisés en deux classes selon le poids, auront à faire un parcours de 200 milles.

## GELEES DE BATGER pour la Table



EN VENTE CHEZ TOUS LES EPICIERS DE GROS

ROSE & LAFLAMME, AGENTS

MONTREAL

## GAGNIER & LEFEBVRE

Successeurs de H. A. MILLER,

PEINTRES de MAISONS, d'ENSEIGNES et de RIDEAUX,

Tapissiers et Décorateurs, Doreurs, Vitriers Imitateurs, Blanchisseurs, etc.

1996 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

### A VIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

L. N. DAGENAI & CIE.,

351 rue Rachel, Montréal, faillis.

Les soussignés vendront par encan-public, à la place d'affaires des faillis,

Lundi, le 27 Janvier 1896, à 11 heures a.m. tout l'actif cédé d'après l'inventaire :

Stock de modes, tweed et chaussures.....	\$1948.9
Ameublement de maison, beau piano "Fisher".....	542.7
Dettes de livres par liste.....	4.8
Loyer des prémisses à échoir le 1er mai 1896.....	122.2

\$2122.6

Le magasin sera ouvert pour inspection samedi le 25 janvier 1896. Inventaire et liste des dettes à l'hyr. s en vue à nos bureaux.

Pour autres informations s'adresser à

BILODEAU & RENAUD,  
Curateurs.

15 rue St Jacques, Montréal.

S. HARRIS, Encanteur.

# C. X. TRANCHEMONTAGNE

IMPORTATEUR DE DRAPERIES FRANCAISES, ANGLAISES ET ECOSSAISES.

**TOUJOURS EN MAINS :** Beaver, Vénitien, Melton, Cheviots, Draps et Casimirs noirs, Freize, Tweeds pour Habits, Pardessus et Pantalons couleur et noir, Serges noires et couleur, Fournitures pour Marchands-Tailleurs et Tweeds Canadiens

ECHANTILLONS EXPÉDIÉS SUR DEMANDE

.....No 67 rue St-Jacques, MONTREAL

## PROVINCE DE QUEBEC

### Cour Supérieure.

ACTIONS		
DÉFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS.
<b>Ancienne Lorette.</b>		
Robitaille Chas.	P. Girard	110
<b>Absentee</b>		
Mo in Jos. O.	The E. T. Bank	112
<b>Bolton Tp.</b>		
Fuller W.	E. J. Esty et al	540
<b>Belœil</b>		
Loiseau A.	L. Chaput, Fils et Cie	108
<b>Boucherville</b>		
Degrosbois B. T.	Cie des Moulins à Bois Tourville	3210
<b>Charlesbourg.</b>		
Gauvreau J. B. et al.	N. Renaud	154
<b>Clifton.</b>		
Martin J. A.	Jeepfer & Akhurst	130
<b>Côte St-Paul</b>		
Latour Ed.	H. Hadley	866
<b>Eastman.</b>		
Kaningsberg I.	A. Cohen	131
<b>Fraserville</b>		
Dubi P.	T. Bouchard	2000
<b>Farnham.</b>		
Slack G. F.	H. S. Phillips et al	250
<b>Garthby.</b>		
Greier D.	Banque Nationale	1141

<b>Ham</b>		Dubuc F.	O. Gaudet	190
<b>Hatley.</b>		Lebaron Benj.	Parker & Knight	175
		Peck H.	Parker & Knight	175
<b>Knowlton.</b>		C rp. Co. of Brome.	M. Auger	10000
<b>L'Ange Gardien.</b>		Maillé Pros.	E. Favreou	375
<b>Lévis.</b>		Sheedy Wm.	T. Caret	111
<b>Longueuil.</b>		Barre te C. H. et al.	C. H. A. Guimond	175
<b>Louiseville.</b>		Giguère Dme P.	J. N. Carle	2500
<b>Lachine.</b>		Desjardins A.	J. B. O. Martin	353
		Gariépy T. et al.	H. S. Phillips et al	148
<b>Maskinongé.</b>		Brousseau J.	H. Lefebvre	225
		Brousseau J.	M. Chrétien	306
<b>Melbourne.</b>		Armstrong K. & Co.	J. Paton	112
<b>Montréal</b>		Archambault C. F.	Hon. L. F. R. Masson et al	609
		Baie des Ch Ry. Ca.	N. Connolly	1 cl.
		Bernard C.	A. V. Lebel	199
		Boisvert F.	A. Deom	115
		Bowes A. et al. esq.	L. A. Lavallée et al	119
		Beautrône Dme M.	Dme D. Labossière	2 cl.
		Bileau D. et al.	J. Robertson	143
		Baignet D.	P. H. Baignet	100
		Binette T.	A. Blais	190
		Blanchard H.	N. F. Bédard	230

Charest J.	Dme A. Lafortune et al	340
Chaput J.	J. M. Fortier	116
Campbell C. J.	J. T. Knile	180
Cuthbert W. R.	J. R. Walker et al	4190
Cie de la Minerve.	A. Filiatraut	400
Chartron S.	G. N. Duchar e	175
Can. Pac. Ry Co.	Dme V. Dubois	10 000
Corriveau A. J.	Roy l Electric Co	335
Cassidy J.	Crédit Fonci r F. C.	1032
Cléroux A.	J. O. Gaboury	197
Chabot C. C. S.	A. Chauvin	1 cl.
Chisholm C. R.	C. Menard	200
Chabot C. C. S.	H. Chauvin	109
Davidson W. B.	J. E. Beaudoin	410
Douglass J. S.	E. H. Ascher et vir	485
Dowling J.	E. Lavigne	180
Davidson W. B. et al.	H. S. Phillips et al	763
Deneault Dme M.	Dme M. Denaut	343
Danziger H.	Dme L. Johnson	4 cl.
Desautels H.	M. Dufresne	107
Dom. Tubular Lamp Co.	J. Robertson & Co	105
Desjardins A.	J. B. O. Martin	353
Depatie I. et al.	L. Laudon	116
Douais S.	A. Boiron	108
Dansereau Dme F. M. et vir.	T. Liget	177
Dussault O.	N. Dufort	199
Fatt Dme E. R. et vir.	J. L. Leay	208
Forgues H.	S. D. Vallières	400
Françère Dme A. A. et vir.	H. Beaugrand	3248
Gariépy T. et al.	H. S. Phillips et al	128
Gifford E.	A. Ethier	200
Goldberg, Hyman et al	Dme S. B. Blumenthal et vir	200
Hickey J. N. et al.	H. S. Phillips et al	328
Hoffman Dme K. esq.	M. R. Auerbach	815
Huchinson J. R. et al.	B du Peuple	465
Hommes Elec Prot Co.	W. F. Higginson	136
Jamieson F. C.	H. S. Phillips et al	145



# BATTY & CO.

LONDRES, Ang.

FABRICANTS DE

## Produits Supérieurs

En PICKLES de toutes sortes.  
SAUCES " " " "  
CONFITURES " " " "

IMPORTATEURS DE

Chutnies Indiens, Poudres de Currie,  
Câpres Françaises, Olives, Etc., Etc.

Propriétaires des PICKLES  
et de la SAUCE... **NABOB**

...AGENTS AU CANADA...

**J. Alex. Gordon & Co.**  
MONTREAL

## ALFRED GERVAIS, COMPTABLE

Agent d'Assurances, Vie et Fon. Collecteur.  
Billets Escomptés. Spécialité: INVENTAIRES

Telephone 2836

1627 rue Notre-Dame, MONTREAL.

## MACHINE A MOUDRE DE VESSOT

Système: le plus parfait et économique pour faire la moulée. En compétition avec le monde entier. A remporté:

Médaille d'or et diplôme à l'Exposition  
Colombienne, Chicago, 1893.



à l'Exposition Provinciale de Montréal, 1884 Hamilton, 1885.

Diplômée à Sherbrooke, 1885, 1891, 1892, et Ottawa 1892.

Nous attirons l'attention des cultivateurs et des meuniers sur nos moulages améliorés. Le "Petit Champion" est adapté surtout à être mû par pouvoir à chevaux, et se vend à bien bon marché. Nos grosses moulages pour les moulins n'ont de

20 à 50 minots à l'heure, et aussi fin que désiré: n'employant qu'environ la moitié du pouvoir que requièrent les meules en pierre. Au-delà de 1500 sont en usage dans le Canada. Facile à opérer. Tout le monde peut être meunier. Ces machines sont vendues garanties et à l'essai.

Demandez la circulaire. Agents demandés.

Adressez S. VESSOT & CIE.,  
Seuls manufacturiers, JOLIETTE P.Q., Can.

... **AVIS** ...

AFIN DE NOUS DONNER PLUS DE FACILITÉ POUR  
PRENDRE NOTRE INVENTAIRE ANNUEL, NOS MA-  
GASINS SERONT FERMÉS SAMEDI le 1er **FÉVRIER**

# L. CHAPUT, FILS & CIE

## Epiciers en Gros

Kelsey W. M. F. .... F Tremblay	179	Workman A. S. .... Dme A. Lapierre esql	291	<b>St-Hilaire.</b>	
Lahaie E. .... E. Archambault	200	Wilmont City. .... W. F. Lewis	9000	Bourgeois E. jr. .... M. Renaud	2134
La Cie d'App Ali. .... N. K Turbans Co	225	Willis A. P. .... P F King et al	800	<b>St Jean.</b>	
Leggatt J. .... W. B. Ardmore et al	1e cl.	Wilson R. A. .... Dme M. Sheridan	5 cl.	Bla k J. et al. .... J. Rielle	233
Lalour E. .... H. Hadly et al	866	Wynne R. J. .... J. A. Caldwell	3 cl.	<b>St. Joachim</b>	
Loiseau P. A. .... L. Chaput et al	103	<b>Notre-Dame de Lévis</b>		Pratte L. .... R. Pratte	196
Lachance C. .... L. A. Papineau	5e cl.	Demers Geo. .... B de Montréal	21975	<b>Ste-Pétronille I. O.</b>	
Lalonde J. R. .... G. W. Lovjoy et al	120	<b>Nowport, Vt.</b>		Martin D. .... Marie S. Labbé	202
Lapointe A. A. et al. .... H. C. Gregoire	165	International C. .... A. E. Lincoln	615	<b>Stanstead.</b>	
Lefebvre E. .... J. B. R. Laplante	293	<b>Portneuf</b>		Cooper Geo. .... C. Wood	225
Myers & McCaffrey. .... A. Latter	250	Germain S. .... A. Lemay	641	Derick J. .... Minnie A. Huse	2335
Mougin A. M. .... H. J. Tiffin	182	<b>Québec.</b>		Kuights B. F. .... J. Davis	140
McDonald J. .... A. W. Steveson esql	200	Charlehois A. et al. .... J. H. Lefebvre	30000	<b>St-Sébastien de Beauce.</b>	
Munro W. et al. .... Hon. Masson et al	1e cl.	Dubois E. et al. .... J. Baillargeon	168	Trahan Nap. .... N. P. Tanguay	110
Maxwell E. .... G. Bridgman	247	Dufresne J. M. et al. .... T. D. Sewell	197	<b>Sault au Récollet.</b>	
Marcotte J. B. .... D. J. Oimmet	215	Fortin J. E. .... J. L. Hardy	401	Marcotte J. B. .... D. J. Oumet	215
Mouidy J. .... A. G. Larivière	7 6	Giguac J. H. L'Union Sard du St-Laurent	1864	<b>Sherbrooke</b>	
Marcotte J. B. .... D. J. Oui et	215	Mazan E. A. et al. .... F. Schryb et al	845	Berry R. G. & Co. .... L. P. McDuffee	178
Mass. Ben. Ass. Co. of Boston		Pampalon T. M. W. .... S. A. Demers	266	Doherty J. J. et al. .... M. Reed	656
J. B. P. Loquin	10000	Simard J. .... C. Lafleur	155	<b>Ste Victoire</b>	
Maxwell E. .... J. Bridgman	247	<b>Roxton.</b>		Paulus H. .... L. H. Hébert	100
Oimmet H. .... G. Tessier	399	Larcbue E. .... J. De L. Taché	101	<b>Trois-Rivières</b>	
Profontaine F. esql. .... Hon. L. Tourville	2 cl.	Lefebvre E. .... J. De L. Taché	116	Gagnon J. A. .... F. E. Léonard et al	1200
Perrault L. .... L. R. Dowker et al	410	Lefebvre E. .... J. De L. Taché	101	<b>Windsor.</b>	
Paulus H. .... L. H. Hébert	100	<b>Ste Anne de Bellevue.</b>		Ward Chas et al. .... J. Noyce	100
Parent G. W. .... Hon. A. R. Dickey esql	2250	Bernard C. .... A. P. Lobel	199	<b>Weedon.</b>	
Pothier L. J. .... J. Bruet	176	<b>Ste. Cunégonde.</b>		Boulangier H. .... N. V. Tanguay	205
Quevillon R. .... Dme A. Dixon	120	Cuarron L. .... G. N. Ducharme	175	Marcoux F. .... C. Tanguay	140
Reburu W. A. et al. .... B. de Montréal	650	<b>St-Dominique</b>		<b>Yamachioho</b>	
Rose J. B. .... L. P. Morton et al	1 cl.	St-Onge L. A. H. .... J. Bertrand	210	Bellemare E. .... H. J. Delisle	4068
Racine Dme C. et al. .... Dme Z. Héault	621	<b>Ste. Foye.</b>		<b>Cour Supérieure.</b>	
Robert A. .... E. Mayrand	400	Akmead A. G. .... W. Egglinton	150	<b>JUGEMENTS RENDUS</b>	
Sabiston Lith. & Pub. Co. .... S. Carsley (dom)	160	<b>St Henri.</b>		DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS	
Stanley K. .... J. A. C. Malton et al	128	Brochu Jos. .... N. Marcoux	350	<b>Arthabaskaville.</b>	
Sauvageau J. .... J. L. Coutlée et al	115	Baignet D. .... P. H. Baignet	100	Beaudette E. .... L. A. Pepin	219
Seale W. .... O. W. Semmens et al	508	Forgues H. .... S. D. Vallières	400		
St-Jean S. .... A. Binette	235	<b>St Hyacinthe.</b>			
Strathy R. L. F. .... W. Johnson	489	Morin J. .... A. Benoit	175		
Tate W. W. et al. .... J. L. Coutlée et al	250	Séminaire de St-Hy. .... J. Hlamondon	14800		
Trottier A. A. .... J. B. Mantha et al	304	United Codn. Ry. Co. .... Pagé Wire Fence Co	8877		
Vipond T. S. .... L. M. A. C. Symes et vir	250				
Young J. B. .... Banque Nationale	4 cl.				
Whelan J. P. et al. .... Banque du Peuple	551				

M. l'Epicier : Un moment s'il vous plait ;

SAVEZ-VOUS QUE LE

# Savon Eclipse

DONNERA PLUS DE SATISFACTION A VOS CLIENTS QU'AU-  
CUN AUTRE SUR LE MARCHÉ ET VOUS PAIERA MIEUX . . . . .

Demandez-en une Boîte  
dans votre prochain ordre

**JOHN TAYLOR & CO., Propriétaires**

454, RUE ST-PAUL MONTREAL

❖ ❖ GRIFFIN & SKEELEY ❖ ❖

POIRES DE CHOIX.

PÊCHES DE CHOIX.

ABRICOTS DE CHOIX.

NECTARINES DE CHOIX.



PRUNES

De SANTA CLARA

LA MEILLEURE DE TOUTES CELLES CULTIVÉES.

Quand vous achetez des Fruits de CALIFORNIE, demandez cette marque.

ARTHUR P. TIPPETT & Co., AGENTS DE GRIFFIN & SKEELEY

<b>Boucherville.</b>	
Degrosbois T. B. .... A. Paquette	129
<b>Chambly</b>	
Trouillet P. .... Lond. & Lanch. Ass. Co	182
<b>Cleveland</b>	
Therrien P. .... Dme C. Monty	200
<b>Eaton.</b>	
Nutt W. .... Sarah E. Gwynn	208
<b>Lachine.</b>	
Dubeau H. .... O. Dubeau	204
<b>Lennoxville.</b>	
Succ. de Gabriel Caron. Succ. de A. Taylor	1821
<b>Mégantic.</b>	
Thibaudeau J. .... N. F. Bédard	256
<b>Montréal.</b>	
Archambault J. R. O. .... S. McNaughton	667
Adelson O. .... 5. .... Dme S. A. Burkett	206
Anclair N. .... 5. .... H. Brulé	105
Boisvert F. .... A. Deom	115
Beemer H. J. et al. .... B. de Montréal	17637
Desautels H. .... M. Dufresne	107
Durocher J. B. E. .... E. Beauchemin	199
Grauger A. O. .... H. J. Bell	759
Granger A. O. .... J. B. Young	750
Gravel A. .... A. Couvrette	294
Germain Dme J. G. et al	
L. E. de Bellefeuille	267
Lepitre N. .... Dme E. J. A. Masson, et al, esq	168
Lidston J. .... A. Palascio	447
Lesperance J. .... A. Goyer et al	139
Labbe J. O. et al. .... B. de Montréal	265
Martin G. A. .... O. McGarvey	144
Neville Chas. .... R. Charlebois	170
O'Connor F. .... E. Haat et al	122
Ottawa & Gatineau Ry Co. et al	
Banque de Montréal	3632
Paquin L. .... E. O. Etienne	700
Price W. E. .... Dme A. E. Price	6220
Prevost E. .... Dms Delia Lefebvre et vir	130

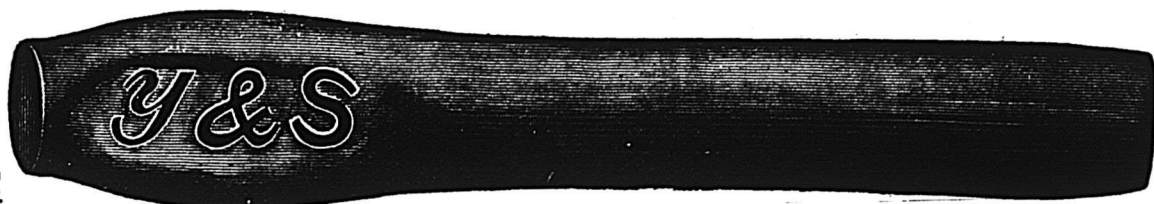
Scott J. et al. .... A. Cr vier	315
Skels A. A. .... Dme A. Bowman	133
Tremblay P. H. .... J. Baxter	112
Turot D. .... B. du Peuple	130
Villeneuve L. et al. .... A. A. Latour	101
Viau Jos. .... Delle C. Sicotte et al	854
<b>Québec</b>	
Matte Jos. .... A. Germain	115
Newerry P. .... J. H. Wylesworth	224
Whitney H. P. .... E. Paradis	168
<b>Stanstead.</b>	
Terrill Wm L. .... M. F. Hackett	534
<b>St Alphonse</b>	
Ste-Marie A. et al. .... Credit Foncier	452
<b>Ste-Anne de Bellevue.</b>	
Ruburn W. A. .... W. G. Henderson	105
<b>St Césaire</b>	
Brodeur Wm. .... E. Beaulieu	1125
<b>Ste Cunégonde.</b>	
Rivet C. .... Dme E. Guscot et vir	192
<b>St-Hyacinthe.</b>	
Berthiaume M. .... D. Châtier	260
<b>St Jacques</b>	
Rhéaume Chas. .... L. Corballe	163
<b>St Prosper</b>	
Gravel A. et al. .... Noxon Bros. Mfg Co	105
<b>Ste. Thérèse.</b>	
Maille A. .... I. Ouimet	189
<b>St Wenceslas.</b>	
Rivard E. .... H. H. Guay	104
<b>Victoria</b>	
Riddaby J. B. H. .... V. E. Howe et al	238
<b>Whitton</b>	
Laroche P. .... H. M. Price & Co	125
<b>Windsor Mills</b>	
Charron L. A. .... Lewis Bros & Co	136

<b>Cour de Circuit</b>		
<b>JUGEMENTS RENDUS</b>		
DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
<b>Aylmer.</b>		
Foran J. H. .... L. J. O. Beauchemin		66
<b>Absentee.</b>		
Mandigo W. .... F. C. Fsty		29
<b>Brompton.</b>		
Noyes J. .... Massey, Harris Co		33
<b>Bécancour.</b>		
Samson Dme Jas. .... L. N. Jourdain		40
<b>Brodie.</b>		
Smith J. A. .... P. Ke rney		77
<b>Bedford.</b>		
Garrett Geo. .... N. Rocheleau		10
<b>Bolton Tp.</b>		
Fuller W. .... J. Linton et al		72
<b>Brome Tp.</b>		
Washer John E. .... J. C. Purkes		22
<b>Cookshire.</b>		
Bouffard N. .... R. Richard		36
<b>Dudswell.</b>		
Côté O. .... L. Lemelie		20
<b>Farnham.</b>		
Guillette T. .... J. R. Clagg et al		18
<b>Hereford.</b>		
Martineau I. .... L. E. Griffith		26
<b>Lachine.</b>		
Léger Lio. .... J. Ander on		40
<b>Mile-End.</b>		
Lober J. .... F. Lafrance		33
Marion F. X. .... Dme A. Ménard et vir		19
Maher Dme A. et al. .... H. Hurd et al		46

Avez-vous donné votre commande.....

DE

REGLISSE



POUR votre approvisionnement d'hiver ? Si non, augmentez votre chiffre d'affaires dans cet article, cette année, en donnant votre ordre à ..... et vous reconnaîtrez que la meilleure Réglisse donne le plus de satisfaction et ne coûte pas plus. Tout ceci est d'une importance considérable pour l'acheteur, le vendeur et le consommateur. Un approvisionnement en Bâtons de Réglisse et en Boules de Réglisse Acmé de Y. & S. répand ses bienfaits partout. Essayez-en et vous en retirerez les mêmes bénéfices que votre concurrent et voisin.

YOUNG & SMYLLIE

BROOKLYN, N. Y.

**IMPORTATEUR**

**APPRETEUR,**

**TEINTURIER**

ET

**MANUFACTURIER**

DE

**FOURRURES**

**Z. PAQUET,**



MANUFACTURE

Pointe-aux-Lièvres.....

BUREAUX et ENTREPOTS

169 rue St-Joseph, Québec

SUCCESSALES

7 Place Victoria, Montréal

No 62 rue Bay, Toronto

**Montréal.**

Armitage E. H. et al. .... J. Duncan  
 Audet A. .... A. Paquette  
 Archambault Dme Elodie. .... J. Boyer  
 Bétournay H. .... A. Bourdon  
 Rea y H. .... J. Corbeille  
 Barthe J. R. .... J. N. Foucher  
 Birks W. J. .... Nixon Red Slate Q. Co  
 Brown J. .... T. Moll  
 Bergeron R. .... A. Robillard  
 Br iyère M. .... E. Migneron  
 Boyaner D. .... Dme A. Vincent  
 Breton Thos. .... J. H. Germain  
 Brooks Geo. .... C. J. Edgar  
 Clermont Nap. .... P. N. Ouellette  
 Caisse Jos. .... G. Chapleau  
 Cartier O. .... P. L. Archevêque  
 Cowley E. A. .... T. Brisson  
 Crierie B. G. F. .... J. A. C. Madore et al  
 Coleman P. et al. .... S. McKim  
 Coleman P. et al. .... M. Purves  
 Couture A. .... E. Houle  
 Cardinal A. .... A. Bourdeau  
 Colette Jos. .... L. A. Drapeau  
 Dupré Jos. .... J. McDougall  
 Demers O. .... J. Moineau  
 Dumont A. .... Dme A. Ménard et vir  
 Dussault S. et al. .... J. Denis  
 Duverger D ae S. .... A. Champagne  
 Daignault R. .... H. Cazalais  
 Daoust J. O. .... A. Lamarche  
 Deschêns C. .... Les O. P. du St-Viteur  
 Duffy G. W. .... T. B. Pringle et al

Denis Jos. .... C. Pesant  
 Desjardins Alf. .... Dme M. E. Bazinet et al  
 Desmedt J. .... A. R. billard  
 Edward Wm. .... Wm R. eves  
 Favreau Em. .... E. Choquette et al  
 Fennel Dme Mary. .... C. P. Ry Co  
 Forget Jos. .... J. P. Ellis  
 Gagué Wm. .... F. J. A. D-mers  
 Grenier A. P. et al. .... L. J. P. Desrosiers esql  
 Gareu D. .... J. W. Mount  
 Gervais E. .... P. Lainesse  
 Giroux A. .... O. Bastien  
 Guy S. P. .... L. W. Telmosse  
 Goodfellow Jos. .... M. J. Crystal  
 Grant C. .... Dme J. d'Orsenuens  
 G don J. .... B. Théien  
 Guy S. P. fils. .... B. Lefebvre  
 Guy S. P. .... A. Valois  
 Hébert E. .... R. Wiison  
 Hillman J. .... A. Piché  
 Hawkins T. .... A. Ricard  
 Jutr. s O. .... A. Lefebvre  
 Koutsogianos H. .... J. J. Luttrell  
 Lalonde J. K. .... J. D. Patterson et al  
 Langlois E. .... Dme R. de L. Dusseau  
 Lamadeleine H. .... A. Monette  
 Lamarre G. .... Dme V. Tournier et vir  
 Leblanc J. .... J. Rousseau  
 Lasabonnière A. .... A. Dépatie et al  
 Lecompte Jos. .... J. Bell-humeur  
 Larivière P. A. .... Dme F. Martel et vir  
 Little A. H. .... O. .... W. J. White  
 Laverge A. .... Dme A. Ménard et vir

48 Lavoie Dme Delima. .... J. A. Desrosiers 75  
 35 Lavigne L. .... Lavallée & Lavallée 68  
 44 Latour Dme Philomène. .... J. Forest 59  
 10 Latour Dme Philomène. .... J. Vezeau 12  
 19 Latour Dme Philomène. .... E. Goyer 37  
 60 Latour Dme Philomène. .... A. Leprohon 18  
 14 Latour Dme Philomène. .... H. Paquette 85  
 24 Latour Dme Philomène. .... A. Froment 40  
 32 MacAvoy P. .... A. Langevin 15  
 52 Martin C. H. .... L. Robin 18  
 52 Marcotte A. et al. .... J. Presser 30  
 22 McAbbe O. .... H. D. Sylva 12  
 39 McArthur Wm. .... J. C. Clarke 81  
 11 Meen F. .... A. Martin 35  
 44 Monette A. .... A. Bertin 19  
 29 Maisonneuve C. .... E. Migneron 13  
 21 Major M. .... F. Hogue 14  
 5 McFarlane D. .... M. Hamilton 55  
 50 Milton Wm. .... J. Ethier 19  
 25 Monette O. .... N. Nolin 70  
 14 Noel Ls. .... Dme V. Tournier et vir 26  
 20 O'Dare J. .... Dme J. Reynolds 20  
 49 Olive W. H. et al. .... B. Nationale 33  
 38 Paxton J. .... J. M. Aird 96  
 54 Patton J. N. .... J. H. E. Davis 21  
 20 Pike Elizabeth et al. .... Dme P. L. Durand 50  
 27 Prendergast T. .... J. M. Aird 20  
 18 Paradis P. .... Dme A. Ménard et vir 12  
 38 Paquette L. .... L. ing Mfg. Co 53  
 18 Payette L. .... L. D. Vadeboncoeur 57  
 15 Primeau H. .... J. Gervais 12  
 23 Reilly Edw. .... M. T. Lefebvre et al 20  
 12 Richer V. F. .... J. Laur ut 87

**95**

A été  
notre  
meilleure  
Année

Merci Messieurs



Vous nous  
trouverez à la tête  
en.....

**96**

Rosenthal E.	W. Buchanan	10
Randell A.	Dme E. Perkins	20
Roy E.	M. St. Jean	28
Raymond J. G.	J. Chaffers	42
Roy B. B.	K. Geen esq	30
Roy M. N. et al.	D. Dowell	15
Smith W. H.	J. Duncan	15
Savage F. E.	Dme L. McDonald et vir	11
Séguin E.	J. Leggat	69
Shirley L. H. et al.	J. Smith et al	54
Sullivan J.	A. Bouthillier	18
Sonne Thos. jr.	A. Martin	50
Sabourin J. B.	O. Renaud	48
Senécal J.	J. Laurent	42
State J.	T. Kennedy	16
Tremblay P.	J. Laurent	19
Thivierge Jos.	S. Gaufrier	10
Turot A. D. et al.	O. Dufresne et al	33
Therien J. H.	J. Jeanne	20
Villeeneuve J. F. et al.	Dme M. Pinsonnault	84
Vipond T. S. et al.	W. H. Leonard	93
Veziua A.	L. Gagnon	67
Vosburgh & Springl.	Steamhot Adv. Co	40
Whittaker Dme Mary J.	E. Reeves	25
Walker H. P.	F. X. G. Charland et al	35
<b>Nicolet</b>		
Beliveau D.	P. P. Mailloux	82
<b>Notre-Dame des Neiges</b>		
Leclerc L.	W. Plante	19
<b>Ontremont.</b>		
Levesque A.	G. A. Marsan	20
<b>Pointe du Lac</b>		
Paquin N. et al.	B. d'Hochelaga	52
<b>Paroisse St Enfant Jésus</b>		
Francoeur Geo.	J. N. Lachapelle	16
<b>Rimouski.</b>		
Courchène J. H.	M. Leprohon	44
<b>Rivière Gagnon</b>		
Racine Jos.	N. F. Bédard	16
<b>Stanford.</b>		
Desr chers I. et al.	B. Jacques-Cartier	22
Lafond Théo.	C. Tanguay	44
<b>Sault au Recollet</b>		
Béard Z.	A. Labelle,	38
<b>Sherbrooke.</b>		
Armstrong E.	Gendron, Denault & Co	39
Maheux L. E.	C. Gardon	25
<b>Stoke</b>		
Bédard P. et al.	S. Bourque	46
<b>Ste Anne de Bellevue</b>		
Reburu G. W. A.	Page Wire Fence Co	35
<b>Ste Agathe, Terrebonne</b>		
Daze R. et al.	R. J. Demers	36
<b>St Adolphe</b>		
Provencher Jos.	East. Twups M. F. In. Co	14
<b>Ste-Cunégonde.</b>		
Lussier Marguerite.	V. F. Jasmin	26
<b>Ste Darothée</b>		
Dion O.	J. H. Wilson	35
<b>Ste Flore.</b>		
Beaupré C.	Standard Spice Mill Co	33

<b>St-Germain</b>		
Bouvier A.	Letourneux, Fils & Cie	50
<b>St Hyacinthe.</b>		
Blanchard A.	Blanchet & Co	16
Chamnière Jos.	E. Brodeur	48
Cabana A.	Q. Versteegh	18
<b>St Henri.</b>		
Lefebvre L.	F. X. St-Denis	19
Roy L.	J. B. Lefebvre	21
<b>St Ignace du Côteau du Lac</b>		
Desrochers A.	A. Leclaire	27
<b>St-Jovite</b>		
Weinstein Dme Julia et al.	M. Vineberg	43
<b>Ste Julie</b>		
Lamoureux A.	M. Phaneuf	10
<b>St Jean</b>		
Serre Dme Sophie.	Dme M. Bourdon	17
<b>St Lambert.</b>		
Bowden John.	E. Lallemand	16
<b>St Louis</b>		
Glaude Jos.	L. Bisson	20
<b>Ste Marie de Beauce</b>		
Labbé P.	Mrs Life Ins. Co	42
<b>St Michel de Vaudreuil</b>		
Brodeur S. A.	S. Aubin	10
<b>St Patrice de Beauvillages</b>		
Montminy T.	Mrs Life Ins. Co	37
<b>Sto. Thérèse.</b>		
Leguerrier D.	J. O. Beauchemin et al	29
<b>Thetford Mines.</b>		
Lemay Dme Zélie.	G. H. Labbe	53
<b>Windsor Mills</b>		
Randall Alf.	Dme E. Perkins	20
<b>Vaudreuil.</b>		
Mallette L. Z.	S. Carsley	66
Mallette L. Z.	T. White	45
<b>Westbury.</b>		
Bell J. & H.	Fuller W. & Co	14
<b>Windslow.</b>		
Gagné C. P.	E. Coté	66
<b>Windsor</b>		
Verteuille G. & Jos.	F. Campbell	24

Il y a un cliché connu qui dit qu'il ne faut s'étonner de rien en Amérique. C'est un peu vrai. Un M Lawrence de la Nouvelle-Orléans vient de trouver le moyen de cirer les chaussures..... à l'électricité. L'invention consiste en une machine électrique à cirer. Le cirer n'a qu'à prendre la brosse de forme ronde qui est attachée à un fil électrique et à la poser contre la chaussure. Elle fait 2,000 tours à la minute. L'inventeur affirme que sa machine non seulement fait gagner du temps (ce qui est énorme ici), mais encore que le brillant obtenu est plus beau. Le siège est un chêne poli avec chaise tournante à dossier.

**Renseignements Commerciaux**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

**Montréal.**—Pauzé & Lamouche, fer-  
ronnerie.  
Trestler & Globensky, dentistes.  
Labelle & Frison, artistes.  
Magnan & Meunier, entrep.  
The Canadian Aluminium Co.  
Dagenais & Frappier, épiciers.  
L. A. Dansereau & Cie, fabr. de bis-  
cuits.  
Gagnon & Gagnon, nouv.  
Hill & Forbes, peintures et huiles.  
Laferrrière & Pelletier, ag. d'imm.  
Sheridan & Hefferman, entrep.  
C. J. McIntyre & Co., nouv. en gros.  
Mignault, Bélanger & Amos, ing. ci-  
vils.  
A. A. Wilson & Cie, commerçants.  
**Trois-Rivières.**—Beauchemin & Du-  
chemin, fruits.  
**Ste-Marie de Monnoir.**—Arpin, Fils  
& Cie, mag. gnl.  
**Québec.**—Côté & Faguay, nouv.  
Sherbrooke—Darche & Cie, mag. gnl.  
**St. Hyacinthe.**—Séguin, Lalime & Cie,  
fabricants de chaussures.  
**Ste. Anne de Bellevue.**—Deslauriers  
Frères, mag. gnl.

**NOUVELLES SOCIÉTÉS**

**Montréal.**—Glauberson & Grefsky,  
commerçants; L. Glauberson & M.  
Grefsky.  
Laramée & Cie, foin; Nap. Adam dit  
Laramée et D. Wilson.  
Trestler, Globensky & Martel, den-  
tistes; C. F. F. Trestler, S. Globensky et  
Chas. Martel.  
A. Latour & Cie, épiciers; Jos. Dage-  
nais, seul.  
D. G. McBean & Co, provisions; Do-  
nald G. McBean et Fustus Thorning.  
D. Whelan & Co, bois et charbon;  
Ellen Whelan, épouse de Denis Whelan,  
seule.  
J. Bourdeau & Son, fourrures en gros;  
Jos. Bourd au et Edm. Ar. Hasset.  
Dagenais & Fils, entrep.; Paschal et  
Martial Dagenais.  
Bélanger & Amos, ing. civils: Ernest  
Bélanger et Ed. C. Amos.  
J. Diamond & Co., bric-à-brac; J. et  
Louis Diamond.  
Poirier, Arcand & Co, peintres; Marie  
Louise Ryan, épouse de L. N. E. Poirier et  
Nathalie Gohier, épouse de J. N. Arcand.  
S. Boyer & Cie, grain; Modeste Tru-  
deau, seul.

**La Compagnie Générale d'Importation du Canada, (LIMITEE)**

**CAPITAL - - \$150.000**

**REPRESENTATIONS, MONOPOLES DE MAISONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES, IMPORTATIONS EN GROS.**

La Cie Générale d'Importation du Canada assure aux importateurs de gros, des relations directes auprès des maisons représentées par elle et auprès de toutes celles dont les produits s'importent au Canada sous leurs marques personnelles.

SUCCURSALES DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'IMPORTATION

FRANCE - PARIS - 20 rue Richer.  
ALLEMAGNE - NUREMBERG - 15 Theresienstrasse.  
BELGIQUE - ANVERS - 20 Quai Jordaens.

Monopole pour Parfumerie, Produits Pharmaceutiques, Produits Alimentaires, Articles de Paris, Produits de grosse fabrication, Etc., Etc.

**5 et 7 rue de Bresolles, MONTREAL.**

L. Desjardins & Cie, commerçants ;  
Délina Maher, épouse de Lactance Des-  
jardins, seule.

Jos. Lalonde, tailleur ; Rosa Latreille,  
épouse de Jos. Lalonde, seule.

Charcuter Strassburg, commerçant ;  
Mme Marie Faubert, épouse de Ed. Pouger,  
seule.

S. Thihaudeau, nouv. ; Samuel Thi-  
haudeau, seul.

*St-Hyacinthe.*—J. Mathieu & Cie, bu-  
anderie ; Marie Arth. Cordélia Du-  
charme, épouse de Jos. Mathieu, seule.

Echemberg & Sons, commerçants ;  
Moses Echemberg, Manassah Echem-  
berg et Samson Echemberg.

*Outremont.*—Outremont Milling Co. ;  
Diédonné Denis, seul.

*Sherbrooke.*—Darche & Co, mag. gnl ;  
G. A. Darche, E. L. Darche et F. X.  
Darche.

## FONDS A VENDRE

*Montréal.*—L. N. Dagenais & Cie, mo-  
distes, 27 janv.

Wm Dagg, imprimeur.

Mal. MacDonald, épiciers ; aux ench.

T. Normandin, meubles ; aux ench. 24  
janv.

O. A. Duclos, hôtel.

H. Goldberg, colporteur, 29 janv.

E. Lacroix, pâtissier.

Denis Wheland, bois et charbon, 28  
janv.

Gross & Bercovitch, fourrures ; aux  
ench.

O. Melançon, épiciers.

S. J. O'Neil, tailleur, 29 janv.

D. Whelan, encanteur, 28 janv.

Alb. Jetté, meubles ; aux ench. 11 fév.

A. L'Allemand, ferronnerie.

*Sie-Cunégonde.*—P. Pilon, épiciers ;  
aux ench.

*St-Gabriel de Brandon.*—Montreal  
Stave & Barrel Co.

*Windsor Mills.*—R. Racicot, nouv., 25  
janv.

*St-David.*—C. Turgeon, mag. gnl ; 23  
janv.

*St-Louis Mile-End.*—The Montreal  
Carriage Co. ; sur soum.

*St-Jean.*—Langelier & Decelles, li-  
queurs ; 29 janv.

*Georgeville.*—W. H. Rediker, forgeron.

## FONDS VENDUS

*Montréal.*—Jodoin & Edmond, buvette.  
Wilson Printing & Publishing House :  
imprimeur.

C. Aubry, restaurant ; à M. Mullins  
Aug. Germain, épiciers ; à P. Désor-  
miers.

Wm Hill, peintures et huiles en gros ;  
Hill & Forbes, successeurs.

C. A. Duclos, buvette.

M. MacDonald, épiciers ; à 52c.

P. Pilon, épiciers.

*Ste-Clothilde de Horton.*—M. A. Guil-  
lemette, mag. gnl ; à 58c.

*St-Jovite.*—L. Weinstein & Co., mag.  
gnl.

*St-François, Beauce.*—Nap. Doyon,  
mag. gnl.

*Curran*—Wm Leroux, hôtel.

*St-Hyacinthe.*—Mme E. St-Amour,  
modiste.

*St-Jean des Chaillons.*—Alph. Dou-  
ville, mag. gnl ; à 65c.

*Québec.*—E. E. Laurent (Boston Store) ;  
à 49½c.

*Ste-Cunégonde.*—P. Pilon, épiciers ; à  
42c.

*St-Louis de Gonzague.*—J. Bougie,  
mag. gnl ; à 55c.

*Broughton-Est.*—L. Beaudoin, mag.  
gnl.

*Marieville.*—Arpin, Fils & Cie, mag.  
gnl ; F. Arpin, successeur.

## INCENDIES.

*Montréal.*—O. J. Norman, encanteur ;  
dom. par eau, ass.

Rochon et Leclerc, carrossiers.  
Société Co-opérative de Frais funé-  
raires.

J. Mansfield, épiciers.

La Cie d'Imprimerie Desaulniers,  
impr.

Chas Bousquet, restaurant.

J. Hamilton & Co, prov. ; ass.

*Lennoxville.*—Charles L. McDougall,  
hôtel ; ass.

*St Roch de l'Achigan.*—Ed Berrouard,  
épiciers ; domm. par fumée et eau.

## DÉCÈS

*Montréal.*—André Belanger, commer-  
çant.

J. F. Bergévin, nouv.

*Québec.*—Jos Chamberland, chaus.

Stanislas Duquet, maison de pension.

M. Pierre Beauchie dit Morency, me-  
naisier.

*St-Jean Chrysostome.*—Jos Noël, mag.  
gnl.

*Lotbinière.*—F. P. Devillers, mag. gnl.

*Fulford.*—J. B. Hubert, mag. gnl.

*Fort Coulonge.*—J. et Geo. Bryson,  
bois de sciage ; John Bryson, décédé.

*Chicoutimi.*—A. Verreault, peintre.

## NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

*Montréal.*—Canadian Bedding Manu-  
factory.

A. Cowper, fabr. de matelats.

Montreal Hide & Calf Skin Co.

F. P. Dupuis, meubles.

Dansereau & Cie, épiciers.

Arsène Gagnon, nouv.

# Tous les Epiciers vendent des Allumettes

C'EST POURQUOI NOUS LEUR OFFRONS

## Les Allumettes marque "VICTORIA"

(QUALITÉ GARANTIE ÉGALE À TOUTE AUTRE MARQUE)

A un PRIX PROFITABLE tant au vendeur qu'à l'acheteur.

ESSAYEZ-LES.....

DEMANDEZ NOS PRIX

# Laporte, Martin & Cie

- - - EPICIERS EN GROS - - -

MONTREAL



T. Gagnon, nouv.  
 Geo. Labelle, restaurant.  
 Hercule Lamouche, peintre.  
 J. B. Pauzé, ferronnerie.  
 D. S. Pelletier, buvette.  
 Alf. A. Valiquette, nouv.  
 C. A. Duclos & Cie, buvette.  
 Ferd. Lachapelle, buvette.  
 Mal. MacDonald & Co., épiciers.  
 J. A. Flagg, pompes funèbres.  
 St Martin de Laval.—Adolphe Gohier, forgeron.  
 Knowlton.—André Wright, bouchers.  
 Québec.—Wm Berrigan, cigares, etc.  
 Curran.—Oct. Vandry, hôtel.  
 St Hyacinthe.—Mme E. Lacouture, modiste.  
 Cacouna.—C. Sirois, hôtel; pour le 1er mai.  
 Eusèbe Rivard, chauss.  
 Sherbrooke.—A. Garwood, peintre.  
 Coaticook.—Gilmour & Lemay, fourrures.  
 Black Cape.—W. Howatson, mag. gnl.  
 Fraserville.—St Pierre & Pineau, farines et grains.  
 St Eustache.—F. Hurtubise, hôtel.  
 O. Lebrun, hôtel.  
 St Norbert.—Ouellette & Perrault, fabr. de beurre et fromage.  
 Terrebonne.—F. Landry, chauss.

CESSIONS

Montréal.—C. A. Lavigne, épicier; à Chas Desmarteau.  
 Louis Perrault, manif. d'empaignes; demande.  
 L. A. Dansereau & Cie, fabr. de biscuits; ass. 28 janv.  
 O. Melançon, épicier; à R. Prévost.  
 Emile Lacroix, pâtissier.  
 Edw. McCaffrey, commerçant; dem.  
 S. Charron, épicier; ass. 25 janv.  
 F. X. Labranche, mag. gnl.; à Kent & Turcotte.  
 Albert Demers, mercerie; ass. 28 janv.  
 Jos. Dupont, épicier; vendu par huissier.  
 Hunt, Barnes & Co., poisson.  
 Québec.—O. T. Poitras & Cie, farines en gros.  
 La Baie.—J. N. Duguay, mag. gnl.; ass. 28 janv.

Thetford Mines.—F. X. Labranche, mag. gnl.; à Kent & Turcotte.  
 Louiseville.—J. A. Desilets, ferronnerie; à R. Prévost.  
 Drummondville.—G. L. Lemire, hôtel; demaude.  
 Bolton Centre.—W. Fuller, commerçant; ass. 31 janvier.

## EN DIFFICULTÉS

Montréal.—D. G. McBean, commission; vente par huissier.  
 Mills & Galt, laines en gros  
 J. Silverston, meubles.  
 C. Adelson, confections; ass. créanciers 28 janv.  
 Succ. de Alex. Renaud, bois de sciage; prép. état de ses aff.  
 La Cie d'Imprimerie Desaulniers; vente par huissier.  
 N. Beaupré, fabr. de boîtes; demande du délai.  
 C. F. Archambault, valises; saisie.  
 Hébertville.—David Ouellet, mag. gnl. offre 30c.  
 Pembroke.—Thos Clark, nouv.  
 Doucet's Landing.—D. Moreault, mag. gnl.; ass. créanciers.

## CONCORDATS

Montréal.—J. D. White & Co, épiciers.  
 M. Rodrigue & Cie, épiciers.  
 Shawville.—Wm Wilson, mag. gnl.; à 45c.  
 Bristol.—D. Ballentyne, ma. gnl.; à 40c.

## PROVINCE D'ONTARIO

## DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Toronto.—Cycle Wood Rim Mfg Co.  
 Nerlich & Co. march. de fantaisie.  
 Hamilton.—McCallum & Hall, meubliers.  
 Brantford.—Percy Ward & Co, impr.  
 Cannanogue.—Grant & Labelle, chauss.  
 Middlemiss.—Richards & Cooper, mag. gnl.  
 Pembroke.—Leeney & Smyth, selliers.  
 Perth.—A. E. & F. Hanna, pharm.  
 Amhersburg.—Duncanson & Smith, épiciers.

## NOUVELLES SOCIÉTÉS

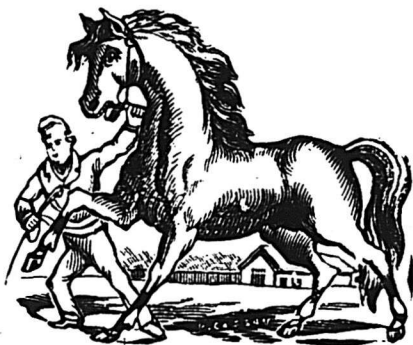
Hamilton.—McCallum & Hall, meubliers; John T. Hall, seul.  
 Brantford.—Percy Ward & Co., impr.; G. R. Ward, seul.  
 Gananogue.—Grant & Labelle, chauss.; A. Grant et Frank Labelle.  
 Pembroke.—Leeney & Smith, selliers; Jas. C. Leeney, seul.  
 Amherstburg.—Duncanson & Smith, épiciers; W. R. Smith, seul.  
 Arnprior.—Poulton & Outhet, nouv.; G. C. Poulton, seul.

## FONDS A VENDRE.

Toronto.—A. Jeffrey & Sons, carrossiers en gros; sur soum.  
 Succ. de Wm Hutcheson, épicier; aux ench.  
 Succ. de Chas. Schmidt, boulanger; aux ench.  
 Succ. de S. Green, pharm.; aux ench.  
 J. & J. Ludgsdin, chapellerie; aux ench., 29 janv.  
 G. A. Peaker, pharm.; sur soum.  
 Ottawa.—Jacob Randall, peintre; sur soum.  
 F. H. Martellock, épicier; aux ench.  
 Midland.—Succ. de Crompton Bros., nouv.; aux ench.  
 Thornton.—Succ. de John Burke; mag. gnl.; aux ench.  
 Woodstock.—Wm. M. Codling & Son (succ.) mercerie; aux ench.  
 Baden.—N. Oreesman, mag. gnl.  
 Cobourg.—Succ. de Wm Cardwell, tailleur; aux ench.  
 Athens.—Mott & Robeson, mag. gnl.; sur soum.  
 Glencoe.—Clark & Sons, meuniers.  
 Gtatsworth.—Succ. de S. Foster, mag. gnl.; aux ench., 30 janv.  
 Clearville.—H. Watson, mag. gnl.  
 Harriston.—Succ. de John Saunders, épicier; aux ench., 28 janv.  
 Kincardine.—Succ. de F. R. D. Collins, nouv.; aux ench., 27 janv.  
 Shelburne.—Succ. de A. V Galbraith, bijoutier; aux ench., 29 janv.  
 Milton.—D. M. Reid, march. de fantaisie.  
 Orangeville.—Strong & Co, nouv.; aux ench., 29 janv.

# COWAN'S CACAO ET CHOCOLATS EXQUIS CAFÉ ET ICINGS.

THE COWAN COMPANY (LTD.) TORONTO.



**G. G. GAUCHER**

FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME

SEUL AGENT EN CANADA DE LA  
 POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE  
 pour les Chevaux et bêtes à cornes.  
 TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-  
 TIVE et VERMIFUGE.

ET 93 RUE DES COMM'SAIRES, MONTREAL

## THIBAudeau BROTHERS & CO. ELECTOINS MUNICIPALES

Importateurs de

### Marchandises Seches

332 RUE ST-PAUL,

THIBAudeau FRERES & CIE

— QUEBEC —

THIBAudeau BROTHERS & CO.

— LONDON —

SPECIALITÉ DE

## TAPIS & PRELARTS

QUARTIER CENTRE

COMITÉ CENTRAL DE

## ROMEO PREVOST

No, 65 rue St-Jacques

OUVERT TOUTS LES JOURS A 9 HEURES A.M.

Tous les électeurs sont cordialement invités à se rendre à ce comité où ils pourront obtenir tous les renseignements dont ils auront besoin.

Téléphone Bell 502.

**Orillia**—B. Grennan, mag. gnl.  
**Ridgetown**—Ridgetown Canning and Preserving Co. (Ltd.).  
**Egbert**—W. J. Smith, forgeron.  
**Grand Valley**—J. M. Beattie, épicier; aux ench.  
**Sudbury**—M. Jacobs, nouv.; 24 janv.

**FONDS VENDUS**

**Toronto**—Dominion Waterproof Co. Hamilton.—Thos. O'Brien, cigares.  
**Ottawa**—Dominion Engraving Co.; à P. G. Nash.  
**London**—S. Powell, épicier; à Mme Reavley.  
**Chatham**—Mme M. A. Wildgen, pâtissier; à John McDonald.  
**Glencoe**—T. W. Evans, boulanger; à McLaughlin & Blair.  
**Ingersoll**—Chronicle Printing Co; à R. Elliot.  
**W. T. Colewell**, hôtel; Richardson & Dundas, succ.  
**Midland**—John Hanly, hôtel; à Wm Rogers, succ.  
**Pembroke**—Jos. Laberge, hôtel; à John Ouly.  
**Perth**—A. J. Matheson, édit.; à Chas F. Stone.

**Penetanguishene**—Ross & Rourke, épiciers et nouveautés.  
**Petrolia**—Mlle McLarty, modiste; à Mlle L. McCartney.  
**Brucefield**—Chs Oetzl, hôtel; à R. Graham.

**Southwold Station**—John Marr, hôtel; à Geo. Annett.  
**Cauleton**—Mme E. A. Covert, épicier; à A. W. Drinkwater.  
**Hart Bros**, mag. gal.  
**Don**—J. Hobden, hôtel; à J. Turrel.  
**Norval**—J. Holmes, forgeron.  
**Lindsay**—Ann J. Clendenning, écurie de louage; Lindsay Bros, succ.

**Stathroy**—R. Gough, hôtel; à James Elliott.  
**Atmonte**—R. J. McGowan, écurie de louage.  
**North Bay**—Wm O'Brien, hôtel; à D. Kidd.

**Sandwich**—Mme J. A. Stuard, hôtel; O. D. Gauthier, succ.  
**Stourne**—A. B. Noble & Co., ferromerie; à Hillhouse & Jelly.  
**Stauford**—J. Shiel, forgeron; à John Yeandle.

**Southampton et Port Elgin**—Wm Gilbert, écurie de louage; à Port Elgin.  
**Hesperer**—J. Pabst, boucher; à Smith & Fortney.  
**Kintough**—T. L. Steel & Co, mag. gnl.; à O. Johnson.  
**Kurtzville**—H. Dietz, forgeron; à H. Hôtel.

**Holt**—J. Quibel, mag. gnl.; à C. H. Travis.  
**Owen Sound**—W. A. Dodge, épicier.  
**Dresden**—O. Neely, boucher; à J. Stott.

**Windsor**—F. R. Pickering, pâtissier.  
**Delta**—S. Gilbert, boulanger.  
**Lancaster**—Succ. de Alex. Glennie, meubles; à 65c, à Wm. Henderson.  
**Eganville**—Mills Bros. mag. gal.; Alex. Mills, succ.

**INCENDIES.**

**New-Castle**—D. Allin, meubles, pomp. funèbres et march. de fantaisie.  
**R. Barfett**, mag. gnl.  
**Louisa Glendinning**, fruits.  
**McClung & Son**, mag. gnl.  
**James Parker**, chauss.  
**Mlle Wilson**, modiste.  
**London**—Heal & Fleming, impr., ass.  
**Norway**—Thos. Hargreave, mag. gnl.  
**Alexandria**—Alexandria Mfg. Co., meubles,

**NAP. MATTE,**

Comptable, Auditeur et Liquidateur

BUREAU :

93 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUEBEC.

Tél. Bell, bureau, 731. Tél. Bell, résid., 872

Spécialité:—REGLEMENTS DE FAILLITES

**CHS. DESMARTEAU**

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPÉCIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

**BILGDEAU & RENAUD**

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,

No. 15 rue St - Jacques, Montréal

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003



**A. RACINE & CIE**

IMPORTATEURS ET JOBBERS

- EN -

**Marchandises Sèches**

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

- ET -

179 et 181 rue des Commissaires,

MONTREAL

**ELECTIONS MUNICIPALES**

**QUARTIER STE-MARIE**

Liste des Comité en faveur du Candidat populaire

**T. CHARPENTIER, Jr.**

Comité Central—No 1162 rue Ste-Catherine, à 7½ hr.

Comité—No 851 rue Ste-Catherine, à 8 heures.

Comité—No 773 rue Ontario, à 8½ heures.

Comité—No 1064 rue Ontario, à 8½ heures.

Comité—No 227 rue Plessis, à 8½ heures.

Comité pour les électeurs de langue anglaise—Coin Craig et Papineau, à 9 heures.

Comité—Coin Craig et de Salaberry, à 9½ heures.

**A VIS DE FAILLITE**

DANS L'AFFAIRE DE

**OSCAR MELANÇON**, marchand-épicier, de la cité de Montréal, insolvable.

Le sus-nommé a fait une cession volontaire de ses biens et effets pour le plus grand bénéfice de ses créanciers. Les réclamations doivent être produites à mon bureau d'ici à quinze jours.

ROMEO PREVOST,

Curateur.

Bureaux de Roméo Prevost & Cie.

Comptables,

Nos 6 et 7. Bâtisse New York Life.

Montréal, 20 janvier 1896.

**A VIS DE FAILLITE**

DANS L'AFFAIRE DE

**ALBERT JETTÉ**, marchand de meubles de la cité de Montréal, failli.

Les soussignés vendront par encan public, au bureau de Chs. Desmarteau, No 1598 rue Notre-Dame, Montréal.

Mardi le 11 février 1896, à 11 hrs. a.m.

les immeubles suivants, appartenant à la faillite du susdit, savoir:

Deux lots de terre connus et désignés sous les numéros 1104 (onze cent quatre) et 1105 (onze cent cinq) aux plan et livre de renvoi officiels du Quartier St-Jacques, de la cité de Montréal, avec bâtisses dessus construites, portant les numéros civiques 346 à 354½ de la rue Visitation.

Pour toutes autres informations, s'adresser à

CHS. DESMARTEAU, Curateur, No 1598 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

**A VIS DE FAILLITE**

DANS L'AFFAIRE DE

**HENRY GOLBERG**, marchand, Montéal, failli.

VENTE DE DETTES DE LIVRES.

Les soussignés vendront à l'encan public,

Mercredi, le 29 janvier 1896.

à 11 hrs. a.m., à leur salle d'encan, No 69 rue St-Jacques, Montréal, les dettes de livres du dit failli, se montant d'après listes à \$881.52.

La liste des crédits peut être examinée au bureau du curateur.

ROMEO PREVOST,

Curateur.

MARCOTTE FRERES,

Encanteurs.

Bureaux de Roméo Prevost & Cie.

Comptables,

Nos 6 et 7. Bâtisse New York Life,

Montréal.

**A VIS DE FAILLITE**

DANS L'AFFAIRE DE

**JOSEPH A. DEBIEN**,

FAILLI.

Les soussignés vendront à l'encan public, à la place d'affaires du failli, coin des rues DeMontigny et St. André.

Judi, le 30 Janvier courant, à 11 heures a.m.

tout l'actif du dit failli, comme suit :

Fonds d'épiceries, vins et liqueurs.....	\$ 990.57
Roulant et fixtures.....	686.79
Licence au premier de mai.....	66.25
Dettes de livres par liste.....	2,620.30
	\$4,363.91

Aussi, le loyer à échoir au premier de mai prochain. Le magasin sera ouvert pour inspection le 29 de janvier. La liste des dettes de livres et l'inventaire sont à nos bureaux. Pour autres informations, s'adresser à

BILODEAU & RENAUD, Curateurs.

15, rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Montréal, 23 janvier 1896.

**A VIS DE FAILLITE**

DANS L'AFFAIRE DE

**THOMAS NORMANDIN**

Marchand de Meubles, No 1834 rue Notre-Dame, Montréal.

FAILLI.

Le soussigné vendra à l'encan public, en trois lots, sur les lieux, No 1834 rue Notre-Dame,

Vendredi, le 24 Janvier 1896, à 11 hrs A.M.

Tout l'actif mobilier du dit failli comme suit, savoir :

10. Stock de meubles et garnitures de magasin.....	\$2 513.63
20. Le roulant, consistant en 1 cheval, 4 voitures et 1 harnais.....	80.00
30. Les dettes de livres suivant liste.....	665.55
	\$3,339.18

Le magasin sera ouvert le 23 courant pour inspection.

Pour plus amples informations, s'adresser à

CHS. DESMARTEAU, Curateur,

1598 rue Notre-Dame, Montréal.

O. J. NORMAN, Encanteur.

## Chronique de Québec

Mercredi, 22 janvier 1896.

Quatre jours nous séparent de l'ouverture des fêtes carnavalesques. L'animation est intense partout, sur la rue, dans l'intérieur des magasins, et même dans les familles; chacun se prépare à recevoir les parents et les amis qui, sans doute, vont affluer à la ville. Je ne parle pas des hôtels, maisons de pension etc., car on s'y livre à des préparatifs considérables et proportionnés, cela va de soi, à l'espoir de recettes exceptionnelles.

On peut dire que le commerce local a fort bien marché dans l'épicerie et dans la nouveauté, ce qui n'a pas empêché de préparer à bien des endroits de superbes installations. L'état est général: l'initiative privée, nous sommes heureux de le constater, seconde puissamment les efforts des organisateurs généraux, et le travail qui en résulte est une aubaine précieuse pour la classe ouvrière.

A sa séance de vendredi dernier, le conseil de ville, après enquête du recorder, a complètement exonéré le maire de tout blâme quant aux accusations portées contre lui. Chose à remarquer, c'est que les accusateurs eux-mêmes n'ont pas cru devoir enregistrer de protêt contre le rapport du recorder qui qualifiait de fausses les charges faites par eux; ils se trouvent ainsi avoir concouru dans le blâme qui leur a été infligé. Cette position est des plus humiliantes, et il est malheureux que les règlements municipaux n'aient pas de dispositions

spéciales qui permettent de punir de semblables infractions à la dignité. Heureusement les élections arrivent, et tout indique que le peuple des contribuables va signifier leur congé à ceux de ses représentants qui n'ont pas su comprendre leur devoir et qui ont abusé de leur mandat pour satisfaire des ressentiments personnels.

### ÉPICERIES

Comme nous le disons plus haut, la semaine a été bonne. La collection seule fait défaut. Les sucres ont pris un peu de raideur. Les autres spécialités restent à peu près dans les mêmes prix:

### SIROPS.

Barbades en tonnes, 35 à 36c.  
Sucres: Brun, 3½ à 3¾c; jaunes, 3½ à 4c; Blanc, 3¾ à 4c; granulé, 4 à 4½c; extra ground 5½ à 6c; Cut Loaf, 5½ à 5¾c.

Vermicelle: français et pâtes françaises, de 9½ à 10c.

Vermicelle de Québec: Boîte, 5½ lb; Quart, 5c lb.

Riz, \$3.25 à \$3.35; Pot Barley, \$4.00 à \$4.30.

Conserves en boîtes: Saumon, \$1.50 à \$1.60; Homard, \$1.80 à \$1.90; Tomates, 85c à 90c; Blé-d'inde, 80 à 85c; Pois, 95c; Huîtres, \$1.45; Sardines domestiques, ¼ boîte, 5c; do, importées, ¼ boîte 9 à 12c; do, ½ boîte, 14 à 18c.

Soda à laver, de 80 à 90c; do à pâte, \$2.40; Empois No 1, 4½c; do, satin, 7½c; caustique cassé, \$2.50 à \$2.75; Gros Drums, 2 à 2½c.

Allumettes: Cartes, \$3.00; Telegraph, \$3.75; Telephone, \$3.50; Dominion, Lévis et Royal, \$2.00; Dominion Extra, \$2.50; Phœnix, \$2.75.

Sel: en magasin, 48c; sel fin, sacs, \$1.45; ¼ sac, 35 à 40c.

Huile de charbon: Canadienne, 15c; Américaine, 20c gll.

Raisins: Valence, "fine off stalk" 5 à 5½c; do, Selected, 5½c; do, Layers, 6c; Currants, 4c; do, extra, 5c.

Amandes Tarragones: 62 à 13c la lb., do, écaillées, 22 à 25c; Noix de Bordeaux; 11 à 12c la lb.; do, Grenoble, 12 à 13c; Avelines de Sicile, 8 à 9c la lb.

### FARINES, GRAINS ET PROVISIONS.

Le manque de chemins pendant les deux dernières semaines a influé beaucoup sur le commerce des farines et provisions.

On se plaint aussi que la collection est presque nulle. L'approche du carême, nous l'espérons, ramènera un peu l'activité dans cette ligne et ce ne sera pas sans besoin. Les farines sont à la hausse, surtout celles d'Ontario qui ont monté de 10 à 20c.

Farine (en poche): Patente, \$1.90 à \$2.20; Forte de boulanger, \$1.90 à \$2.00; S. Roller, \$1.80 à \$1.90; Extra, \$1.60 à \$1.65; Superfine, \$1.40 à \$1.45; Commune, \$1.35 à \$1.40.

Farines en baril: Farine (patente,) \$3.90 à \$4.50; Farine de cylindre, \$3.75 à \$4.00; Extra, \$3.50 à \$3.60; Superfine, \$3.00 à \$3.10.

Lard: Short Cut, \$15.00 à \$16.00. Lard en carcasse 5 à 5½c.

Saindoux: Pur, \$1.90 à 2.00 le seau. Composé, \$1.35 à \$1.40.

Beurre: de crèmerie 18 à 19c; de la ferme No 1, 12 à 13c; do marchand, 11c.

Fromage: 7½ à 7¾; petites meules, 8c.



SIGNIFIE.....

**PREMIERE  
QUALITE**

En même temps que....

**BON MARCHÉ**

DANS LES.....

**BOTTINES ET  
LES  
SOULIERS,**

C'est-à-dire, ce que  
tout marchand recherche.



N'omettez pas de voir nos **ECHANTILLONS DE PRINTEMPS** avant de placer vos ordres. Si notre voyageur tarde quelque peu avant de vous visiter, écrivez-nous et nous vous ferons connaître l'époque exacte à laquelle il vous verra. Voyez par vous-même et rendez-vous à l'évidence.

Ne tardez pas à faire vos achats, car il y aura très prochainement et sûrement une augmentation dans les prix. Vous seriez dépassé par votre voisin qui achète de bonne heure.

**Campbell & Brodie, Quebec**

**Gruau :**  
 "Rolled Oats" \$1.70 à \$1.80 par 90 lbs.  
 "Medium" \$1.70 à \$1.80 " 98 "  
 "Granulé" \$1.70 à \$1.80 " 98 "  
 "Gruau fin" \$2.10 à \$2.20 " 98 "  
 "Gruau ext. fin" \$3.00 à \$3.10 " 98 "

**Grains :** Avoine Ontario par 34 lbs 35 à 36c; avoine de province, 32 à 35c; gru, \$1.10 à \$1.20; blé d'Inde jaune, 50; moulu, \$1.00 à \$1.10; orge, 65 à 70c. Pot Barley, \$1.65 à \$1.75; son, 75 à 80c.

**Poissons :**  
 Morue No. 1, \$4.25; do No. 2, \$3.75; hareng large No 1, \$5.50; do Labrador No 1, \$4.50 à \$4.75; do Labrador No 2, \$3.50 à \$4.00.

Saumon No 1, \$16.50 à \$17.00.  
 " No 2, 14.50 à 15.00.  
 " No 3, 12.00 à 13.00.  
 Truite No 1, 9.50 à 10.00.  
 " No 2, 8.00 à 8.50.

Morue sèche 112 lbs, \$4.25 à \$4.50.

**Produits de l'Union Sardinière :**

	Anciens prix.	Nouveaux prix.
Sardines à l'huile, 1/2 boîtes...	\$11.00	\$9.50
" " " " " "	15.00	13.00
Huile d'Olive, extra No 1, 1/2 de bouteille.....	2.25	2.00
Huile d'Olive, extra No 1, 1/2 bouteille.....	3.50	3.25
Huile d'Olive, extra No 1, bouteille.....	6.50	6.00
Huile d'Olive, extra No 1, canistre 1/2 gall., \$1.60; do, 1 gall., \$3.00; do, canistre 5 galls., \$2.50 le gall.		
Sardines salées, quarts 3 mts.	\$8.00.	
" " " " " " 1 "	3.50.	

Dans l'industrie, il n'y a pas encore de changements appréciables. Le chômage se continue au grand détriment des ouvriers. Les gages, pour ceux qui trouvent de l'emploi, sont réduits à leur limite extrême.

Ce qu'il y a de malheureux, c'est que certaines manufactures s'obstinent à rester fermées sans qu'il soit possible

d'entrevoir la fin des difficultés, laissant ainsi des centaines de personnes inoccupées. Et, chose remarquable, la besogne des manufactures actuellement à l'œuvre n'est pas sensiblement augmentée. Il faut donc croire que la crise n'est pas locale, mais est le résultat nécessaire de la stagnation générale des affaires dans cette spécialité. On annonce, en effet, de Boston, que l'expédition des chaussures pour la première semaine de l'année est descendue de 83,000 caisses en 1895 à 65,000 en 1896, soit une diminution de près de 22 p.c. Là aussi les fabriques se ferment et l'ouvrage se fait rare. Les bruits de guerre semblent avoir ébranlé la confiance; le marché est instable, et beaucoup de patrons n'osent manufacturer parce qu'on est sous l'impression qu'il va se produire prochainement une baisse générale dans les prix.

C'est absolument le même courant d'idées qui circule à Québec. Il semble y avoir quelque puissance occulte qui paralyse les affaires. Les journaux ont déjà dénoncé le monopole des cuirs à semelles: il y en a d'autres encore. On croit cependant que les choses reviendront bientôt à leur état normal, soit de bonne volonté, soit de l'intervention des pouvoirs publics. Voilà ce qui se dit dans les quartiers manufacturiers où l'on a pas encore perdu tout espoir d'une reprise sérieuse.....

Il s'est fait beaucoup de travail depuis quelques semaines de la part des commis-marchands épiciers pour déterminer l'action du conseil relativement à la fermeture à bonne heure des établissements où ils sont employés. La question a été soumise au comité des règlements du conseil de ville hier soir, mais on n'a pu en venir à une entente. Le comité a entendu les parties et a référé la question à un sous comité composé de cinq de ses membres. Nous nous abstenons de faire de commentai-

res, certain que nous sommes d'avance que le comité en question saura faire un rapport qui, tout en améliorant le sort des commis, ne mettra pas les patrons à leur merci.

Depuis que nous avons mentionné dans notre chronique les dispositions des statuts refondus de la Province de Québec relatives aux prohibitions de vendre le dimanche, plusieurs curés ont cru devoir prévenir leurs ouailles qu'ils mettaient la loi au service de la morale pour empêcher la violation du dimanche. On nous a prié de reproduire le texte même des statuts; nous nous sommes donc occupés de l'obtenir et le voici.

**De la vente des Marchandises le Dimanche**

3498. A l'exception des effets provenant des églises publiques pour le bénéfice des églises et ceux destinés à des œuvres pieuses, qui peuvent se vendre le dimanche à la porte des églises des campagnes, nul marchand, colporteur ou regrattier ne doit vendre ni détailler le dimanche aucuns effets, denrées ou marchandises, sous peine d'une amende n'excédant pas vingt piastres pour la première contravention, et pour chaque recidive une amende de pas moins de vingt piastres ni de plus de quarante piastres."

L. D.

Le "Journal Officiel" de la République française, vient de publier un décret aux termes duquel, depuis le 1er janvier dernier, les colis postaux pour l'Angleterre et ses colonies peuvent être expédiés de France, avec déclaration de valeur jusqu'à concurrence de 500 fr. (\$100).

Le droit additionnel d'assurance à payer par l'expéditeur, en sus des droits applicables aux colis sans déclaration de valeur, sera perçu par 300 fr. (\$60) ou fraction de 300 francs.

**D. RATRAY & SON,**

Entrepôts : Rues Dalhousie, St-Paul et St-Andre, QUEBEC

Emmagasinage "franco ou en douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements Assurance effectuée sur les marchandises hangarées, si on le désire. Téléphone 771.

**CHARLES E. ROY** MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS 413-415-417 RUE ST-VALIER, ST-ROCH, - QUEBEC.

SPÉCIALITÉ:—Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harnais, Veau Français S. U. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D., Kid Elastique.

Aussi:—JOBBER EN CHAUSSURES.

Un assortiment d'Empeignes importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures.

CORRESPONDANCE SOLICITÉE.

**POISSONS !**

HARENGS de toutes qualités et de choix, MORUE SALEE, MORUE SECHE, SAUMON, ANGUILLES, SARDINES, NAUVES-LANGUES.

HUILE MORUE, HUILE LOUP-MARIN, de MARSOUIN, HUILE RAFFINEE A LA VAPEUR.

**J. B. Renaud & Cie, 126-140 rue St-Paul, Québec**

**JOSEPH COTÉ** TELEPHONE 475

**MARCHAND DE TABACS EN GROS**

No 355, rue St-Paul.

Ne tient que la Crème de la Crème des TABACS CANADIENS en feuilles, du Pays, et cela au prix des tabacs communs que beaucoup d'autres maisons vont vous offrir.

Entrepot: 188, RUE ST-VALIER, QUEBEC

**POISSON**

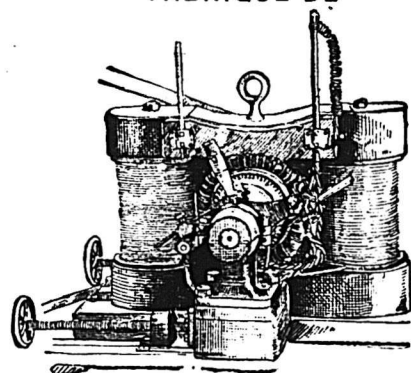
DERNIERS ARRIVAGES

HARENC, EXTRA LARGE, QUARTS ET DEMI-QUARTS HARENC NO 1, MORUE, SAUMON, TRUITE, ETC.

PAR... **GEO. TANGUAY** QUEBEC

Bureau: 48, rue St-Paul. Magasins: 33 et 35, 34 et 36, rue St-André. Quais: rues St André et Dalhousie.

FABRIQUE DE



D  
Y  
N  
A  
M  
O  
S

A courant continu pour l'éclairage des fabriques et toutes les grandes bâtisses. Dynamo à courant alternatif pour l'éclairage des villes et des villages.

TRANSMISSION DE LA FORCE, TELEPHONES, VOLTMETRES, AMPEREMETRES, FIL SOUS COTON, SOUS CAOUTCHOUC, &C.

J. F. GUAY, 524 St-Valier QUEBEC

**Ventes enregistrées de Québec.**

Pendant la semaine terminée le 18 janvier 1896.

**QUARTIER ST-JEAN**

Rue Ste Océile. Lot 3693, avec maison, etc., terrain, 21.4 x 59.8. Flavien Fournier à Mme Olive Gendron, épouse de Flavien Jean; \$350 (95494).

**QUARTIER ST-ROCH**

Rue du Roi. Lot 889, avec maison de briques à deux étages etc, terrain 63 x 56 "Fortin & Bélanger" à Narcisse Rhéaume; \$3,500 [95508].

Rue Prince-Edouard. Lot 119, avec manufacture etc., terrain, 19,320 pieds en superficie. Lucien Borne et al à "A. Pion & Cie"; \$24,000 [95509].

**QUARTIER JACQUES CARTIER**

Coin des rues Caron et Notre-Dame-des-Anges. Lots 1074 et 1074 A, avec maison à deux étages, etc, terrain, 37.9 x 52. François Bernier et ux, à Arthur Pouliot; \$1,000 [95510].

**PAROISSE NOTRE-DAME DE QUÉBEC**

(Banlieue)

Rue Ste-Marguerite. Lot 122, terrain, 2330 pieds en superficie. Robert Ritchie à Réal Oôté; \$15 de rente annuelle au capital de \$250, [95489].

**ST-AMBROISE**

Partie du lot 698, sans btisses. Joseph Martel à Jean Légaré (Enregistré par extrait sans mentionner le prix), [95502] Lot 1303a. Le Shérif du district de Québec à Jacques Bédard; \$20 [95509].

**CHARLESBOURG**

Partie du lot 249, avec maison, etc. Elzéar Tessier à Arthur Légaré; \$240 [95503].

**VENTES PAR LE SHÉRIF**

pour la semaine prochaine

DISTRICT DE QUÉBEC

Duchesnay vs Drolet

St-Félix du Cap Rouge.—Lot 95 du cadastre, terrain avec bâtisse, au village, route de St-Félix à Québec.

Vente à la porte de l'église le 31 janvier à 10 h. a.m.

Dupuis dit St-Michel vs Béland et autres

Rue Morin (Metcalfe) Québec. Lot 869 du cadastre de la paroisse (quartier) St-Sauveur; emplacement avec bâtisses.

Vente au bureau du Shérif, Québec, le 31 janvier à 10 h. a.m.

**NOTES SPECIALES.**

MM. Roméo Provost & Cie, comptables, auditeurs, curateurs, commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter.

Chambres Nos 6 et 7, bâtisse "New-York Life," Montréal.

Avant la clôture de la saison, les marchands peuvent faire des achats avantageux en fourrures en s'adressant à M. Z. Paquet, 169 rue St-Joseph, à Québec. Grand assortiment et par conséquent grand choix de fourrures se recommandant par la qualité, l'apprêt et la teinte.

Robt. Greig & Co., ont reçu, cette semaine de larges consignations de biscuits anglais de Curr, de confiserie de Craven, d'allumettes de Bryant et May, pour lesquelles ils enregistrent une demande active et toujours croissante.

M. Trefflé Charpentier jr., entrepreneur de menuiserie et de construction, 157 Avenue Papineau, se présente aux

élections municipales pour le ticket No 1, dans le quartier Ste-Marie, contre l'échevin sortant de charge, M. Jos. Robert.

Le nouveau candidat invoque, pour se présenter devant les électeurs, qu'il a une connaissance approfondie de la valeur de la propriété, étant constructeur de son métier, ce qui, d'ailleurs, lui a valu déjà d'être évaluateur pour le compte de la Cité.

A l'Hôtel de Ville, nous avons besoin d'hommes compétents dans toutes les branches. Le commerce et l'industrie doivent être représentés pour sauvegarder les intérêts des marchands et des manufacturiers, nous avons même besoin de voir au sein du conseil municipal certains hommes de profession, tels que les avocats qui, en dehors de la représentation de leurs quartiers respectifs, peuvent rendre de grands services quand il s'agit d'élaborer les règlements ou de défendre devant la législature provinciale les intérêts de la ville. Mais il nous semble que la présence d'hommes bien au courant des questions de propriétés et de construction n'est nullement à dédaigner au conseil de ville; du reste, les taxes municipales qui grèvent les marchands et les industriels étant basées sur la valeur de la propriété, il est de l'intérêt des contribuables et, partant, des électeurs, d'avoir des représentants pouvant asseoir un jugement solide sur la valeur des propriétés imposées.

TOUR DU MONDE. — "Journal des voyages et des Voyageurs" — Sommaire du No 2 (11 janvier 1896).

1o De la Sangha à la Wòm. (Reconnaissance dans le bassin du Tchaï), par M. Clozel, avec treize gravures d'après des dessins ou photographies.

2o A Travers le Monde. — Menelick et les Abyssins; Notes sur la Martinique; Bibliographie, etc. Quatre gravures d'après des dessins ou photographies, un portrait et une carte.

3o Conseils aux Voyageurs. — Comment on devient géologue en voyageant, I.

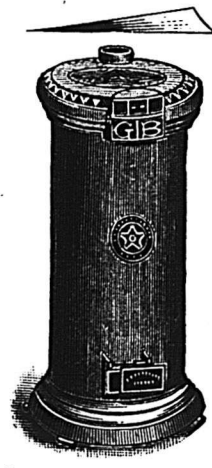
Chaque Livraison, 50 centimes.

ABONNEMENTS : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.

Hachette et Cie., boulevard Saint Germain, 79, à Paris.

— TELEPHONE 706 —

**GEO. BROUSSEAU**



**FERBLANTIER,**

**PLOMBIER**

ET.....

**COUVREUR**

-  MANUFACTURE ET REPARATION DE BALANCES.....
-  ESTAMPES FAITES SUR CUIVRE UNE SPECIALITE

Seul Manufacturier du Célèbre Poêle "L'ETOILE."

79-83 rue St-Paul, B. V., QUÉBEC.

**HARENGS, MORUE, SAUMON, TRUITE.** } AUSSI: Fleur de blé nouveau de toutes sortes pour familles et Boulangers

PRIX SPECIAUX POUR QUANTITE D'UN CHAR

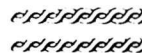
**P. G. BUSSIERE & CIE, 3 a 11 rue Dalhousie, QUEBEC.**

**VERMICELLE et MACARONI**

Vous avez tout intérêt à demander nos échantillons et nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.

**SIMEON GOSSELIN & CIE, MANUFACTURIERS, 160, RUE SAUVAGEAU, QUEBEC**

**THÉS NOUVELLE RECOLTE**



EX. EMPRESS OF INDIA

" EMPRESS OF JAPAN

Un grand assortiment de THÉS verts, noirs et du Japon. Aussi, assortiment complet d'Epicerie et Liqueurs

**NAZAIRE TURCOTTE & CIE, Québec.**

**BOISSEAU & MARCOTTE IMPORTATEURS**

NOS VOYAGEURS SONT SUR LA ROUTE AVEC UN ASSORTIMENT D'ECHANTILLONS NOUVEAUX POUR LE PRINTEMPS, DES LIGNES SUIVANTES:—

Balais, Brosses, Epiers, Marchandise de Papeterie, Coutellerie, Cigares, Cigarettes, Pipes, Etc.

A DES PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION

Voyez nos prix avant de placer vos commandes.

**RUE ST-PIERRE, QUÉBEC**

**LE COMMERCE DE L'IVOIRE**

Le marché le plus important de l'ivoire était autrefois celui de Londres; l'année dernière, il a été dépassé par celui d'Anvers.

En effet, alors que Londres accusait 539,000 livres offertes de première main, Anvers donne 549,000 livres, en 1895, et ce, malgré que les importateurs anversois aient limité les quantités offertes à chaque vente, afin de ne pas dépasser environ 140,000 livres, quantité considérée comme suffisante pour la consommation trimestrielle.

Quoique le total des ventes de 1895 indique une augmentation de 178,000 livres sur 1894, le stock, qui n'était que de 140,000 livres à la fin de décembre 1894, est en fin d'année de 332,000 livres, soit une augmentation de 192,000 livres.

Voici le mouvement du marché d'Anvers depuis 1888:

	Importations.	Ventes.
En 1888.....	12 800 lbs	12,800 lbs
1889.....	93,200 —	93 200 —
1890.....	155,000 —	155,000 —
1891.....	119,000 —	119,000 —
1892.....	236 000 —	236 000 —
1893.....	448,000 —	448,000 —
1894.....	529 000 —	372,000 —
1895.....	724,000 —	549 000 —
	2,917,000 lbs.	1,985,000 lbs.

Ces 549,000 livres, sauf 4,000 lbs. Niger, se composent d'ivoire du Congo, dont environ 20,000 lbs. ivoire doux Cette dernière sorte a été particulièrement abondante, car l'année passée il n'en est arrivé que environ 2,400 lbs.

Malgré l'augmentation des quantités mises en vente, les cours n'ont pas cessé d'être fermes, et s'ils n'établissent pas de hausse pour les dents saines lourdes, qui n'entrent que pour une partie assez réduite dans les assortiments, les dents des catégories donnant les plus fortes quantités, sont en hausse sensible, soit: d'environ 10c la livre pour dents défectueuses, bangles et scrivailles, d'environ 20c la livre pour dents à billes et

d'environ 30c la lb. pour dents à bangles plates.

Ces différences s'appliquent aux prix moyens payés, dont l'écart est moins grand par suite de la différence de qualité; mais, sur l'ensemble, la hausse peut être évaluée à 15c la lb.

Il pourrait intéresser nos lecteurs de connaître la moyenne des prix obtenus annuellement, quoique par suite de différences de qualités et de moyennes de poids, ces données ne puissent indiquer qu'approximativement la marche de l'article.

En 1888, elle était de \$2.40; en 1889, de \$2.82; en 1890, de \$2.55; en 1891, de \$2.00; en 1892, de \$1.84; en 1893, de \$1.60; en 1894, de \$1.50, et en 1895, de \$1.64 la lb.

Les enchères trimestrielles pour l'année 1896 sont fixées au 4 février, 5 mai, 4 août, 3 novembre. A la vente du 4 février l'on exposera environ 120,000 lbs. Congo et Angola, 6,000 lbs. Congo doux et 800 lbs. Abyssinie, soit environ 126,800 livres.

**NOTES INDUSTRIELLES.**

Les progrès que fait le projet d'un câble transpacifique anglais partant de la Coombie Anglaise, stimule le zèle des promoteurs du câble américain. Ce dernier partirait d'un point du littoral de l'Orégon ou de la Californie et atterrirait en route, aux îles Hawaii, pour continuer de là sur Yokohama, Japon. Le coût serait de \$7,500,000 On compte sur une subvention des Etats-Unis et du Japon.

La nouvelle fabrique de cotonnades de Warren, R. I. maintenant en voie de construction, sera l'une des plus grandes et des mieux disposées du Rhode Island. Elle comprendra une salle de tissage de 205 x 460 pieds à un étage, et une filature à trois étages, de 404 x 132 pieds, formant une longueur totale de 934 pieds. La salle de tissage sera dans une salle séparée, 70 x 104 pieds. Tout l'édi-

fice sera en briques avec granit de New-Bedford. On pourra y mettre 2,100 métiers et 75,000 fuseaux. Les chaudières à vapeur auront la force de 1,800 chevaux. L'édifice coûtera \$900,000 et sera pourvu d'appareils contre les incendies et de toutes les améliorations modernes. Deux cents hommes y travaillent actuellement et elle sera prête au commencement de juin prochain.

**Rapport des fromageries Durnin pour 1895**

MAPLE GROVE NO 2			
	lbs Lait	lbs Fromage	Prix Payé 100lb Patrons
Avril.....	16 899	1,608	50c \$ 84.49
Mai.....	121,770	11,891	56c 682.00
Juin.....	179,095	17,109	63c 1128 29
Juillet.....	184,765	16,891	57c 1053.16
Août.....	146,103	14,076	57½c 842.27
Septembre.....	137,580	13,839	72c 990.57
Octobre.....	100,116	11,106	84c 841.00
Novembre.....	40,837	4,732	83c 335.11

Totaux... 926,715 91,342 \$5956 89  
Livres de lait par livre de fromage 10.15

Prix net aux patrons par 100 lbs de lait pour la saison 64.28.

THOS DURNIN, Fromager.

MAPLE GROVE NO 1			
Mai.....	91,553	8,781	56c \$ 512.26
Juin.....	136,201	12,807	62c 844.46
Juillet.....	133,230	12,316	57½c 766 07
Août.....	101,316	9,783	57½c 582 56
Septembre.....	92,163	9,399	72c 663.57
Octobre.....	80,193	9,000	84c 672 62
Novembre.....	19,597	2,275	84c 164.61

Totaux.. 654,253 63,361 \$4207.15  
Livres de lait par livre de fromage 10.17.

Prix net aux patrons par 100 lbs de lait pour la saison 64.15.

PATRICK DURNIN, Fromager.

WM DURNIN, Prop. et Secrétaire.

PAPIER A ENVELOPPER, Blanc, Manille, Etc. ARTICLES POUR FUMEURS, COUTELLERIE, BIJOUTERIE, LIBRAIRIE, MARCHANDISES SECHES, EPICERIES, CORDONNERIE, JOUETS, Etc., Etc.

**BELAND & VEZINA,**

35 rue St-Pierre, QUEBEC

En gros seulement.....Commandes par téléphone, télégraphe ou autrement, remplies avec soin et promptitude.

**LA FABRIQUE DE SACS EN PAPIER de Quebec**

Fabricants de Sacs en Papier de toutes sortes. Jobbers de Papier à Journaux, Manille, Brun, Goudronné, Papier à Lambris, Feutre. Etc.....



DEMANDEZ NOS ECHANTILLONS ET NOTRE LISTE DE PRIX

**J. H. JACQUES**

MARCHAND DE

**CUIR** HARNAIS, FOURNITURES POUR CORDONNIERS ET SELLIERS.

38, rue Saint-Pierre, QUÉBEC

(Ancien magasin de MM. Amyot & Frère)

Prix réduits et défiant toute compétition..... Une visite est sollicitée

**Solidité et Durée** SONT LES DEUX QUALITES QUI EXCELLENT DANS NOS CHAUSSURES

.....ESSAYEZ-LES ET VOUS VERREZ.....

NOS VOYAGEURS AURONT BIENTOT LE PLAISIR DE VOUS LES MONTRER ET VOUS POURREZ EN JUGER

Adressez-vous aussi pour vos Claques "JACQUES-CARTIER" et "GOOD YEAR PATENT" au plus grand entrepot de Quebec.

**CHEZ J. H. BEGIN, 121 rue St-Joseph, QUEBEC**



PRIX COURANTS.—MONTREAL, 23 JANVIER 1896

Cirages, Mines et Vernis.

Table listing prices for various types of candles (Cirages), mines (Mines), and varnishes (Vernis) such as 'Cirages français doz.', 'Mine Royal Dome g.', and 'Silverine grande, doz.'.

Drogues et Produits Chimiques

Table listing prices for various drugs and chemical products including 'Acide carbonique', 'Alun', 'Bicarbonate de Soude', and 'Gomme arabique'.

Essences et Extraits.

Table listing prices for various essences and extracts such as 'Poivre blanc', 'Cannelle', 'Clous de girofle', and 'Macis'.

Empois et Féoules.

Table listing prices for various starches and legumes (Empois et Féoules) including 'De la Brantford Starch Co. Ltd.', 'Canada Laundry', and 'White Laundry'.

Table listing prices for various types of boxes and containers such as 'Boites à couvercle mobile', 'Canistres de fer blanc', and 'Cartons de fantaisie'.

FÉOULES (pour la cuisine)

Table listing prices for various types of starches (Féoules) including 'Challenge Prepared Corn Starch' and 'No. 1 Pure Prepared Corn, paq.'.

Epices pures.

Table listing prices for various pure spices (Epices pures) such as 'Poivre blanc', 'Cannelle', 'Clous de girofle', and 'Macis'.

Essences et Extraits.

Table listing prices for various essences and extracts, including 'Crown Brand' and 'Robert Greig & Co.' products.

Fruits Secs.

Table listing prices for various types of dried fruits (Fruits Secs) such as 'Abricots Calif. fancy la lb.', 'Amandes molles', and 'Dattes, en boites'.

Table listing prices for various types of Malaga and other wine products including 'Malaga Loose Muscat bte', 'London Layers', and 'Black Baskets'.

Fruits Verts

Table listing prices for various types of fresh fruits (Fruits Verts) such as 'Citrons Malaga', 'Cocos', and 'Pommes d'automne'.

Gomme à Mâcher.

Table listing prices for various types of chewing gum (Gomme à Mâcher) including 'Adams Sons & Co.' and 'Tutti Frutti'.

Grains et Farines

Table listing prices for various types of grains and flours (Grains et Farines) such as 'Blé roux d'hiver Can.', 'Blé blanc d'hiver Can.', and 'Flour of Ontario'.

Grains

Table listing prices for various types of grains including 'Blé roux d'hiver Can.', 'Blé blanc d'hiver Can.', and 'Blé du printemps'.

FARINES

Table listing prices for various types of flours (FARINES) such as 'Patente d'hiver', 'Patente du printemps', and 'Straight roller'.

EN SACS D'ONTARIO

Table listing prices for various types of flour in Ontario bags (EN SACS D'ONTARIO) including 'Medium' and 'Superfine'.

FARINES D'AVOINE

Table listing prices for various types of oat flour (FARINES D'AVOINE) such as 'Farine d'avoine standard', 'en barils', and 'do en sacs'.

ISSUES DE BLE

Table listing prices for various types of flour issues (ISSUES DE BLE) including 'Son d'Ontario au char', 'de Manitoba', and 'Grue d'Ontario'.

Farines préparées.

Table listing prices for various types of prepared flours (Farines préparées) such as 'Farine préparée, Brodie', 'XXX', and 'superb'.

Ireland's National Foods

Table listing prices for various types of Irish national foods including 'Dessicated Rolled oats', 'Dess. wheat (granul)', and 'Breakfast Hominy'.

Huiles et graisses.

HUILES

Table listing prices for various types of oils and fats (Huiles et graisses) such as 'Huile d. morue T.N. gal.', 'loup-marin raff.', and 'Huile de pétrole'.

Advertisement for MICHEL LEFEBVRE & CO. featuring a lion logo and text: 'REGISTERED TRADE MARK', 'MICHEL LEFEBVRE & CO.', 'MONTREAL', 'Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc.'.

Advertisement for LION BRAND featuring a large 'L' logo and text: 'LION BRAND', 'Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits', 'GARANTIES FRUITS ET SUCRE', 'Pour Ménages et pour le Commerce.'.

Advertisement for BRODIE & HARVIE featuring text: 'BRODIE & HARVIE', 'Marchands de Farine', 'Manufacturiers de la', 'Farine Préparée de Brodie & Harvie', 'Nos 10 et 12 Rue BLEURY, Montreal.', 'CHOUINARD & GERVAIS', 'MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES', '452 rue St-Paul ---- 269 rue des Commissaires', 'MONTREAL', 'BEURRE, FROMAGE et ŒUFS'.



PRIX COURANTS.—MONTREAL 23 JANVIER 1896.

Union Sardinière, Huile d'olive extra No 1, bouteille, douzaine \$2 00, 3 25, 6 00, Canistre 1/2 gallon 1 60, 3 00, 5 50

Liqueurs et spiritueux.

Brandies. (droits payés.) Hennessy \* caisse 12 50 à 12 75, Martel \* caisse 12 25 à 12 50, Jockey Club \*\*\* caisse 0 00 à 7 50, P. Richard carte blanche 12 qrts 8 75, Imp. flasks 16 à la c. 10 25, Rivière-Gardrat, caisse 00 00 à 10 00, "Optima," caisse 0 00 à 17 00, Derby, caisse 0 00 à 6 00, Bisquit Dubouché, caisse 9 00 à 9 00, Renault & Cie, caisse 0 00 à 12 25, Laurier fils, caisse 4 10 à 4 30, J. Aubeville et Cie, caisse 0 00 à 6 00, Brunier fils & Cie 0 00 à 5 50, National 0 00 à 5 00, Rhums. Jamaïque gallon 4 25 à 6 15, St. Georges 12 lit. 0 00 à 12 25, Diamant 12 bout. 7 50, White Ball, gal., 12 bout. 7 50, des Lys. 12 11 50, St. John, caisse 00 00 à 7 75, St Jos ph. Jamaïque, caisse 11 50, St Félix, Martinique, caisse 10 50, Gins verte, rouge. Jno. De Kuyper 1 c. à 24. 5 85, Jno. De Kuyper 25 à 49 c. 5 80, Melchers et Eagle 1 c. à 24. 5 05, Visser 1 à 24c plus 4 95, Bull's Head 4 50, Star. 4 25, Jno. De Kuyper caisse bl. 3 60, Gins en fûts. DeKuyper, barriques, le gall. 2 80, quarts 2 85

DeKuyper, octaves et 1/2 au gallon 2 90, Tous autres gins : 5c. de moins. H. Fairman & Co. 7 50 à 8 50, Royal Eagle 3 90 à 4 00, Sheriff's 9 50 à 18 00, Mackie's R.O sp Scotch c'se 10 25, Islay 8 25 à 8 50, Brand 8 75 à 8 80, Glentalloch 3 55 à 3 70, Glenlivet \* caisse 9 00 à 9 25, Watson old Scotch, caisse 4 15 à 6 15, J Jameson & Son \* Ir. 0 00 à 9 50, Geo Roe & Co 9 00 à 11 50, Banagher 1 gal 9 75 à 10 25, Spiritueux Canadiens, gal. imp. Esprit de vin, 65 O. P. 4 25 à 4 40, Rye 25 U.P. 3 76 à 3 85, Rye Imperial gall. 2 75 à 2 90, Toddy 1 05 à 2 10, Malt 2 00 à 2 10, Vieux Rye, 4 ans 2 20 à 2 35, 5 ans 2 40 à 2 65, 6 ans 2 50 à 2 75, 7 ans 2 60 à 2 80, Corby I. X. L. caisse 0 00 à 6 50, Imperial 1889 qts., 0 00 à 7 65, Club 1889 qts., 0 00 à 9 15, Par 5 caisses, 25c. de moins. Dominion Rye Whiskey 6 85, Columbian 6 25, Rock & Rye 5 75, Empire rye 6 75 à 7 00, Apéritifs. Angostura, caisse 2 doz... 00 00 à 15 00, Orange Bernard, caisse... 6 75 à 0 00, Vermouth Nolly Prat. c. 0 00 à 6 60, Vermouth Italien, caisse. 6 35 à 6 75, Liqueurs Cusenier. Crème de Menthe glaciale verte... 10 75 à 11 00, Curaçao blanc... 00 00 à 10 75, Curacao Orange... 00 00 à 10 75, Prunelle... 13 00 à 13 50, Kummel doux... 00 00 à 12 25, Crème de Cacao... 00 00 à 14 75, Anisette... 00 00 à 10 75, Cherry Brandy... 00 00 à 11 25

Marasquin... caisse 00 00 à 12 25, Kirsch... 00 00 à 10 25, Kirsch fin... 00 00 à 11 25, Absinthe, 12 bout... 00 00 à 12 00, Absinthe, 12 litres... 00 00 à 13 50, Amer Cusenier... 00 00 à 11 00, Bitter... 00 00 à 11 00, Sirops de Gomme, d'Orgeat, de Groseille, de Limon, de Grenadine... 00 00 à 8 50, Produits de la Grande Chartreuse. Chartreuse Blanche, c'so 12 lit. 24 1/2 lit. 17 00 à 18 25, Elixir Végétal, flacon de 7 onces 1 50, Spécifique dentifrice 4 2 à 0 90, Abbaye de la Chaise Dieu. Chartreuse jaune caisse 24 1/2 15 50, verte 24 1/2 18 50, Liqueurs A. Marspoil. Marc, Kirsch, Menthe, la caisse assortie 12 lit. 12 50, Autres liqueurs, caisse 11 50, Sirops divers, caisse 8 50, Liqueurs Simon Aine. Kola-Koff, caisse... 10 00, Prunelle... 13 50, Kirsh... 13 00, Maraschino... 14 00, Crème Cacao... 14 00, Anisette... 13 50, Kummel... 12 75, Suc Jaune... 15 75, Suc Vert... 17 75, Stover's. Lime Juice Cordial, pts 2 doz. 4 70, Double refined lime juice 1 qts 1 4 20, Lime syrup bout. can. 1 4 20, Mélasses. Barbades tonne gal. 0 37 à 0 74, Trinidad 0 00 à 0 00, Porto Rico, tonne. 0 00 à 0 35, Montardes. Coleman ou Keen Boites 1/2 lb. la lb. 0 27 à 0 45, Jarres par jarre 0 25, Durham 0 60, Robert Greig & Co., manuf. Montardes Français Crown Brand Pony... la grosse 9 60

Petite moyenne... la grosse 7 80, Moyenne... 10 80, Grande... 12 00, Spoon... 8 00, Mug... 20, Tumbler... 12 00, Cream jug... 21 00, Au gallon... 75, A. C. Dionne. Moutarde Superfine, Pots de 1 lb. 0 00 à 0 60, Marque Chs Albert 8 oz 0 00 à 1 00, Pâtes et denrées alimentaires. Macaroni importé, lb... 0 09 à 0 10, Vermicelle... 0 09 à 0 10, Maison S. Gosselin & Cie, Québec. Macaroni... 0 00 à 0 04, Vermicelle... 0 00 à 0 04, Lait concentré, doz... 0 00 à 1 90, Pois fendus, qrt. 108 lbs.. 3 17 à 3 50, Poudre à pâte. Snow Drift. Boites 1/2 lb., 4 doz... p. doz. \$0.75, Poudre à pâte Cook's Friend : No. 1, 4 doz. paq. & 1/2 caisses... \$2 40, Poissons. Harengs Shore... brl. 0 00 à 4 00, Morue sèche... 1 75 à 5 62, Poisson blanc lac Sup... brl 0 00 à 5 50, Saumon Labrador... 0 00 à 7 75, Anguille... lb, 0 00 à 0 00

AND. BRISSET & FILS IMPORTATEURS EN GROS DE VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS EAU DE CONTREXEVILLE SOURCE DU PAVILLON 21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

Les SUCRÉS GRANULÉS, Les Sucres Jaunes et les Sirops. St. Lawrence Sugar Refining Co. SONT PURS. PAS DE BLEU. Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de Nos Sucres Granulés.

LE BAUME RHUMAL LE CELEBRE SPECIFIQUE CONTRE Le Rhume, La Toux, La Bronchite. L. R. BARIDON, Agent Général 1703, Ste-Catherine, MONTREAL VIN ROUGE Depuis 50 Cts le Gallon VIN BLANC Depuis 60 Cts le Gallon Demandez les Vins de A. SAUTET & CIE TOUS GARANTIS PUR RAISIN FABRICATION ET MAISON DE VENTE : 89 rue St-Paul, - QUEBEC

**Produits de la ferme.**  
(Prix payés par les épiciers.)

**Beurre.**  
Townships frais... " 0 15 0 18  
" 2de qual... " 0 14 0 15  
De l'Ouest... " 0 12 0 14  
Rouleaux... " 0 15 0 15½  
Beurre de beurrieres  
d'automne " 0 22 0 00  
do d'hiver " 0 20½ 0 21

**Fromage.**  
De l'Ouest... la lb. 0 09½ 0 09½  
De Québec... " 0 09 0 09½  
Petites meules... " 0 09½ 0 10

**Oeufs.**  
Chaumés à la caisse... 0 00 0 15  
Ordinaires... 0 12 0 13  
Frais... 0 20 0 35

**Sirup et sucre d'érable.**  
Sirup d'érable en qrts la lb. 0 4½ 0 05  
" en canistre legl. 0 55 0 60  
Sucre " la lb. 0 09½ 0 11

**Miel et citre.**  
Miel rouge coulé... la lb. 0 05 0 06  
Miel blanc... " 0 09 0 11  
Miel en gateaux... " 0 12 0 13  
Cire vierge... " 0 25 0 26

**Produits Pharmaceutiques.**

Doz.	Gros
Gra'ne de lin, lb.	0 03
Gra'ne de lin moulu, lb.	0 04
Sirup du Dr Coderre, grosse.	0 60
Sirup de Mme Winslow, grosse	0 00

*Specialités de Robert Greig & Co.*  
Glycerin, bott. 1 once, grosse. 8 00

Huile de ricin (Castor)  
1 once... la grosse 4 20  
1½ " " " " 5 40  
2 " " " " 6 10  
2½ " " " " 7 80  
3 " " " " 8 40  
4 " " " " 10 00  
½ pints... " 12 10  
pints... " 21 00

*Specialités de Picault & Fratzat.*  
Elixir Pulmon. Balsami. \$1 75 \$18 00

Doz.	Gros.
Biscuit Purgat. Parisien	1 20 12 00
Pastille à vers.	1 50 15 00
Poudre de condition ½ lb.	\$ 1 80 7 20
" " 1 lb.	1 25 13 00
" " 1 lb.	1 80 18 00
Huile d. foied. morue 8 oz	18 00
" " 6oz	15 00
Emulsion " "	4 00
Huile Vétérinaire...	1 50
Essence d'épinette...	0 80

**A. C. Dionne,**  
Sirup de merisier composé doz. \$1 20

**Régliasse.**  
Young & Smylie.  
Y. & S. en bâtons (sticks):  
Bte de 5 lbs, bois ou papier, lb. 0 40

" fantaisie (38 ou 50 bâtons) la boîte 1 25  
" Ringed, "boite de 5 lbs., la lb. 0 40  
" Acmé " Pellets, boîte de 5 lb., la boîte (can.) 2 00  
" Acmé " Pellets, boîte fantaisie (30m. à la boîte) 1 50  
" Acmé " Pellets, boîte fantaisie papier, la boîte (40m.) 1 25  
Régliasse au goudron et gaudres de Tolu, boîtes de 5 lbs, la boîte (can.) 2 00  
Pastilles de régliasse, jarre en verre, 5 lbs. 1 75  
Pastilles de églisse, boîte de 5 lbs (can.) 1 50  
" Purity " régliasse, 200 bâtons. 1 45  
" " " " 100 " 72½

**Riz.**

Sac.	½ Sac.	Pch.	½ Pch.
B. 1 à 4 sacs.	3 45	3 50	3 55
5 9	3 40	3 45	3 50
10 24	3 35	3 40	3 50
25 et plus.	3 30	3 35	3 40
CC 1 à 4 sacs	3 20	3 25	3 30
5 9	3 15	3 20	3 30
10 à 24	3 10	3 15	3 20
25 et plus	3 05	3 10	3 15

*English style.*  
En sacs de 250 lbs.  
1 à 4 sacs... 3 30  
5 à 9 sacs... 3 25  
10 24... 3 20  
25 et plus... 3 15

*Riz " Crystal "*  
En sacs de 25 lbs... le sac, 1 35  
" 50 " " " 2 60  
Riz Patna imp. sacs 22½ lbs... 0 4½

**Salaisons, Saïndoux, etc.**  
Lard Canada Short Cut Mess  
le quart... 15 00 00 00  
le ¼ quart... 7 75 8 00  
" " S. C. Clear le qt 15 00 00 00  
le ¼ " " 7 75 8 00  
Lard S.C. de l'Ouest le qrt 16 01 17 00  
Lard Mess de l'Ouest, 15 07 16 00  
Jambons, la lb. 0 08½ 9½  
Lard fumé, la lb. 0 08 0 10

**Saïndoux :**  
Pur de panne en saeux... 1 60 2 00  
Canistres de 10 lbs... 0 08 0 10  
" " 5 " " " 8½ 10½  
" " 3 " " " 08½ 10½  
Composé, en saeux... 1 20 1 27½  
Canistre de 10 lbs... 6½c  
" " 5 " " " 6c  
" " 3 " " " 06½

Standard, en saeux... 1 37½ 1 35  
Globe, " " 1 20 1 27½

**Jos. Quevillon & Cie.**  
Saucisses au porc frais... lb. 0 07 0 08  
" de Bologne... lb. 0 06½ 0 07  
" au poulet... doz. 0 00 1 00

**Sapallo.**  
En caisses de ½ à ½ grosse, la gr. 11.30

**Savons.**  
Eclipse, 100 barres, caisse... 4 15  
do do par 5 caisses... 4 05  
Diamond... do 3 30  
Savon de Marseille (Cass-tille) lb... 0 07½ 0 09

**Sel.**  
Sel fin, quart, 3 lbs... \$2 70 à \$2 75  
" " 5 lbs... 2 60 2 65  
" " 7 lbs... 2 35 2 45  
Sel gros livré, sac... 0 50 0 00

**Sirups.**  
Amber... ½ qts 0 35 0 37½  
Extra V. B... 0 42 0 45  
Sirup canadien tins 2 lbs. 0 00 0 09  
" " 8 lbs 0 34 0 36

**Sucres.**  
Brut boucauts et quarts... 0 03½ 0 03½  
Jaunes raffinés... 0 03½ 0 04½  
Extra ground... qts 0 05½ 0 00  
" " bte 0 05½ 0 00  
Cut loaf... qts 0 05½ 0 00  
" " bte 0 05½ 0 00  
" " ½ qts 0 05½ 0 00  
" " bte 0 05½ 0 00  
Powdered... qts 0 05½ 0 00  
" " bte 0 05½ 0 00  
Extra granulé... qts 0 04½ 0 00  
" " ½ qts 0 04½ 0 00  
" No 2... 0 04½ 0 00

**Tabacs.**  
*Tabacs, maison Jos. Côté, Québec*  
Coupé :  
Rouge 1/10... 5 lbs. 0 35  
Quesnel ½... 0 60  
Escompte 10 o/o par 100 lbs ass.  
En palettes :  
Côté à chiquer 1 12... 10 lbs. 0 40  
Côté à fumer 1 5... 12 " 0 40  
En feuilles :  
Rouge... 0 15  
Quesnel... 0 30  
Petit Havana... 0 20  
XXXX Naturel... 0 12  
XXX... 0 10  
No. 2... 0 08  
3 o/o escompte commandes de 500 lbs

**J. M. Fortier.**  
Coupé.  
Comfort ½ boîtes 5 lbs... la lb 22  
Champion 1/10 " " 38  
J. O. F. 1/10 " " 28½  
Sohmer 1/10 " " 32½  
Quesnel ½ et boîtes " " 60  
Crown Cut Plug boîtes ½ lb 50  
" " 1 lb " 47

**En palettes.**  
Navy, 3, 4, 6, 7, 12, ½ lb à 1 lb " 35  
" 1 lb 6, 8, 10 et 12 plug mark " 33  
" en boîtes de 3 livres " 35  
Honey, en caddies de 5, 10 à 20 lb " 43

**Cigarettes.**  
Sonadora par mille paq... 10 00  
Royal Turkish Egypt " " 10 00  
Crème de la Crème " " 7 50  
La Fayette " " 4 00  
Marquise, canadien " " 7 00  
Imperial " " 3 50

**Cigares.**  
La Sonadora Reine Vict. 1 20 85 00  
" Bouquet... 1 10 55 00  
Crème d.l. Crème R. V. ext 1 20 55 00  
" special. 1 20 50 00  
Honeymoon Regalia... 1 10 55 00  
El Caza Culebras... 1 40 55 00  
La Fayette R. V... 1 20 32 50  
Noisy Boys Blue line... 1 20 25 00  
Princess of Wales... 1 10 25 00  
Low Grades... 13 50 à 20 00

**Thés**  
**Noirs.**  
Congous ½ caisses, la lb... 0 12 0 60  
" caddies " " 0 18 0 50

**De l'Inde.**  
Darjeelings la lb... 0 35 0 42  
Assam Pekoe " " 0 20 0 40  
Pekoe Souchong " " 0 17 0 35

**Verts de Chine.**  
Poudre à canon, extra, caisses, la lb... 0 42 0 50  
Poudre à canon, ordina., ½ caisse, la lb... 0 22 0 38  
Jeun Hyson, extra, cais. la lb... 0 42 0 50  
Jeune Hy-on, 1ère qualité, caisse, la lb... 0 35 0 40  
Jeune Hyson, ordina., ½ caisse, la lb... 0 22 0 28  
Jeune Hyson, 2-me qual. ½ cais e, la lb... 0 17 0 19  
Jeune Hyson, 3eme qual., ½ caisse, la lb... 0 15 0 17

**Japon.**  
½ caisses, Finest May, la lb 0 38 0 40  
" fin à choix " " 0 25 0 36  
" Moven à bon " " 0 19 0 24  
" Commun " " 0 13½ 0 18  
" Nagasaki Pekoe " " 0 16 0 22  
" Oolong " " 0 14 0 15  
" P. à can. " " 0 16 0 19  
" Poussièrè " " 0 07½ 0 11

**Vinaïgros.**  
**De MM. M. Lefebvre & Cie.**  
Imperial triple (en fûts) gal. imp. 0 38  
Côté d'Or, Bordeaux gal. in-p. 0 23  
Extra Crystal Pickling " " 0 23  
Ordinary " " 0 28  
Vin blanc XXX " " 0 25  
" " XX " " 0 20  
" " X " " 0 17



**FABRIQUE ...DE VINAIGRE... EUREKA**

La célèbre marque de vinaigre "EUREKA" est la plus pure et celle qui est fabriquée avec le plus grand soin.  
Ce vinaigre est fait avec de l'eau de pluie claire, bouillie, puis parfaitement distillée à travers des lits de charbon de bois avant de passer au mélange.  
Dans la fabrication du célèbre vinaigre "EUREKA" on n'emploie que des alcools purs du Canada et des vins canadiens. Ce vinaigre, s'il gele, donne en fondant ensuite, un article supérieurement aromatisé qui a retenu sa force. C'est une expérience à laquelle ne résistent pas les vinaïgres ordinaires composés d'acides.

DEMANDEZ ECHANTILLON ET LISTE DE PRIX.....  
**ALF. ROBITAILLE**  
MANUFACTURIER DE  
**VINAIGRES et MARINADES**  
**QUEBEC.**

**DUCKETT, HODGE & CIE**  
Exportateurs de  
**Beurre et Fromage**  
Et Marchands de Provisions en Général,  
**104 Rue des Soeurs Grises.**  
Coin de la rue William. - - MONTREAL

**L. A. DANSEREAU & CIE**  
FABRICANTS DE  
**Biscuits, Marinades, Etc**  
**354 et 356 AVENUE PAPINEAU**  
**MONTREAL**  
Aussi Agents pour les célèbres marinades de **John Roe & Co.**, de Londres et **RobRoy**, de Liverpool.  
Vendus par tous les épiciers de gros.  
Ecrivez pour la liste des prix.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 23 JANVIER 1896

Cidre clarifié XXX 0 27
Ex. Pure Eng. Malt, trip. 0 45
Special X. 0 15

Specialités de Rose & Laflamme.
THÉS PURS DE L'INDE
RAM LAL'S

Etiquette d'or.
60 lbs à la caisse, paq. 1 lb. 0 35
30 lbs ou 60 lbs assortis. 0 36
60 lbs 0 37

Etiquette Lavande.
60 lbs à la caisse, paq. 1 lb. 0 42
30 lbs ou 60 lbs assortis. 0 41
60 lbs 0 45

Etiquette verte.
60 lbs à la caisse, paq. 1 lb. 0 52
30 lbs ou 60 lbs assortis. 0 54
60 lbs 0 55

R. Paterson & Sons, Glasgow.
Sauce Worchester, petite dz. 0 90
grande. 1 75
Ess. de café de camp. bout. 5 on. 2 00
10 on. 3 25

Mar. Eureka India Chutnee. 2 40
Vinaigre doré de grain. 1 75
Lemon squash. 3 00

Snider's.
Soupe tomates, tins de 3 lbs. dz 3 10
Catsup de tomates, quarts. 4 25
pints. 3 10

Sauce Chili pint. 1 85
Petitjohn's Breakfast food. 4 25
paq. de 2 lbs, 3 dz à la cse. case 4 10

Gruau Quaker, paq. de 2 lbs, 3 dz à la cse 3 80
Fould's wheat germ meal, p. de 2 lbs, 2 doz à la cse. case 2 65
Fromage Impérial de McLaren.

Grands pots, 1/2 dz à la caisse. dz 9 00
Moyens 1 dz 4 50
Petits 1 dz 2 40
Individual. 1 00

Fruit Puddine.
6 variétés, p. 1/2 lb. 2 dz à la cse dz 1 00
Fruit saline de Dum. 4 50
Favon de toilet, au lait de beur 1 00
Empois de buanderie Rubber.

3/4 cartons à la caisse. caisse 2 75
Batger & Co.
Gelées solidifiées, nonpareil.

13 variétés 1 doz. cartons. qts dz 2 20
13 " 1 " " pints. 1 20
13 " 1 " " p. 0 65

Compotes, pots fantaisie, pet 2 25
" grands 3 50
Gelée de gadelles, 1/2 lb verre 1 90
cassis 1 lb 1 90

Marmelade d'or, seville 1 lb v. 1 50
" 7 lb le tin 0 70
" d'or. Université 1 lb v. dz 3 75
" 2 " " 3 75

Gelée de fraises, 1 lb verre. 2 15
" de framboises 1 lb verr 2 15
" d'aoricoats 1 lb 1 90
" de cassis 1 lb 1 90
" de gadelles 1 lb 1 90
" de prunes 1 lb 1 75

Vins.
Non Mousseux:
Bordeaux ord., caisse... 2 63 3 50
" gall. 0 90 1 10
Bordeaux Médoc caisse. 4 65 5 65
" St Julien, 5 65 6 65
" Châteaux, 4 25 21 00

Bourgogne, caisse... 7 00 20 00
ordinaire gall. 0 90 1 10
Sielle, gallon... 1 35 1 60
Sherry, caisse... 4 50 11 00
" gallon... 00 95 04 00
Porto, caisse... 6 00 15 00
" Gordon & Cie 3 75 00 00
Porto gallon... 2 10 4 00
Moselle, caisse... 15 00 21 00
Sauternes, caisse... 5 65 6 65
Graves, caisse... 5 50 6 50
Malaga, Gordon & Cie cse 4 00 0 00

Mousseux.
Bourgogne Mousseux, c. 00 00 00 00
Moselle Mousseux, c. 12 50 18 50
Hock Mousseux, caisse. 12 50 14 00
Saumur, Tessier & Co, c 13 00 14 50
" Nerea Raphael, c 13 00 14 50

Champagnes, grts. pgs.
J. Mumm, caisse... \$23 00 25 00
G. H. Mumm caisse... 28 00 30 00
Arthur Roederer, caisse. 22 00 24 00
Vve Cliquot, caisse... 28 00 30 00
Eug. Cliquot, caisse... 24 00 00 00
Pommery, caisse... 28 00 30 00
Fréminet, caisse... 23 00 24 00
Morizet, caisse... 24 00 24 00
Louis Roederer, caisse... 28 00 30 00
Gold Lack Sec, caisse... 27 00 29 00
Piper Heidsieck, caisse... 27 00 29 00
Perrier-Jouet, caisse... 28 00 30 00
E. Mercier & Cie., carte d'or, caisse... 28 00 30 00
Gd vin des Ambassades, c 12 50 13 75
Vin des Princes, caisse... 22 00 23 00
Vin d'été, caisse... 16 00 17 00
E. Cazanove... 22 00 00 00
Tessier caisse... 14 00 15 50

Vins toniques.
Vin de Chevrier, la douz. 12 50 13 00
Stimulant au vin de Rancio, la douz. 0 00 9 00

Cuir et peaux.
Cuir à semelles.
Spanish No 1 18 lbs en moy. 0 24 0 24
" 25 " et au-des. 0 22 0 21
" No 2... 0 21 0 23
" 18 lbs en moy. 0 22 0 23
Zanzibar... 0 19 0 21
Slaughter sole No 1 steers. 0 25 0 26
" p. ord. 0 24 0 26
" No 2... 0 23 0 25
" union crop No 1.0 33 0 35
" No 2.0 28 0 31
Harnais fins à la main p. lb. 0 28 0 30
" No. 2... 0 24 0 26
" fins à la roue p. lb. 0 27 0 28
Harnais No. 2... 0 24 0 26
" taureau... p. lb. 0 24 0 26
Vache cirée mince... p. lb. 0 33 0 35
" forte No. 1 p. lb. 0 31 0 35
Vache grain, pesante p. lb. 0 33 0 36
" Hm, M. Lin lep. 0 13 0 14
" écossaise... p. lb. 0 33 0 36
Taure française... p. 0 80 0 90
" anglaise... p. 0 89 0 99
" canadienne. Lion 0 65 0 75
Veau can. 25 à 30 lbs p. lb. 0 70 0 80
" 36 à 45 " p. lb. 0 60 0 70
" 45 et plus p. lb. 0 60 0 65
Vache fendue Ont H... 0 22 0 23
" Hm... 0 22 0 23
" Med... 0 22 0 23
" junior. 0 19 0 20
" Qué. sen. h. am 0 19 0 21
" jun. m. à light 0 19 0 21
Vache vernie... le pied. 0 14 0 16
" d'Ontario 0 14 0 16
Cuir verni "Enamel" 0 14 0 16

Mouton mince... la doz. 3 00 6 00
épais... 10 00 0 00
Dongola glacé, ord. le pied. 0 15 0 30
Kid Chevrette... 0 25 0 30
Chèvre des Indes glacée... 0 12 0 15
Kangourou... 0 40 0 60
Dongola dull... 0 18 0 25
Buff d'Ontario H. 0 15 HM. 0 14
M. 0 11 L. 0 11
Buff d'Ontario No 2... 0 12 0 13
Buff de Québec H. 0 14 HM. 0 13
M. 0 12 L. 0 12
Buff de Québec No 2... 0 00 0 12
Glove Grain Ontario... 0 12 0 13
" Québec... 0 12 0 13
Pebble " Ontario... 0 13 0 15
" Québec... 0 13 0 14
Cuir à bourrue No 1. 0 20 No 2 0 18
" fini français... 0 20
" russe... 20 0 25

Peaux... Prix payés aux bouchers.
Peaux vertes, 100 lbs. No. 1 \$6 00 0 00
do do No. 2 5 00 0 00
do do No. 3 4 00 0 00
Veaux, la livre... 0 06 0 00
Agneaux, la pièce... 0 70 à 3 75
Moutons, laine... 0 00 à 0 00
Moutons, tondus... 0 00 à 0 00
Steers, par 100 lbs... 7 00 à 7 50
Les tanneurs paient de 50c à \$1.00 de plus pour les peaux assorties et inspectées.
Peaux de l'Ouest... No. 1 0 00
do do No. 2 0 00

Laines.
Toison du Canada, la lb. 0 22 à 0 25
Arrachée, non assort. 0 21 à 0 21
A, extra supérieure, 0 23 à 0 26
B, supérieure, 0 20 à 0 21
Noire, 0 17 à 0 18
Cap de B. E. en suint, 0 14 à 0 16
Australie, lavée, 0 00 à 0 00
Buenos Ayres, 0 30 à 0 33
Natal, en suint, 0 15 à 0 16

Pelleteries brutes.
Prix payés à Montréal.
Vison, la pièce... \$1 50 à \$2 00
Rat musqué (automne). 0 08 0 12
Marte, No. 1... 1 50 2 00
Renard roux... 1 30 1 50
Pecan... 5 00 8 00
Bête puante... 0 50 0 70
Ours... 8 00 20 00
Loutre... 8 00 15 50
Castor, la livre... 4 00 5 00
Chat sauvage... 0 25 0 75

Fers et Métaux.
FERRONNERIE ET QUINCALLERIE.
Fers à cheval:
Ordinaires, au baril... 3 75 0 00
do par char... 3 50 0 00
En acier... 5 00 5 75
Fers à repasser... par lb 0 03 0 03
Fiches: Coupées, toutes dimensions... par 100 lbs 3 15 3 75
Pressées, do... Esc. 20 p.c 90 0 00
" 7-16... 3 90 0 00
" 4... 4 25 0 00
" 5-16... 4 50 0 00
" 1/2... 4 75 0 00

Fil de fer:
Poli, de No 0 à No 8, par 100 lbs... 2 60 0 00
Galvanisé... 3 15 4 25
Huilé et brûlé... 2 65 3 00
Esc. 20 p.c.

Brulé; pour tuyau, la lb. 0 06 0 07
Barbelé pour clôtures... 0 00 0 03
Fil de latton, à collets par lb 0 35 0 40
Fontes Malléables 0 09 0 10
Enclumes... 0 11 0 12

Charnières:
T et "Strap"... par lb 0 05 0 05
Strap et Gonds filetés 0 03 0 03

CLOUS, ETC.
Clous coupés à chaud:
Au char, 10c de moins
De 5/8 à 6 pcs, par 100 pcs. \$2 50
" " " " 2 55
4 à 4 1/2 " " 2 65
3 1/2 à 4 " " 2 65
3 pcs. " " 2 70
2 1/2 à 2 3/4 " " 2 75
2 à 2 1/2 " " 2 90
1 1/2 à 1 3/4 " " 3 10
1 1/2 pouce " " 3 50

Clous coupés à froid:
De 1 1/2 à 1 3/4 pcs, par 100 lbs A 4 mois. 3 00
1 1/2 pouce " " 3 40
Clous à finir par 100 lbs:
1 pouce... 4 75
1 1/2 " 4 25
2 et 2 1/2 " 3 85
2 1/2 à 3 " 3 05
3 à 3 1/2 " 3 50
Clous à quarts par 100 lbs 3 35
1 pouce... 4 25
1 " 4 00
1 1/2 " 3 75

Clous à river par 100 lbs:
1 pouces... A 4 mois. 5 00
1 1/2 " 4 50
1 1/2 à 1 3/4 " 3 95
2 à 2 1/2 " 3 65
2 1/2 à 2 3/4 " 3 50
3 à 3 1/2 " 3 35
Clous d'acier... 10c en sus
Clous galvanisés, par 100 lbs... \$9 25
Clous à ardoise... 4 25
Clous à cheval No 7... 2 70
" 8 " 2 59
" 9 et 10 " 2

Boîtes de 1 lb, je net extra.
Clous de broche
1 pouce, No 16... net \$4 75
1 1/2 " No 15... 4 28
1 1/2 " No 14... 3 80
1 1/2 " No 13... 3 80
2 " No 12... 3 57
2 1/2 " No 11... 3 33
3 à 4 1/2 pouces, No 6 à 10... 3 09
5 à 6 " No 3 à 5... 2 85

Lâmes, râpes et tiers-points:
1ère qualité, escompte... 50 p.c.
2me qualité, 60 et 10 p.c.
Mèches de tarière, esc... 60 et 10 p.c.
Tarières escompte 45 p.c.
Vis, à bois, escompte... 7 1/2 p.c.
Boulons à voiture, esc... 61 p.c.
Boulons à bandage... 60 p.c.
Boulons à lisses... 70 p.c.

Métaux.
Cuivre. \$ c. # c.
Lingots... par lb 0 13 0 13 1/2
En feuille... 0 15 0 22
Etain.
Lingots... 0 16 0 17
Barres... 0 17 0 18

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.
LETOURNEUX, FILS & CIE
MARCHANDS-FERRONNIERS
Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.



A. & E. LOIGNON
INGENIEURS-CIVILS
Ponts et Charpentes
METALLIQUES.
Poutrelles en Acier, Fer en U, Fer en Barre toujours en Magasin.
Plans et Devis préparés.

J. B. NADEAU
MANUFACTURIER DE
Harnais, Colliers, ...
Bottes et Couvertes
POUR CHEVAUX
No 479, rue Wolfe
MONTREAL
LISTE DES PRIX EN GROS SEULEMENT
Harnais de Buggy... de \$ 6 00 à \$ 15 00
" de Coupé... de 18 00 à 75 00
" simple, de travail... de 8 00 à 22 00
" double, de travail... de 18 00 à 50 00
" double, de Buggy... de 15 00 à 75 00
" double, de Coach... de 30 00 à 150 00



MINCE MEAT CONDENSÉ



Délicieux Pâtes de Mince chaque jour de l'année. Pour le détailleur c'est un article de tablette ou de comptoir. Pas de déchets. Donne satisfaction à tous. Se vend en toutes saisons. Ne fermentent pas pendant les chaleurs. Le meilleur et le moins cher Mince Meat du monde. Prix réduit à \$12.00 la grosse, net.

J. H. WETHEY, ST. CATHARINES ONT.

ROSE ET LAFLAMME, AGENTS POUR MONTREAL.

BERNIER & CIE

Marchands de Grains

EN GROS ET DETAIL

GRAINES DE SEMENCE, GRAINES FOURAGERES, Etc.

271 et 273, rue Cascades

ST-HYACINTHE, QUE.

CORRESPONDANCE SOLLICITEE.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 23 JANVIER 1896.

Table with columns: Chaussures, Prix en gros (Hommes, Garçons, Enfants), Femmes, Filles, Enfants, and Bois durs. Lists various shoe types and wood prices.

Table with columns: Américain, le pied, Acajou, Bois de Service, Epinette, Pruche, Bardeaux, Charpente, Bois carré, Charpente en pruche. Lists lumber and construction materials.

GRATIS! GRATIS!

BANNER DE ADAMS logo and text: Un Echantillon de la GOMME A MACHER. Vous sera envoyé gratis sur demande. ADAMS & SONS, 11 et 13 Jarvis St., TORONTO, Ont.

La Compagnie Canadienne de CAOUTCHOUC de MONTREAL CAPITAL \$1,500,000. MANUFACTURIERS DE: Claques, Pardessus, Bottes, Tuyaux, Courroies, Paquetages, Etc. BUREAU PRINCIPAL: 333 et 335 rue St-Paul MONTREAL. Succursales à TORONTO et WINNIPEG.

**Si VOUS AVEZ UNE.....**  
**Maison a Vendre ou a Louer**

**SI VOUS VOULEZ ACHETER**

— ADRESSEZ-VOUS A —

**STEPHENS & WARNECKE,**

Ils vous donneront les meilleurs résultats  
dans le plus court espace de temps.....  
Souvenez-vous de l'adresse.....

1778 rue Notre-Dame, - MONTREAL

C. LOISEAU

J. H. LEROUX

**LOISEAU & LEROUX**  
AGENTS

d'Immeubles, d'Assurance sur la vie  
et contre le feu

ET COMPTABLES

PRÊTS SUR HYPOTHEQUES

118 RUE ST-JACQUES  
Vis-à-vis le Bureau de Poste

MONTREAL

A. DEMERS.

TÉL. 589.

C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

**DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE**

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

FERBLANTIERS. PLOMBIERS, COUVREURS,

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de  
cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers,  
Brackets, Globes, etc., à des  
prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture  
en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée,  
et toutes espèces de réparations à des prix très  
modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Four-  
naises à eau chaude, à vapeur, haute et basse  
pression, et Fournaises à l'air chaud.

Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud combinés,

**J. CRADOCK SIMPSON & CIE**

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe; bonnes maisons propriétés commerciales  
et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER. — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DES PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaires ou fideli-commissaires, au mieux de  
leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance "Guardian,"

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 714

Argent a Preter....

—AUX—

TAUX LES PLUS BAS

Vente et achat d'Actions,  
Obligations et Hypothèques.

CLARENCE J. MCCUAIG,

162 St-Jacques, MONTREAL.

Telephone 2137.

BOIS DE SCIAGE...

Bureau: 512 Lagachetière  
MONTREAL.

CLOS,

Tél. Bel

Canal Lachine

No 6678.

BASSIN No 3.

Vis-à-vis rue Ottawa.

Tél. Bell No 8308.

THE JAMES ROBERTSON CO., LIM

MARCHANDS DE METAUX,

FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB,

Coudes en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mas-  
tic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des  
Fils Electriques avec du Blanc de plomb; aussi Scies  
rondes, Scies à moulins, Godendards et autres scies.

Bureaux: 144 rue William,

Usines: coin rues William et Dalhousie. MONTREAL.

**MARCOTTE FRERES**  
ENCANTEURS

— ET —

Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.

Emprunts négociés sur hypothèques

No 69 rue St-Jacques,

MONTREAL.

**JOHN MORRIS**  
AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,

Prêts sur Hypotheques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290.

MONTREAL

NEW WARREN SCALE CO.

MANUFACTURIERS DE TOUS LES GENRES DE

**BALANCES** ←

.....No 453 rue St-Paul, MONTREAL

**LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes**

Références des meilleurs  
maisons de la ville.....

SUCCESEURS DE J. A. ROBY.

DÉCORATIONS, DORURES.....  
TRAVAUX ARTISTIQUES, ETC.



Atelier: No 119 rue St-Dominique, MONTREAL

....PENSEZ A VOTRE AVENIR....

ACHETEZ  
DE SUITE AU....

**BOULEVARD ST-LAMBERT**

Ce Boulevard sera l'un des plus beaux de l'univers, ayant une largeur de 114 pieds par 57  
arpents de longueur, avec arbres et riches habitations. 32 trains par jour, aller et retour;  
5 cts par passage; billets bons sur tous les trains. Beaux lots 50 x 115 pieds, \$150, \$25  
comptant, Balance \$25 par année. N'OUBLIEZ PAS CEI: Avant deux ans nous aurons  
un pont pour piétons et voitures, de Montréal au Boulevard St-Lambert.

A VENDRE PAR

L. F. LAROSE, - - 1627 rue Notre-Dame, - - MONTREAL

## Ventes enregistrées de Montréal.

Semaine terminée le 18 janvier 1895.

### MONTREAL EST

#### QUARTIER STE - MARIE

Rue Poupart Nos 203 à 207, maison en brique. Partie des lots 1362-29 et 30, terrain 39 x 78. Patrick Grace à la succession Patrick Grace ; \$3,000 [40633].

Rue Ste-Catherine, Nos 843 et 845, maison en brique. Lot 1475, terrain 29 x 68. Mme veuve Louis Lebrun, père à Napoléon Jannotte dit Lachapelle ; \$3,500 [40655].

Rue Plessis Nos 309 à 313, maisons en bois et brique. Lot 1021, terrain 40 x 113. Mme veuve Frs Landerman, esqual à Joseph A. Cléroux ; \$2,500 [40662].

#### QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Visitation, Nos 104 et 106, maison en brique. Lot 683, terrain 30 x 75. La failite Gaspard Brouillet à Frs Xavier Brouillet ; \$3,750 [40611].

Rue Visitation, Nos 104 et 106, maison en brique. Lot 683, terrain 30 x 75. Frs Brouillet à Marie V. A. Talbot, épouse de Gaspard Brouillet ; \$3,750 [40612].

Rue Wolfe, Nos 544 à 548, maison en brique. Lot 1155-62 et partie de 63, terrain 40 x 65. La failite Gaspard Brouillet à Michaud, Lefebvre & Cie ; \$1.00 et quittance d'hypothèque [40620].

Rue St-Hubert, No 151, maison en brique. Partie de 850-1, 7, 8 et 10. terrain 15.7 x 72. J. B. A. Lanthier à Charles C. Orneille ; \$2,800 [40639].

Rue Beaudry, No 213, maison en bois et brique. Lot 676, terrain 31 x 74.6. Napoléon Casgrain à Odilon Dugas ; \$4,800 [40645].

Rue St Denis, Nos 153 et 155, maison en pierre et brique. Lot 432-11, terrain 25 x 144. Le Shérif de Montréal à la succession Elie Plante ; \$4,000 [40649].

#### QUARTIER ST LOUIS

Rue Dorchester, Nos 439 et 441, maison en bois et brique. Lot 386, terrain 40 x 80. Henri Gervais et son épouse à Abraham F. X. Beaudry ; \$3,100 [40601].

Rue Lagauchetière, Nos 398 à 402, maison en brique. Lot 163, terrain 55 x profondeur irrégulière. Le Shérif de Montréal à Maggie H. McCaughran, épouse de Louis H. Peltier ; \$6,300 [40603].

Rue Oadieux, coin Roy. Partie du lot 917 2, terrain 21 x 76, superficie 1670 pieds, vacant. Le Shérif de Montréal à Alfred et Henri Lionais ; \$50.00 [40628].

Rue Drolet, No 11, maison en pierre et brique. Lot 902-97b et 98a, terrain 21 x 74. Charles Glackmeyer à Frs Xavier Gauthier ; \$3,500 [40636].

Rue Lagauchetière, No 2, maison en brique. La moitié nord ouest de partie sud est de 168-9, terrain irrégulier, de 571 pieds en superficie. Joseph Poitras à Jeanne Euphrésine Schneider, épouse de Alfred E. Merrill ; \$225.00 (à réméré) [4 642].

#### QUARTIER ST-LAURENT

Rue St-Urbain, No 601, maison en pierre et brique. Lot 11-17, terrain 25.7 x 112. Mme George C. Hutemeyer à George Booth ; \$7,500 [40597].

Rue Hutchison, No 144, maison en pierre et brique. Partie du lot 44-158, terrain 24.6 x 82. Mme Albert E. Lewis à Joséphine Taschereau, épouse de Eberhard Hecker ; \$7,000 [40656].

### MONTREAL OUEST

#### QUARTIER ST-ANTOINE

Rue St-Antoine, Nos 348 à 354, maison en pierre et brique à 2 étages (15 logements). Lot 248 249 et 250, terrain 104 x 172. Mme Arthur Fisher à Thomas Lamb ; \$26,250 [127821].

#### QUARTIER STE-ANNE

Rue du Grand Tronc No 44, maison en bois et brique. Lots 790 et 791 terrains 50 x 88 chacun. Daniel McCarthy à John P. et Francis H. Carlin ; \$2,600 [127803].

#### HOHELAGA

#### QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE.

Avenue Mont-Royal. Lot 7-61, terrain 25 x 80, vacant. David Robertson à Olivine Léger, épouse de Joseph Lagarde ; \$500.00 [59977].

Rue St Denis. Lot 15-467, terrain 40 x 95, vacant. Desserres & Frère à J. B. Amédée Mongenais ; \$3,496 [60025].

Rue St Denis. Nos 1129 et 1131, maison en brique. Lot 15-352 terrain 25 x 95. La succession Patrick Grace à Michel Emery ; \$4,000 [60031].

#### QUARTIER ST DENIS

Rue Dufferin, No 312, maison en bois. Lot 329-43, terrain 25 x 80. Jos E. Tétrault à Lucie Hogue, épouse de Ludger Papineau ; \$950 [59984].

Rue St-Hubert. Lot 7-328, terrain 25 x 109, vacant. Henry V. Meredith à Jean-Baptiste Panzé ; \$194 14 [60016].

Rue Berri. Lot 162-49 et 50, terrains, 22 x 70 chacun, vacants. The Montreal Loan & Mortgage Co. à Fred. W. Weir ; \$1,100 [60061].

Rue Drolet, Nos 700 et 702, maison en bois. Lot 167-29, terrain, 35 x 75. Cyprien Lacroix à Louis Lecompte ; \$1,200 [60046].

#### QUARTIER HOHELAGA

Rue Cuvillier. Lots 31-176 à 179, terrains de 22 x 92 chacun, vacants. Le Shérif de Montréal à The Sun Life Assur. Co. ; \$1,600 [59998].

Rue Frontenac. Lot 166-423, terrain, 22 x 80, vacant. Joseph Ulric Emard à Bazile Piché ; \$450.00 [60021].

Rue Frontenac. Lot 166-424, terrain 22 x 80, vacant. Joseph Ulric Emard à Joseph Plourde ; \$450.00 [60022].

Rue Lafontaine Nos 88 à 94, maisons en bois et brique. Lot 166-561 et 562, terrain 45 x 80. Béatrix David à Séraphin Cormier ; \$875.00 [60060].

#### MILE END

Rue St Hippolite, maison en bois. La moitié sud est de 137-41 terrain 21.3 x 87.6. Mathias Larose à Jules Beauchamp ; \$510 [60045].

#### MONTREAL ANNEXE.

Rue St-Laurent. Lot 11-276,277 et 278, terrains 25 x 84 chacun, vacants. Mme Ferd. T. A. Workman à Henri Monette dit Boismenu \$1,265.17 [59985].

Avenue Mont-Royal. Lot 11-1 à 9, terrains 25 x 120 chacun, vacants. Robert S. C. Bagg à Albert E. Lewis ; \$13,000 [60063].

#### ST-HENRI.

Avenue Marin, maison en brique. Lot 385 109, terrain 22.6 x 95. Henri Arthur Dépocas à Marie Louise Raby, épouse de Joseph Daoust ; \$3,500 [59982].

#### WESTMOUNT

Place Belmont, No 17, maison en pierre et brique. Partie de 1434-180 et

### Joseph Perrault. Simon Lesage. PERRAULT & LESAGE

Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1869.

Spécialité : Evaluation pour Expropriation.

### L. R. MONTBRIAND,

ARCHITECTE et MESUREUR

230 — RUE ST. ANDRÉ — 230

MONTREAL.

### V. ROY & L. Z. GAUTHIER,

Architectes et Evaluateurs,

162, Rue St-Jacques

BLOC BARRON.

Élévateur.

Téléphone 2113.

### G. DE G. LANGUEDOC

Ingénieur Civil et Architecte

BUREAU : 180 rue St-Jacques, Montréal.

Téléphone No. 1723 | Chambre 7. 3e Etage.  
Chemins de fer, Ponts, Canaux, Constructions  
Civiles, etc. Brevets d'invention, Marques  
de Commerce, Evaluations.

### J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"

107 rue ST-JACQUES, - Montréal.

Téléphone 1800.

### ALBERT SINCENNES

Architecte : et : Mesureur

951 RUE ST-LAURENT, COIN DULUTH

MONTREAL

### C. E. FOURNIER

Architecte, Evalueur et Mesureur

Se chargera aussi de tout dessin  
mécanique qui lui sera confié.

Chambre No 4  
Mechanics Institute

204, St-Jacques, Montréal

### J. EMILE VANIER,

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur Civil et  
Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.  
Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de  
tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages  
publics et particuliers, de demandes de brevets  
d'invention, etc. Téléphone No 1800.

### LESSARD & HARRIS

(Ci-devant de Brodeur & Lessard)

CONTRACTEURS-PLOMBIERS, COUVREURS

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.

421 1/2 Craig, Montréal.

Tel. Bell 2194

### HORMISDAS CONTANT

Contracteur Plâtrier,  
475 1/2 Rue Lagauchetière, Montréal.  
Résidence : 290 rue Beaudry.

LAMBERT & FILS, Constructeurs.

357 Rue Berri, Montréal.

LABRECQUE & MERCURE,  
Entreprenneurs-Ménisiers,  
37 RUE LEST-ANDRÉ, MONTREAL  
Téléphone Bell. 6328.

### R. WILSON SMITH

COURTIER EN VALEURS DE PLACEMENT

ACHETE ET VEND : Débentures Municipales,

Bons du Gouvernement et Actions de Chemins de Fer,  
Valeurs de première classe convenables pour Placements en  
fidéi-commis. TOUJOURS EN MAINS.

1724 Rue Notre-Dame, - MONTREAL.

131, terrain 18 6 x 116 Robert l'eford, et autres à Robert James Soden ; \$3,500 [59979].

Avenue Elm, maison en pierre et brique. Lot 374-1-40, terrain 25 x 105. Narcisse Nolin à Richard Warmington ; \$9,000 [59986].

Avenue Victoria. Lot 215-11 et partie de 9 et 10, terrain de 91.5 en front, 95 en arrière x 137, vacant. Richard Warmington à Narcisse Nolin ; \$5,800 [59987].

Rue Sherbrooke. Lots 215-27, 27a et 91, terrains le 1er de 70 x 120, le second, de 70 x 15, et le 3ème de 70 x 124.9, vacants (terrain de la rue Sherbrooke). Charles H. Craig à Calixte L. Létang ; \$1,300 [60024].

## Revue Immobilière.

Montréal, 23 Janvier, 1896.

Il y a des signes de reprise, déjà, dans l'est de la ville et, quoique le total des ventes reste au-dessous des années précédentes, il y a certainement amélioration sur les ventes des derniers mois. Il est vrai qu'on trouve encore pas mal de ventes par le shérif, par licitation, en règlement de succession, etc ; mais il y a un certain nombre de ventes de gré à gré, qui témoigne d'une augmentation de l'intérêt porté aux placements sur la propriété. Le haut du quartier St Laurent a des ventes de \$7,000 et \$7,500 ; le quartier St Antoine, une vente de \$26,000.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Ville :	LA PIED
Avenue Mont Royal.....	25 c
Rue St-Denis (St. Jean-Bte).....	92 c
St-Hubert (St-Denis).....	7½ c
Berri (St-Denis).....	35 c
Frontenac.....	25 c

### Montréal Annexe :

Rue St-Laurent.....	20 c
Avenue Mont Royal.....	50 c

### Westmount :

Avenue Victoria.....	45½ c
----------------------	-------

Les quartiers St Jean-Baptiste, St Denis et Hochelaga, Montréal Annexe et Westmount ont un certain nombre de ventes de terrains à des prix fermes ; exemple : le terrain rue St Denis, à St Jean-Baptiste, qui s'est vendu 92c le pied.

Voici les totaux des prix de ventes par quartiers :

Quartier Ste Marie.....	\$ 9,000.00
" St Jacques.....	19,100.00
" St Louis.....	13,175.00
" St Laurent.....	14,500.00
" St Antoine.....	26,250.00
" Ste Anne.....	2,600.00
" St Jean Baptiste.....	7,996.00
" St Denis.....	3,444.14
" Hochelaga.....	3,375.00
Mile End.....	1,710.00
Montréal Annexe.....	16,490.17
St Henri.....	3,500.00
Westmount.....	19,600.00

\$140,740.31

Sem. préc..... 129,473.10

Ventes antérieures..... 76,111.76

Depuis le 1er janv. 1896..... \$346,325.17

semaine correspondante. 1895.....	\$ 180,316 50
" " 1894.....	130,754 23
" " 1893.....	91,979 88
" " 1892.....	318,388 60
" " 1891.....	105,643 35
" " 1890.....	105,030 10
" " 1889.....	163,813 09
" " 1888.....	112,951 50

A la même date 1895.....	\$404,953 89
" " 1894.....	247,441 46
" " 1893.....	297,512 66
" " 1892.....	649,815 33
" " 1891.....	2,244,610 86
" " 1890.....	761,245 03
" " 1889.....	562,569 76
" " 1888.....	559,597 50

La baisse du taux de l'intérêt s'accentue ; sans tenir compte d'un prêt en famille à 3 p.c., il y a cette semaine un placement de \$125,000 à 4½ p.c. ; sept prêts à 5 p.c. pour \$900, \$1,800, \$2,500, \$7,000 (2) \$9,000 et \$17,000 ; sept aussi à 5½ p.c. pour \$500, \$1,500, \$2,500, \$3,000, \$3,500, \$4,500 et \$25,000. Le prêt de \$1,500 à 5½ p.c. a été fait par une compagnie de prêts.

Les autres portent 6, 7 et 8 p.c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cles de prêts.....	\$60,900
Assurances.....	134,800
Autres corporations.....	.....
Successions.....	25,000
Particuliers.....	68,176

\$288,876

Semaine précédente..... 107,756

Semain ant..... 89,950

Depuis le 1er janvier 1896..... \$484,582

Semaine correspondante. 1895.....	\$ 31,372
" " 1894.....	76,950
" " 1893.....	57,140
" " 1892.....	74,856
" " 1891.....	88,711
" " 1890.....	67,700
" " 1889.....	53,800
" " 1888.....	45,250

A la même date 1895..... \$387,991

" " 1894..... 379,608

" " 1893..... 877,685

" " 1892..... 265,770

" " 1891..... 1,842,032

" " 1890..... 494,082

" " 1889..... 34,489

" " 1888..... 663,326

## VENTES PAR LE SHÉRIF

pour la semaine prochaine

DISTRICT DE MONTRÉAL.

Beaumier vs Héту.

Rue Dufferin, Montréal — Lots 7-101, 102 et 103, quartier St Jean-Baptiste ; terrains 25 x 80, chacun, maison No 125, rue Dufferin.

Evaluation civique \$2,000.

Vente au bureau du Shérif, Montréal, le 31 janvier, à 10 h. a.m.

St Amour vs Gibeau.

St Isidore.—Lot 277 du cadastre de la paroisse de St Isidore, emplacement avec bâtisses, chemin de St Régis.

Lot 280 du cadastre de la paroisse ; emplacement avec boutique en bois, sur le chemin de fer de la Jonction Montréal et Champlain.

Vente à la porte de l'église, le 31 janvier, à 10 h. a.m.

## Crédit Foncier vs Berezay

Rue Ste Elizabeth. — Montréal. Lot 657 du quartier St-Louis, terrain 22 en front, 24 en arrière x 60 ; maison en brique Nos 205 et 207 rue Ste-Elizabeth. Evaluation civique \$3,100.

Rue Cathcart. — Montréal. Lot 1381 quartier St-Antoine, terrain 18.3 x 90.9 ; maison en brique No 77 rue Cathcart. Evaluation civique \$3,000.

Vente au bureau du Shérif le 1er février à 10 h. a. m.

Dubord vs Ross

Rue Notre-Dame.—Montréal, Lot 137, quartier St-Jacques, moins la partie expropriée, terrain de 29 p. en front par profondeur irrégulière ; superficie 2002 pieds, maison en pierre Nos 1385, 1387 et 1389 rue Notre-Dame. Evaluation civique \$10,000.

Vente au bureau du Shérif le 1er février à 11 h. a. m.

## NOTE DE LA CONSTRUCTION

Il est question en ce moment de construire une église à Bellerive ou plutôt à une quinzaine d'arpents de cet endroit. La compagnie d'assurance "Sun Life" voulant se défaire avec profit de certains immeubles qu'elle possède dans ces parages, a imaginé un plan très adroit. Elle a offert aux autorités religieuses de leur donner tout le terrain qu'il faut pour y établir une église, et de plus elle offre de prêter à un taux très bas tout l'argent nécessaire à la construction des édifices du culte.

Ces propositions très avantageuses seront probablement acceptées.

## NOTES COMMERCIALES

Les journaux commerciaux comptent comme une des merveilles de notre siècle. Chaque semaine, ils rendent compte des détails les plus minutieux qui peuvent intéresser les marchands dont ils ont pris les intérêts en mains. Il est à peu près certain que dans chaque numéro du journal commercial il est au moins une ligne qui, lue attentivement, donnera au détailler plus de profit que le montant qu'il paie pour un an d'abonnement.—*Shoe and Leather Journal.*

L'association des commis épiciers de Québec, a tenu lundi dernier, une assemblée à laquelle près de 200 commis assistaient, et à laquelle a eu lieu comme suit l'élection de ses officiers pour l'année courante :

Président, J. Savard ; vice-président, N. Veulleux ; secrétaire-arch. A. Bouquet ; assat.-sec.-arch. A. Paquet ; secrétaire financier, J. Picard ; trésorier, J. L. Létourneau ; com.-ord., J. O. Fiset.

Comité de régie.—J. Vezina, J. A. Beaudet, G. Montreuil, J. Duplain, Nap. Moffet, Ed. Brousseau, J. Falard, G. Labrecque, F. Gauvin, F. Proulx, F. Labbé, R. Galibois.

Le projet de la fermeture à bonne heure continue à gagner du terrain. Une centaine de patrons, comprenant les principaux épiciers de la ville, ont approuvé le projet, après avoir entendu les explications des commis, et ont signé à cet effet une requête qu'ils ont adressée aux autorités municipales de Québec.